

# JOURNAL DES CAMPAGNES



Assemblée Législative  
1898

L'industrie agricole doit toujours être la base de la richesse des nations

## LE JOURNAL DES CAMPAGNES

(HEBDOMADAIRE)

16 PAGES PAR NUMERO

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an..... UNE PIASTRE  
Six mois..... 50 cts  
Trois mois..... 25 cts  
Pour la France et l'étranger... 16 fr.  
(En incluant les frais de port.)

STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE

THOS. CHAPAIS - - - Directeur

POUR L'ADMINISTRATION :

I. J. DEMERS & FRERE  
30, RUE LA FABRIQUE  
QUEBEC.

QUEBEC

SAMEDI, 3 DECEMBRE 1898

Nous demandons à tous nos lecteurs de nous donner seulement chacun un abonné.

## AVIS

MM. Mathias Lavoie, Montmagny; J. F. Saindon, Rivière-du-Loup, Station; H. Racette, St-Augustin Portneuf; Geo. Dussault, Ste-Marguerite et Dompail, Moulin d'Acton, Bagot, F. P. Audette, St Bernard, Dorchester, sont autorisés à recevoir des abonnements et à en percevoir le prix au *Journal des Campagnes* et au *Courrier du Canada*.

## MORTELLEMENT BLESSE

Un pénible accident vient d'arriver dans les bois des Eboulements. Hier matin, un jeune Mailloux, de la paroisse parait pour aller bûcher avec un compagnon. Peu de temps après s'être mis à l'oeuvre, une branche de l'arbre sur lequel il frappait, lui tomba sur la tête lui défonçant le crâne.

Son compagnon qui n'était pas loin, accourut à son secours, le trouva évanoui et baissant dans son sang. On transporta le blessé chez son père où un médecin fut appelé pour panser la blessure qui est mortelle.

## Un nouveau truc

A propos des élections de Lévis

M. Jones, secrétaire particulier de l'hon. M. Blair, était à Lévis avant hier. Il a vu tous les propriétaires des terrains avoisinant la gare de l'Intercolonial et leur a demandé leur prix. Ces messieurs ont consenti à mettre leur condition par écrit, mais ils sont bien convaincus que cette démarche, la troisième depuis un an, n'est pas plus sérieuse que les précédentes. L'un de ces propriétaires voulant s'assurer si le ministre des chemins de fer était sérieux, a averti son représentant que son offre ne vaudrait que pour dix jours. Oh ! il faut que ce soit pour plusieurs mois, a répondu aussitôt le secrétaire qui a ajouté : fixez votre prix, mais ne refusez pas de vendre si vous trouvez à vendre, demain ou après demain.

Le truc est trop grossier pour que la population de Lévis s'y laisse prendre. Dix jours pour prendre une décision, cela ne suffit pas, il faut des mois. C'est cela, dans trois semaines l'élection sera finie et le tour sera joué.

## M. BOUTIN-BOURASSA

VEUT COMMENCER LA LUTTE

M. Boutin-Bourassa, l'un des candidats à l'élection actuelle dans le comté de Lévis, écrit la lettre suivante à "l'Événement" :

St Romuald, 29 novembre 1898.

Monsieur l'éditeur de "l'Événement",

Monsieur, Je viens de lire dans "l'Événement" du 28 que "contrairement à l'attente générale il n'y a pas eu d'assemblée à Lévis, hier. Il paraît que M. Boutin-Bourassa, l'adversaire de M. Chs. Langelier, ne tient pas à rencontrer ce dernier, etc."

Cette nouvelle est inexacte. Si l'assemblée, qui devait avoir lieu à Lévis, dimanche, n'a pas eu lieu, cela est dû à la demande expresse de M. Langelier, qui m'a dit ne pouvoir y assister.

Je lis aussi dans "l'Événement" du jour que si l'assemblée n'a pas eu lieu cela provient du fait que j'aurais passé la soirée de vendredi, à Lévis, en compagnie du ministre de la colonisation.

Je n'ai passé cette veillée là, ni aucune autre chez monsieur le ministre.

De fait, je suis bien allé chez lui, le soir en question, mais seulement pour y être l'espace de cinq minutes et seulement pour informer que je voulais commencer la lutte.

Veillez me croire, monsieur,  
Votre dévoué serviteur,  
J. BOUTIN-BOURASSA.

Lord Kitchener demande au peuple anglais de souscrire cent mille livres pour fonder à Khartoum un collège qui s'appellerait collège Gordon et où les Soudanais seraient instruits. La reine et le prince de Galles patronisent le projet.

Après M. Blair, qui commande des chars et des locomotives, à Philadelphie, voici M. Mulock qui fait venir des dessinateurs de New-York pour surveiller la confection de son nouveau timbre impérial. Si ces messieurs continuent ils finiront par transporter le siège du gouvernement à Washington.

## Bisbille partout

LE CHOIX D'UN CANDIDAT LIBERAL A MONTMAGNY

Fait colater des mécontentements

(Spécial au *Courrier du Canada*)

St-Thomas, Montmagny, 29.—La convention libérale qui a eu lieu ici, cet après-midi, a été moins qu'harmonieuse. La candidature de M. Martineau n'est pas très populaire. Puis lorsqu'il s'est agi de faire des discours, l'assemblée a manifesté son mécontentement contre le gouvernement par des interruptions comme celles-ci : "Et les promesses du gouvernement?" "Les places que vous deviez nous donner?" "Tout le monde est en chicane." M. Martineau n'a pu se faire entendre que très difficilement. MM. Charles Langelier et Carroll ont parlé au milieu d'interruptions continuelles.

## UN JUGE CONDAMNE

Montréal, 30.—M. W. A. Grenier, agent d'annonces, et M. Urgel Pauzé, entrepreneur, réclamaient de l'hon. juge Choquette et de M. Brodeur, alors propriétaires du "Soir," \$753 pour avoir sollicité et obtenu des annonces pour ce journal.

Le juge Gill a donné gain de cause aux demandeurs.

## Pourquoi ?

Pourquoi souffrir quand on a à sa portée le "Baume Rhumal" qui supprime la toux, le rhume, en un rien de temps.

## Une nouvelle ligne trans-atlantique

AYANT SON TERMINUS A QUEBEC

L'offre d'établir une ligne de steamers entre Québec et Liverpool vient d'être faite à la Commission du Havre, par l'entremise de la Cie du Grand-Nord. Cette ligne serait établie, avec terminus à Québec, par une importante compagnie engagée dans le commerce maritime du St-Laurent, si la Commission du Havre consentait à la favoriser d'une exemption de droits pendant un certain nombre d'années. Cette importante nouvelle nous est annoncée aujourd'hui par la lettre suivante que nous traduisons du "Chronicle" :

Voici la lettre de l'hon. P. Garneau, demandant à la Commission du Havre une exemption de droits en faveur d'une ligne de vapeurs faisant de Québec sont terminés :

Québec, 18 novembre 1898.

J. B. Laliberté, Ecr.,  
Président de la Commission du Havre de Québec,  
Québec.

Cher monsieur.—Une négociation a été entamée avec une puissante compagnie de steamers, engagée maintenant dans le commerce du St-Laurent, en vue de l'établissement d'une ligne régulière de gros steamers entre Québec et Liverpool, faisant son terminus à Québec, et chargeant ici toutes les cargaisons de grains et autres produits à être apportés à Québec sur notre chemin de fer, via Parry Sound.

Voici à ce sujet un extrait d'une lettre datée du 16 novembre :  
"Hier et aujourd'hui, j'ai eu deux entrevues avec M. ..., au sujet de l'établissement d'une ligne de steamers de Québec, et il est prêt à négocier avec nous quand nous serons prêts à conclure un contrat. Je lui ai assuré que vous pourriez probablement obtenir une exemption des droits du port en faveur de toute ligne de steamers qui aurait son terminus à Québec, afin de vous permettre d'expédier directement de Parry Sound tout le trafic d'aller et de retour, sur n'importe quel point, et que nous aurons simplement à lui donner le tarif océanique ordinaire et rien de plus. Un raccourci de cette nature serait d'un très grand avantage pour Québec et notre ligne directe de chemin de fer, et j'espère que vous me donnerez aussitôt que possible une expression d'opinion de la Commission du Havre, accordant une exemption à une telle compagnie quant elle sera prête à commencer

la mise en opération de sa ligne à Québec et à faire raccordement avec notre réseau de voies ferrées."

Vous constaterez par ce qui précède que si votre Bureau offrait à cette ligne de steamers une exemption des droits du port pour un certain nombre d'années, nous pourrions probablement assurer au port de Québec le trafic d'une des plus grandes lignes commerciales du St-Laurent.

Québec a souffert grandement dans le passé du manque d'avantages pour les steamers, et cela à un tel point qu'une très grande partie de notre fromage, pulpe, bois et autres produits, a dû être envoyée à Montréal pour l'expédition, les propriétaires de ces marchandises, ayant dans certains cas, à payer presque autant pour ce transport que pour le fret océanique. Une occasion nous est maintenant offerte de remédier à ce grand désavantage commercial, et un effort sérieux devrait être fait pour en profiter. En conséquence, nous prions respectueusement les commissaires de passer une résolution promettant une exemption de tous les droits du port pour une période de cinq années, à la première compagnie de steamers qui fera de Québec son port terminus, en rapport avec le trafic du Parry Sound.

Bien à vous,  
(Signé) P. GARNEAU,  
Président.

La Commission du Havre n'a pas encore donné une réponse définitive à cette proposition. Le "Chronicle" de ce matin, dit qu'au point de vue légal, rien ne l'empêche de lui donner suite.

## L'industrie laitière en 1898

La "Gazette" publie de très intéressantes statistiques sur la production de l'industrie laitière durant la dernière saison. La production du fromage a quelque peu diminué et celle du beurre a augmenté. On attribue la diminution dans le fromage à la baisse dans les prix et aussi à l'impression généralement admise depuis quelques années que l'on devrait maintenant donner plus d'attention à la fabrication du beurre. Un million neuf cent mille boîtes de fromage, évaluées à \$12,065,000 ont été expédiées de Montréal durant la saison de 1898, contre deux millions cent douze mille neuf cent quatre-vingt-cinq boîtes évaluées à \$14,195,000 expédiées en 1897. Comme on le voit, bien que la différence dans le nombre de boîtes ne soit que de deux cents mille de moins, cette année, la différence dans le prix obtenu est de plus de deux millions de piastres. Les patrons ont donc réalisé beaucoup moins cette année.

Les exportations de beurre ont été de 270,000 finesettes qui ont rapporté \$3,307,500. C'est Londres qui a absorbé le plus de fromage canadien et Bristol le plus de beurre.

En un mot, le résultat des exportations de fromage n'est pas absolument décourageant et les exportations de beurre sont satisfaisantes. Mais il faut continuer.

Un ouragan desastreux

S'ABAT SUR TOUTE LA NOUVELLE-ANGLETERRE

A New-York et Boston, les communications sont complètement interrompues

New-York, 27.—Quand la population de New-York s'est éveillée, dimanche matin, elle s'aperçut que l'ouragan qui faisait rage la veille au soir, continuait encore à sévir. La tempête, qui avait commencé samedi midi par de la neige mêlée de pluie, avait augmenté rapidement et à minuit, la neige tombait en bordée, poussée par une forte brise. Dimanche matin, le vent avait quelque peu diminué de violence, mais la neige tombait encore et s'amoncelait, tandis que la température s'adoucisait notablement.

Vers 10 heures, il se produisit une éclaircie dans l'ouest et finalement s'arrêta le plus grand ouragan qui ait passé sur le district depuis mars 1888.

Broadway et les grandes artères de la ville présentaient un coup d'oeil fantastique. Sur plusieurs points il y avait des bancs de neige dans lesquels on pouvait voir s'ébattre les passants malheureux.

Aussitôt que la tempête parut se calmer, le département des chemins mit ses gens à l'ouvrage; mais le travail n'avancait que lentement. Les charrettes des tramways avaient amoncelé chaque côté des rails tellement de neige que les sleighs seuls pouvaient y passer, mais il y en avait peu de sorties. Le département des chemins, avec ses ressources limitées, enleva quelques milliers de charges des principales avenues, mais ceci amena un changement à peine appréciable.

Dimanche, les tramways à câbles étaient beaucoup plus effectifs que les trolleys. Presque tous les tramways à trolley n'ont pu circuler de la journée, par suite de la neige, qui, s'étant introduite dans les conduits souterrains, mélangés les fils hors de service. Plusieurs centaines d'hommes ont été occupés toute la journée à les remettre en bon état, mais jusqu'à présent, leur travail est demeuré sans résultat efficace.

Le trafic maritime est resté bloqué plusieurs heures, dans la matinée, et après cela, les trains ne passèrent qu'à de longs intervalles. Tous étaient en retard. Quelques-uns que l'on attendait de bonne heure, le matin, n'étaient pas encore arrivés à minuit. Le surintendant des malles rapporta vers les neuf heures du soir, que l'on n'avait pas encore de nouvelles du train de la malle de Boston, attendu en gare à 6 heures du matin. Tous les autres trains de la malle étaient en retard de deux heures, à un nombre indéfini d'heures.

Les dommages aux bateaux légers, dans le havre et la baie, sont considérables.

Boston, 28.—Un violent ouragan a balayé la plus grande portion de la Nouvelle-Angleterre, interrompant presque complètement le trafic, ainsi que les communications télégraphiques et téléphoniques, tandis que les flots soulevés par le vent se sont avancés sur la rive jusqu'à un point qui n'a été dépassé que lors de la bourrasque de 1851.

Heureusement, la tempête avait été prévue assez d'avance par le bureau de la température, pour retenir la plupart des navires dans le havre.

Durant la nuit de samedi, trente barges et remorqueurs ont été engloutis, et il y a eu au moins douze pertes de vie. Le vapeur "Ohio," de la ligne Wilson, a été jeté à la côte de Spectacle Island, dans la baie. D'ici à trois jours, on s'attend à recevoir la nouvelle de nombreux naufrages, dans les parages du Cap Cod.

Deux louis pour une bouteille

Le 29 juillet 1897, M. W. Atwater et M. Edward Rawling, qui se pendait en Europe sur le "Parisian" lançant par-dessus bord une bouteille soigneusement cachetée et renfermant une note.

L'on nous informe de Londres que cette bouteille a été trouvée vers la fin de juillet dernier au large de Tusso, une île au nord de Tromsø, en Norvège, par un pauvre pêcheur norvégien.

Celui-ci a fait cette fois-là une bonne prise, car M. Atwater et Rawling lui ont chacun envoyé un louis comme présent de Noël.

MARIAGE

A l'église St Michel, Percé, Gaspé, le 21 courant, par le révérend C. S. Lavoye, Thomas Edwin Flynn, 6er., marchand, fils cadet de feu James Flynn, marchand, et frère de M. J. Flynn, ex-premier ministre de Québec, à Mary Francis, fille aînée du docteur Joseph Arthur Pidgeon, coroner de Gaspé.

Le vol de Napanee

HOLDEN CONTREDIT PARÉ SUR PLUSIEURS POINTS

AUTRES TÉMOIGNAGES

Napanee, 28.—On s'attend à ce que le procès des voleurs de banque prenne fin bientôt. La couronne fera encore entendre une dizaine de témoins. La preuve de la défense durera environ deux jours.

Transqu Coasté par les avocats Porter, Halman et Mackie, Holden a déclaré emphatiquement qu'il disait la vérité et que Paré était dans l'erreur. Paré s'est trompé sur le nombre de fois qu'il est entré dans la banque, sur l'heure qu'il est entré dans les chambres de Ponton et qu'il en est sorti, la nuit du vol, sur l'heure du jour où Ponton a reçu l'argent à Belleville, et sur plusieurs autres détails. Il est évident qu'il n'existe pas une grande amitié entre Paré et son complice.

A M. Halman, cependant, Holden a déclaré que l'histoire de Paré était correcte, à l'exception de certaines choses qu'il paraît avoir oubliées. Il croit Paré capable de mentir et il ne le croit pas sous serment.

W. H. Hunter jure qu'on lui a pris ses robes et qu'un indien les lui a rapportées. Levi Brant et Henry McCullough disent qu'ils ont vu un attelage double, stationnant au froid, un dimanche matin, et Thomas Lafferty jure que cet attelage double a été loué par James Mackie pour transporter deux voyageurs à Frankfort.

Nathan Hicks, Sidney Scott et Thomas Blund ont été appelés pour établir l'identité de Paré, Holden, Mackie et Roach comme étant les tramps qu'ils avaient vu rôder dans les bois en dedans de Napanee, pendant deux ou trois mois dans l'été de 1897.

L'ex-gérant Balnes complète ensuite son témoignage.

Dans la séance de l'après-midi, miss French, cousine du prisonnier Mackie, est entendue. Miss French raconte la visite que fit Robert Mackie à sa mère à Toronto pendant que se poursuivait l'enquête préliminaire de Ponton. Le prisonnier est demeuré renfermé chez sa mère environ deux semaines. Il a déclaré au témoin qu'il avait été soupçonné de la même offense que Ponton. Elle était présente lorsque Mackie a été arrêté.

Six autres témoins ont été examinés dans l'après-midi.

La reine Wilhelmine

Ses fiançailles avec le prince Guillaume de Wied

Londres, 28.—La jeune reine de Hollande vient de manifester de nouveaux sentiments à propos de la question de ses fiançailles avec le prince Guillaume de Wied, qui a été définitivement réglée. La nouvelle officielle des fiançailles n'a pas été annoncée à cause de certaines difficultés relatives au protocole. Il reste à décider si le prince sera investi des droits et prérogatives d'un prince consort ou s'il gardera son rang actuel. A moins que l'on ne se décide pour la première alternative ni les lois de la Hollande ni les cours étrangères ne voudront reconnaître le prince Guillaume comme un membre de famille royale de Hollande. La famille de Wiede insiste pour que le titre de prince consort soit accordé au prince Guillaume, mais la reine Wilhelmine demande que le précédent créé par la reine Victoria soit suivi et que le titre en question ne soit pas conféré à son époux avant dix-huit mois après le mariage. On croit, cependant, que toutes les difficultés seront réglées sous peu. Le mariage a été décidé et il doit avoir lieu le printemps prochain à la Haye.

On a appris d'une façon indirecte que le mariage avait été décidé à la suite d'une aventure un peu romanesque. Le frère aîné du prince Guillaume a épousé la princesse Pauline de Wurtemberg, qui était l'amie intime de la reine Wilhelmine. Lorsque les deux princesses se fréquentaient et qu'elles se faisaient part de leurs projets d'avenir, elles ont fait le voeu de se marier avec les deux frères. La princesse Pauline a épousé plus tard le prince Frédéric, et la reine Wilhelmine est décidée à remplir son voeu. C'est, ajoute-t-on, ce qui explique l'indifférence de cette dernière pour les autres prétendants.

On dit aussi que la véritable raison du choix du prince Guillaume de Wied est que sa mère est une princesse des Pays-Bas et que le futur mari de la jeune reine est par conséquent préférable pour le peuple hollandais.

L'Allemagne et les Etats-Unis

La question des Philippines

Berlin, 28.—La presse allemande s'occupe beaucoup de la question des Philippines et des négociations à Paris. Presque tous les journaux allemands font des commentaires défavorables aux Etats-Unis, qu'ils accusent d'exigence excessive et de suivre une politique peu décente en formulant de nouvelles demandes. Le président McKinley est aussi accusé "d'inconséquence et de manque d'énergie," en ne faisant aucune opposition aux "exigences croissantes du parti impérialiste."

Plusieurs organes de la presse allemande ont adopté une attitude qui indique le désir de l'Allemagne d'obtenir quelques-unes des colonies espagnoles d'Asie. La "Gazette de la Croix," qui a beaucoup d'influence à la cour et dans l'armée, dit :

"L'Allemagne est matériellement intéressée à l'issue des négociations hispano-américaines, particulièrement en ce qui concerne l'archipel des îles Soolou, où l'Allemagne et la Grande-Bretagne ont les mêmes privilèges commerciaux qu'elles ont obtenus de l'Espagne en 1877, et où les négociants de Hambourg et de Brême ont de grands intérêts. L'annexion de l'archipel des îles Soolou par les Etats-Unis serait non seulement pour ceux-ci l'acquisition d'une position stratégique importante, mais le commerce de l'Allemagne et de l'Angleterre dans cet archipel serait, par suite de la politique protectionniste de l'Amérique, considérablement réduit. En un mot, une entente avec la Grande-Bretagne est absolument indispensable. L'idée "d'une mer américaine" ne peut être acceptée par aucune des nations européennes. M. Kasson, par conséquent, a révoqué en plein jour."

La "Gazette allemande," organe du parti panallemand, dit : "Il est particulièrement pénible de constater qu'avec les îles Carolines, les îles Soolou, qui appartiennent aussi à l'Espagne et où nous avons un droit de préemption historique, seront aussi annexées." Ce journal termine en pressant le gouvernement de saisir l'occasion d'acquiescer une partie des îles Carolines ou d'obtenir au moins une compensation aux îles Samoa et des garanties pour les intérêts commerciaux futurs de l'Allemagne aux Philippines et aux îles Soolou. Ces garanties, dit ensuite la "Gazette allemande" avec dépit, n'auraient aucune valeur, même si les Américains les accordent.

La "Gazette de Cologne" publie une lettre d'un correspondant de Manille, lequel affirme "avec un vif regret" que la moitié des troupes de terre et de mer des Etats-Unis réunies aux Philippines sont composées d'hommes d'origine allemande. La lettre en question fait aussi une description de l'administration américaine à Manille, qui est loin d'être flatteuse pour cette dernière.

Le correspondant de la "Gazette de Voss," à Manille, fait une description encore plus triste de l'occupation de Manille par les Américains. Dans cette description le correspondant s'étend longuement sur l'ivrognerie et les nombreux excès auxquels se livrent constamment les troupes américaines.

Le port de Montreal

Statistiques intéressantes

Il est entré, dans le port de Montréal, durant le mois de novembre courant, 71 vaisseaux océaniques. L'an dernier il n'en était entré que 64. C'est donc une augmentation de 7. D'autre part, voici le nombre de vaisseaux et le tonnage total des vaisseaux qui ont visité le port de Montréal durant les saisons de 1895, 1896, 1897 et 1898 :

Table with 3 columns: Année, Vaisseaux, Tonnage. Rows for 1895, 1896, 1897, 1898.

Comme on le voit, l'augmentation va toujours croissant d'année en année. Si nous comparons les chiffres, nous trouverons qu'il est entré dans ce port, cette année, 72 vaisseaux de plus qu'en 1897 et 228 de plus qu'en 1895. D'autre part, le tonnage total des vaisseaux entrés dans ce port cette année est de 214,257 de plus qu'en 1897 et de 513,873 de plus qu'en 1895.

Confiance méritée

La confiance que tout le monde a dans l'efficacité du "Baume Rhumal" est bien justifiée par les nombreuses cures qu'il opère chaque jour, 25 cts partout.

M. Laurier et la Rive Sud

M. Laurier, dit le "Sorelois," a promis des subsides à la Rive Sud, en 1807 et en 1808, et il ne nous en a jamais accordé, mais il en a donné à la ligne du Crow's Nest Pass, dans le Nord-Ouest, et à la Cle du Drummond, ce qui pourrait avoir pour résultat de tuer l'entreprise de notre chemin de la Rive Sud.

M. Laurier a promis de faire réouvrir au commerce le chemin du "South Eastern," entre Sorel et Drummondville, et voilà le Pacifique qui enlève tout le matériel qui lui restait sur cette ligne. C'est l'abandon absolu de cette voie si importante pour Sorel.

EXPERIENCES

L'ARTILLERIE

De l'armée et de la marine françaises

Paris 28.—Le gouvernement français porte en ce moment beaucoup d'intérêt aux expériences d'artillerie dans l'armée. Presque la moitié de l'artillerie française de campagne est pourvue de canons à tir rapide. Il y a quelques jours les canons d'une de ces nouvelles batteries ont lancé chacun vingt et un obus à la minute. Le but sur lequel tiraient ces canons était formé de deux cents soldats de bois disposés à quatre kilomètres de distance. En une minute et quarante-cinq secondes tous ces soldats étaient détruits.

On lit avec intérêt, dans la marine les nombreuses publications sur la récente guerre entre les Etats-Unis et l'Espagne et sur les enseignements qu'en découlent. Un officier de marine éminent écrit dans le "Journal des Débats" de courts essais sur ce sujet. L'auteur de ces essais loue la hardiesse avec laquelle l'amiral Dewey est entré dans la baie de Manille. L'artillerie américaine, cependant, est vivement critiquée, et on la considère comme inférieure à celle de n'importe quelle marine des grandes nations européennes. D'après les critiques français, le principal défaut des navires américains est l'impossibilité dans laquelle ils se trouvent d'embarquer des munitions en quantité suffisante pour permettre à leurs canons de continuer le feu pendant un certain temps. Les critiques en question disent que l'escadre de l'amiral Dewey, par suite du manque de munition, aurait pu se trouver très embarrassée si les Espagnols avaient fait preuve de science militaire en continuant les hostilités avec leurs batteries de terre, après la destruction de leur flotte.

L'évacuation de Cuba

Sera complète vers le 10 décembre

La Havane, 28.—La commission espagnole d'évacuation espère que la Havane sera complètement évacuée vers le 10 décembre, mais on croit généralement qu'il sera impossible d'embarquer toutes les troupes espagnoles qui occupent cette ville pour cette date. Néanmoins, un grand effort va être tenté pour terminer l'évacuation de l'île, toute l'armée désirant maintenant partir de Cuba le plus tôt possible.

Le bruit court qu'il est question de terminer l'évacuation du 5 au 10 décembre; le gouvernement militaire espagnol serait transféré à Cienfuegos, où le général Castellanos établirait son quartier général. Il y a de bonne raison de croire qu'avant le 1er janvier le drapeau étoilé flottera sur toute l'île.

La ligue anti-impérialiste

Prépare une protestation nationale

Boston, 28.—La Ligue anti-impérialiste prépare une protestation nationale contre l'établissement de la souveraineté des Etats-Unis sur les îles Philippines. Cette protestation sera remise au président et au congrès des Etats-Unis. Dans ce document, la Ligue anti-impérialiste protestera également contre l'extension de la souveraineté des Etats-Unis sur tout autre territoire étranger, sans le consentement du peuple.

Les membres de la Ligue disent qu'ils espèrent obtenir d'ici à quelques jours dix millions de signatures pour cette protestation. Un arrangement que l'on pourrait comparer à une chaîne sans fin est le moyen employé par la Ligue. Parmi les hommes choisis pour diriger l'oeuvre de la Ligue, il y en a de toutes les opinions politiques.

Une église de \$20,000

SERA ÉRIGÉE A STOTTSVILLE STATION

Après la messe, dimanche, à Stottsville, nouvelle paroisse de St-Valentin de Stottsville, le curé convoqua une dernière assemblée des paroissiens, pour décider de la construction d'une nouvelle église pour la jeune paroisse. Il a été unanimement décidé que les travaux commencent immédiatement. L'église sera construite en pierre et coûtera \$20,000; elle renfermera cent bancs pouvant contenir quatre personnes chacun. On ajoutera un jubé qui reposera sur des piliers et pourra aussi contenir 400 personnes. Ce jubé ne sera cependant pas construit avant que le besoin ne s'en fasse sentir et que la population de la paroisse ne soit considérablement augmentée. Les travaux commenceront avec un capital de \$5,000, provenant de l'assurance sur la vieille église brûlée il y a quelque temps à Stottsville. Les autres \$15,000 seront payables en douze ans, par paiements réguliers des fidèles. Le presbytère sera terminé très prochainement et coûtera \$1,000 de moins que n'importe quelle autre bâtisse semblable érigée dans le voisinage.

MORT

DANS UNE EGLISE AU COURS D'UNE MESSE BASSE

A l'église de Sainte-Rose, dimanche matin, au cours d'une messe basse, un vieillard d'un peu plus de 80 ans, est mort subitement dans son banc. L'événement a causé tout un désarroi parmi les fidèles, dont quelques-uns s'empresèrent auprès du vieillard en le voyant s'affaïsser, mais il expira avant qu'on pût lui porter des secours effectifs.

Le vieillard, qui se nomme Jacob Dufour, est un des plus anciens citoyens de Sainte-Rose.

Les murs d'un édifice s'écroulent

Rome, 28.—Pendant l'ouverture d'un nouveau collège à Porosa Argentina, près de Turin, les murs de la grande salle se sont écroulés ensevelissant les spectateurs sous les ruines. Trois évêques ont été blessés sur le coup; l'un d'eux a succombé depuis. On craint que beaucoup d'autres personnes n'aient été tuées ou blessées grièvement.

Mort sensationnelle

La descendant d'une grande famille rend le dernier soupir après avoir communiqué

Détroit, Mich., 28.—Comme poussée par une puissance surnaturelle, Mlle Elisa V. Godfrey-Watson se précipita hier matin, dans l'église Saint Pierre et Saint Paul, où après s'être approchée de la Table Sainte, elle regagna un des bancs de la nef. A peine agenouillée, elle s'affaissa subitement et rendit le dernier soupir, au milieu de l'étonnement des fidèles. Mlle Watson âgée de 78 ans, était l'une des plus vieilles résidentes de Détroit. Elle descendait de Jacques Godfrey de Marbœuf et de Jacques Godet de Marantette, pionniers du temps de Cadillac. Elle était la fille de l'honorable Pierre Godfrey et de Marie Anne Navarre Godfrey, et l'arrière petite-fille de Robert de Navarre.

Une nouvelle mission

Il y a quelques années, les Frères Mithaell ont construit un moulin à scie mû par la vapeur, en pleine forêt dans un endroit connu aujourd'hui sous le nom de "Moose Park", alors qu'ils étaient tout entiers aux travaux de construction du chemin de fer appelé "Le Drummond".

Maintenant en ce moulin sont employés trente familles canadiennes catholiques, qui sont privées de tout secours religieux. On a demandé à l'autorité compétente de vouloir bien s'occuper de leur triste position. Monseigneur Gravel a acquiescé à leur supplication et vient de nommer M. l'abbé Martial Manseau desservant de cette mission.

Moose Park est situé à dix milles de Ste Anne. M. Manseau résidera chez son frère, M. Alfred Manseau, curé de Ste Anne du Sault, et ira faire l'office divin tous les dimanches en ce poste qui se trouve sur la grande voie ferrée. Cette disposition de Monseigneur a été accueillie avec un vrai bonheur par toute la population de cette mission naissante. C'est ainsi qu'ont débuté modestement la plupart de nos belles et florissantes paroisses de nos Cantons de l'Est.

Nous souhaitons à M. l'abbé Manseau santé, bonheur et succès.

HOMMES FAIBLES

jeunes et vieux - Guérison permanente, assurée, de perte de vitalité - faiblesse, impotence, débilite, perte de mémoire, etc. 25 années de succès en Europe. Ecrivez pour notre livre "Hommes Faibles", gratis sur demande. PASTILLES du Dr. JEAN \$1.00 le flacon. Par la poste, cacheté, franco de port. Seuls dépositaires: Cie Medicale du Dr. Jean. Adressez: B. Poste Boite 137, Montréal, Can. EN VENTE CHEZ W. Brunet & Cie, pharmaciens, Québec.

MGR J. J. GRIMES

Eveque de la Nouvelle-Zélande

De passage a Montreal

Mgr J. J. Grimes, l'un des évêques de la Nouvelle-Zélande, est arrivé à Montréal, samedi, et il s'est retiré au séminaire de Saint-Sulpice. Dimanche c'est lui qui a donné le sermon à la grand-messe de l'église Saint-Patrice.

Mgr Grimes est Anglais de naissance, mais il a exercé longtemps son ministère dans la République voisine. Il fut directeur du collège Jefferson, à 60 milles de la Nouvelle-Orléans, sur les bords du Mississippi, et de là il fut envoyé en Louisiane, où il était, lorsque, en 1878, la fièvre jaune fit tant de ravages en ce pays et dans les Etats voisins.

Il y a 11 ans qu'il est évêque de la Nouvelle-Zélande. Son diocèse comprend toute la province de Canterbury, la côte Ouest, une partie de la province de Nelson, ainsi que les îles Chartham, situées en plein océan, à 400 milles de la terre ferme. Quand le nouveau prélat est arrivé dans ces contrées, il n'avait absolument aucune ressource. C'était un nouveau diocèse dont il était le premier évêque et ce qui rendait la situation encore plus difficile, c'est que les dettes étaient considérables, plusieurs églises, écoles, etc., étant fortement hypothéquées.

Heureusement, grâce à une stricte économie et à une sage administration, la question financière est maintenant considérablement améliorée.

Il y a 60 ans, dit Mgr Grimes, il n'y avait pas, dans toute la Nouvelle-Zélande, une seule église catholique, ni même un seul prêtre résident. Mais à l'heure qu'il est, grâce aux missionnaires Maristes et au clergé séculier qui est venu à leur secours ensuite, ce pays a maintenant un archevêque, trois évêques suffragants, plus de 100 prêtres, 500 religieux, 60 religieux enseignants et une population catholique de 100,000 âmes. Le distingué prélat dit que dans son diocèse qui comprend une étendue aussi grande que celle de l'Angleterre, il n'a que 17 prêtres. Ces derniers éprouvent, en conséquence, de grandes difficultés dans l'exercice de leur ministère. Un de ces prêtres, par exemple, le dimanche, est obligé de parcourir 17 milles pour dire ses deux messes. Pour visiter toute sa paroisse, il lui faut six jours d'un dur voyage à cheval, à travers les forêts vierges, le long des précipices, passer d'énormes rochers, etc.

Il y a quelques mois un de ses prêtres a dû faire un voyage de 400 milles en mer pour administrer les derniers sacrements à un mourant. C'est assez dire que l'on a besoin là-bas de nombreuses recrues pour travailler à la cause de la religion. Mgr Grimes a déjà réussi à s'assurer sept nouveaux prêtres, qu'il amènera avec lui. Il désire en outre doter son diocèse d'une cathédrale et le pape Léon XIII, avec qui il a eu une entrevue, à ce sujet, a beaucoup encouragé le projet. Sa Sainteté s'est même mise en tête de la liste des souscripteurs. Notre distingué visiteur restera quelques jours à Montréal, puis il se rendra à Vancouver par le Pacifique.

Une belle récompense

La duchesse de Sutherland donne \$20,000 à celui qui lui a rendu les bijoux qu'on lui avait volés.

Londres, 29.—La police de cette ville a arrêté deux hommes qui avaient en leur possession une quantité considérable de bijoux volés la nuit dernière, sur un convoi, entre Paris et Calais, et dont la propriétaire était la duchesse douairière de Sutherland. Les bijoux de la duchesse se trouvaient enfermés dans une petite valise et étaient évalués à plus de \$100,000.

La duchesse avait offert \$20,000 à celui qui lui rapporterait ses bijoux.

LE CATALOGUE

Du "Soleil"

LA NULLITÉ DE NOS GRANDS HOMMES

Sous le titre "Les élections provinciales," le "Soleil" de samedi publiait l'article le plus cocasse qui se puisse imaginer.

A propos des trois ou quatre élections provinciales qui doivent se faire incessamment, l'organe libéral faisait un appel chaleureux à ses amis, et leur énumérait les titres de l'administration Marchand à la confiance publique.

C'est cette énumération qui vaut son pesant d'or. Nous allons la reproduire "in extenso"; il n'y a pas de meilleur moyen de faire toucher du doigt l'insignifiance et la nullité de ce petit cabinet qui devait faire tant de bien à la province.

Voici donc, d'après le "Soleil" les exploits de ces colosses:

"Administration des affaires de la province sans avoir recours aux taxes."

"Diminution énorme du déficit."

"Inauguration de l'association des 'Des bons chemins' pour l'amélioration de la voirie municipale et des campagnes, permettant aux municipalités d'acheter des instruments pour cet ouvrage dispendieux, qui est pourtant de première importance pour le progrès du pays."

"Impulsion extraordinaire donnée à l'œuvre du rapatriement."

"La colonisation placée à l'entête de notre programme politique, faisant l'objet des préoccupations de nos hommes publics."

"Vulgarisation des connaissances nouvelles destinées à améliorer l'industrie laitière."

"Inauguration d'un service de statistiques agricoles analogue à ceux qui existent dans les autres provinces du Dominion, aux Etats-Unis, et dans tous les pays en progrès."

"Conseils pratiques distribués à profusion par le ministre de l'Agriculture pour favoriser la culture des arbres fruitiers."

"Distribution gratuite à tous les cultivateurs d'un cours pratique de médecine vétérinaire, de façon à leur permettre de soigner leurs animaux eux-mêmes sans encourir le trouble et les frais de faire venir le médecin vétérinaire."

"Visite personnelle des ministres sur tous les principaux champs de colonisation, afin de se renseigner sur place de ce qui pourrait bien être fait pour promouvoir cette œuvre nationale."

"Aide accordée à de malheureux colons qui, découragés, auraient pris la route de l'étranger."

"Précautions habiles et sages prises pour la vente des limites à bois, permettant au trésor public de réaliser une bénéfice sans précédent."

"Mesures prises pour la sauvegarde et la protection de nos chasses et pêches."

"Grand intérêt porté au développement de l'industrie nouvelle de la pulpe."

"Conférence avec une foule de capitalistes pour leur exposer toute la valeur de nos immenses pouvoirs d'eau et attirer ainsi le capital étranger."

"Immense prestige attiré à la province de Québec par le ministre Turgeon, à Honfleur, en France."

"Réduction considérable des dépenses à l'Assemblée Législative."

"Contrôle sévère des travaux publics sous la surveillance personnel de l'hon. M. Duffy."

Eh bien, voyons, après avoir lu cette longue énumération, y a-t-il un homme intelligent qui ne soit forcé de convenir que l'œuvre du gouvernement Marchand a été jusqu'ici nulle, absolument nulle?

En effet que voit-on dans ce pitoyable catalogue du "Soleil"? Des affirmations fausses, pour une partie, l'énoncé d'actes qui sont au crédit du gouvernement conservateur pour une autre partie, et des phrases creuses, accusant un vide déplorable, pour le reste.

Le "Soleil" dit: "administration des affaires sans avoir recours aux taxes." Ceci est une fausseté manifeste. Le gouvernement Marchand, dont les membres avaient tant crié contre la taxe avant d'arriver au pouvoir, n'ont pas aboli un seul des impôts existant lorsque le gouvernement conservateur est tombé. Durant leur dernière année fiscale ils ont perçu \$194,312 pour la taxe sur les corporations commerciales, et \$163,455 pour la taxe sur les successions. Et cependant ils avaient attaqué cette dernière taxe en particulier avec violence lorsqu'elle fut introduite en 1892.

"Diminution énorme du déficit." Faux, encore! Il est bien entendu que l'exercice 1896-97 ne peut servir de base de comparaison parce qu'il a été malhonnêtement truqué et manipulé par le cabinet libéral. Mais

prenez n'importe quelle année du régime conservateur, 1892-93, 1893-94, 1894-95 ou 1895-96, et faites la comparaison des dépenses et recettes ordinaires de ces exercices avec celles de l'exercice 1897-98. Dans chaque cas vous trouverez un immense avantage en faveur du régime conservateur. Loin de supprimer les déficits, M. Marchand est arrivé à la fin de son exercice 1897-98 avec un déficit de \$230,000.

"Les bons chemins." C'est le gouvernement conservateur, c'est l'honorable M. Beaubien qui a été l'initiateur de cette politique, et le gouvernement actuel n'a d'autre mérite que de marcher sur les traces de son prédécesseur.

"Impulsion extraordinaire donnée à l'œuvre du rapatriement." Oui, impulsion extraordinaire sur le papier. Mais quand on en vient aux faits, aux chiffres et aux noms, on constate que le rapatriement a été plus considérable et s'est mieux fait sous le gouvernement conservateur que sous le gouvernement actuel.

"La colonisation placée à l'entête de notre programme politique." Voilà quelque chose de neuf! Tous les gouvernements, depuis trente ans, ont arboré le drapeau de la colonisation. Mais il ne suffit pas d'écrire un mot en tête d'un programme. Il faut agir. Les faits sont plus éloquents que les paroles. Et les faits démontrent que les gouvernements de Boucherville, Taillon et Flynn ont fait faire d'immenses progrès à la colonisation. Ainsi, en quatre ans, de 1887 à 1891, le gouvernement Mercier avait vendu 489,585 acres de terre, pour les fins de colonisation; et en quatre ans de 1891 à 1896, le gouvernement conservateur en avait vendu 596,046, soit 107,000 de plus. De 1887 à 1891 le gouvernement Mercier avait octroyé gratuitement aux colons 5,789 acres de terre, et de 1891 à 1896 le gouvernement conservateur en avait octroyé gratuitement 123,535, soit 117,746 acres de plus. En outre le gouvernement conservateur avait donné à la colonisation du lac St-Jean, de la vallée de Métapédia, et du Nord de Montréal une puissante impulsion. Des ponts magnifiques ont été construits à la Grande Décharge, à Saint-Félicien, à Ticonapé, à Mistassini, dans la région du lac St-Jean; à Causapcal et à St-Alexis, dans la vallée de Métapédia; des chemins carrossables ont été faits dans le Nord; une ligne de bateaux à vapeur a été établie pour les colons sur le lac St-Jean; la superbe colonie de Mistassini et l'établissement des Trappistes ont été fondés, etc. Que les ministres libéraux montrent leurs œuvres à côté de celles-là.

"Vulgarisation des connaissances nouvelles destinées à améliorer l'industrie laitière." Ce ne sont ni que des mots, mais où sont les faits? Le gouvernement conservateur, lui, avait fait prendre à cette industrie un essor inouï jusque là. C'est sous ce gouvernement que s'est fondée l'école d'industrie laitière de St-Hyacinthe, qui dans ses quatre premières années a donné l'instruction à 1094 élèves, et répandu conséquemment dans toutes les parties de la province la connaissance des meilleures méthodes et des meilleures pratiques. Veut-on des chiffres, pour les progrès réalisés par l'industrie laitière sous le gouvernement conservateur? En 1890 nous avions 111 beurrieres et 617 fromageries, en tout 728 fabriques; En 1895 nous en avions 1774, soit une augmentation de 1046. En 1890 la production du beurre et du fromage n'atteignait pas \$3,000,000; et en 1894 elle dépassait \$7,500,000, soit une augmentation de \$4,500,000 au bénéfice de la classe agricole.

Le "Soleil" poursuit: "Inauguration d'un service de statistiques agricoles." Cela c'est du vieux-neuf. Nous avons eu des statistiques de ce genre depuis un grand nombre d'années.

"Conseils pratiques distribués à profusion pour la culture des arbres fruitiers." L'honorable M. Beaubien avait déjà agi dans ce sens lorsqu'il était commissaire de l'Agriculture.

"Distribution gratuite d'un cours de médecine vétérinaire." Ici encore nos ministres libéraux ne font que suivre l'exemple du cabinet conservateur.

"Visite personnelle des ministres sur tous les principaux champs de colonisation." Les ministres conservateurs ont visité le lac St-Jean, la vallée de la Métapédia, la Gaspésie, le Nord, mais ils ne se sont pas bornés à visiter, ils ont agi, comme nous l'avons démontré plus haut.

"Aide accordée à de malheureux colons." Tous les gouvernements à tour de rôle ont été appelés à accorder des secours de ce genre.

"Précautions habiles et sages pour la vente des limites à bois." Donnons donc le détail de ces précautions habiles et sages. Tout ce que le public voit, c'est que le gouvernement Marchand fait des ventes de limites à l'ouest, qu'il en vend tous les dix mois pour masquer ses déficits, et

que, semblable au bon Lafontaine, il mange son fonds avec son revenu.

"Mesures prises pour la sauvegarde et la protection de nos chasses et pêches." En voilà encore une nouveauté! M. Parent aura beau se tremousser, il ne fera jamais le quart de ce que l'honorable M. Flynn a fait dans ce sens.

"Grand intérêt porté à l'industrie de la pulpe." Ceci est pyramidal! Oyez, électeurs, de Beauharnois et de Lévis: M. Marchand—la relique—et ses collègues sont des grands hommes et des bienfaiteurs publics, parce qu'ils portent intérêt à la pulpe. La recette est facile: éprouvez de l'intérêt pour la pulpe, ou pour une industrie quelconque, et vous deviendrez immortels!... Pauvre "Soleil!"

Achevons le catalogue. "Conférence avec une foule de capitalistes." Comment! nos ministres ont eu des conférences avec des capitalistes, avec une foule de capitalistes!... Qu'en leur dresse des autels, et qu'ils soient mis au rang des dieux! Songez-y: avoir des conférences avec une foule de capitalistes! Heureuse la province qui a de tels hommes à sa tête!

Est-ce tout? La liste des bienfaits du grand ministre est-elle épuisée? Pas encore; suivant l'expression de Lacordaire, il nous faut boire jusqu'à la lie ce calice de gloire. Et nous arrivons tout ému devant ce paragraphe: "Immense prestige attiré à la province de Québec par le ministre Turgeon à Honfleur, en France." Ah! si les électeurs de Beauharnois et de Lévis restent insensibles à cette phrase, ils n'ont pas d'entrailles. Comment ne pas être séduit par cet "immense prestige," par ce prestige "attribué à la province," en vertu d'une loi d'attraction spéciale, "à Honfleur," où elle avait élu domicile pour l'occasion, et par dessus le marché, à Honfleur, "en France." Ce "prestige attiré à la province à Honfleur, en France," par le "ministre Turgeon", nous fait tomber la plume des doigts. Et nous n'avons plus la force de mentionner les deux derniers articles du catalogue: les dépenses sessionnelles diminuées, faitoté que nous avons déjà établie, et le contrôle sur le département des Travaux Publics, où M. Duffy, parait-il, joue à la perfection le rôle de Ceribère, avec la collaboration sympathique de George Washington Stephens.

Voilà l'œuvre du cabinet provincial, d'après son principal organe. Après avoir parcouru cette ridicule et pitoyable énumération, y a-t-il un homme sensé qui ne soit forcé d'admettre que le gouvernement Marchand est le gouvernement le plus inerte, le plus vide, le plus nul, le plus incolore, le plus inefficace, le plus impotent que nous ayons eu depuis 1867?

La démonstration est parfaite, et c'est le "Soleil" qui s'en est lui-même chargé avec son ordinaire maëstria.

Bravo et merci, messieurs!

Une leur d'esperance!

Mann aura peut-être un nouveau procès ou obtiendra la commutation de sa sentence

Montréal, 30.—Le meurtrier Elzéar Mann a regu hier matin, la visite de son dévoué défenseur, l'avocat Tancrède Pagnuelo. Cette visite, comme bien on peut le supposer, était attendue avec une bien vive impatience par le héros du drame de la ruelle Poupard. Le condamné à mort repose une confiance illimitée dans son avocat, car il sait que ce dernier lutte toujours avec la plus vive énergie pour l'arracher aux mains du bourreau.

En arrivant à la prison, M. Pagnuelo a été immédiatement introduit auprès du prisonnier. Je vous apporte de bonnes nouvelles, lui dit-il, en lui serrant la main. Oh! tant mieux, répliqua Mann et je vous remercie du fond du coeur. L'avocat et le condamné à mort s'assirent tous deux et causèrent ensemble pendant une vingtaine de minutes.

L'avocat Pagnuelo a annoncé au malheureux Mann que deux témoins, entre autres, avaient été entendus depuis le procès et que leurs témoignages devaient sinon lui obtenir un nouveau procès, du moins lui valoir une commutation de peine. De plus, une puissante requête a été adressée au ministre de la justice lui demandant d'user de ses prérogatives en sa faveur. Cette requête porte les signatures des avocats St-Pierre, Poirier, Madore, Wilson et de 75 autres disciples de Thémis.

Mann s'est montré touché jusqu'aux larmes du dévouement de son défenseur et il l'a remercié avec effusion.

Le condamné à mort garde sur lui bien précieusement des lettres qu'il a reçues de son vieux père et de sa vieille mère que l'âge et les maux empêchent de laisser leur chambre de la Pointe à Gatineau pour venir à Montréal embrasser leur malheureux fils.

Interrogé à son retour de la prison, M. Pagnuelo a dit que la requête en faveur de Mann avait été très bien reçue par le ministre de la justice. Il est dit dans cette requête que des témoins importants n'ayant pas été entendus, lors du procès, un autre procès ou une commutation de peine devenaient nécessaires.

Cette requête est basée sur l'article 748 du code criminel qui se lit comme suit:

"Si, sur demande de la clémence de la Couronne en faveur de quelque personne convaincue d'un acte criminel, le ministre de la justice éprouve quelque doute que cette personne aurait dû être trouvée coupable, il pourra, au lieu de recommander à Sa Majesté de faire grâce ou de commuer la sentence, après telle enquête qu'il jugera à propos, ordonner par écrit qu'un nouveau procès ait lieu à telle époque et devant telle cour qu'il jugera à propos."

M. Pagnuelo dit que c'est la première fois que semblable procédure est employée pour demander un nouveau procès, par une requête implorant la clémence royale et en même temps un nouveau procès ordonné par le ministre de la justice.

Le juge Wurtelle a dû envoyer, hier matin, son rapport au ministre de la justice.

M. FRANK GRUNDY

Jeudi dernier, les employés du Québec Central, au nombre de quarante environ, sont allés présenter leurs hommages au populaire gérant-général du Québec Central, M. Frank Grundy, à sa nouvelle résidence, rue Queen.

M. Dancose, de St-François de Beauce, l'un des plus anciens agents de la compagnie, présenta, au nom des employés, une adresse brillamment énoncée par M. Monminy, en même temps qu'un service complet de coutellerie en argent, contenu dans un élégant casier en bois de rose, et un saladier en verre coupé. M. Grundy, pris à l'improviste par cette démonstration inattendue, sut cependant trouver des termes appropriés pour remercier ses fidèles employés de cette marque de sympathie et les assurer de la réciprocité de l'estime qu'ils lui témoignaient.

Voici l'adresse lue par M. Dancose: A M. Frank Grundy, Gérant-Général du chemin de fer Québec Central,

Monsieur.—En nous présentant devant vous avec ce témoignage d'estime et de respect, nous, les employés du Québec Central, désirons vous exprimer, d'une manière non équivoque, notre reconnaissance pour les marques délicates d'attention que vous avez toujours manifestées à notre endroit.

Nous savons, monsieur, qu'un homme qui remplit une haute et importante position comme la vôtre, tient dans ses mains le sort de ses subalternes. Sous l'autorité d'un chef, les sujets peuvent être heureux ou malheureux. Il peut, par des paroles sévères, et une volonté arbitraire, les tenir constamment dans le malaise et l'angoisse, ou d'un autre côté, procurer le confort, le bonheur et protéger les droits de ses employés. Vous avez adopté ce dernier mode et nous sommes heureux de vous en rendre le témoignage en cette circonstance. Sous votre égide, nous sentons que les regards d'âmes des hommes nous sont accordés; nous sommes régulièrement et bien rémunérés pour nos travaux; cela nous encourage à rester loyaux et fidèles et nous met au coeur cette confiance en la stabilité de nos positions qui apporte à nos familles cette sensation de bonheur et de sécurité si désirable.

Nous vous offrons nos félicitations pour le grand succès qui a couronné votre sage et habile administration, des affaires de la compagnie depuis dix ans, laquelle a fait du Québec Central, alors une ligne locale financièrement embarrassée, un système complet de voie ferrée prenant rang parmi les plus prospères du Canada. Sachant que ce résultat est dû en grande partie à votre énergie et à votre administration, les employés du chemin sont fiers de partager avec vous la satisfaction qu'il comporte.

Sous ces circonstances nous avons cru que votre entrée dans votre nouvelle et somptueuse résidence était une occasion favorable de vous offrir nos sincères remerciements et de vous souhaiter, à Mme Grundy et à vous, une vie longue et heureuse. Nous vous prions d'accepter ce cadeau, produit d'une souscription volontaire et spontanée de tous, comme gage de notre bonne volonté et des vœux sincères que nous formons pour vous conserver longtemps comme notre chef.

LES EMPLOYÉS DU Q. C.

Le "Manitoba" vient d'entrer dans sa 28e année d'existence. Toutes nos félicitations au vaillant confrère et nos meilleurs souhaits de succès pour l'avenir.

LE CONGRES

DE COLONISATION

Fin de ses travaux

Importantes suggestions

Montréal, 23.—Ce matin, à 10 heures, les deux comités des voies et moyens et de la législation, le premier présidé par M. l'abbé Marquis, le second par M. de Montigny, recorder de Montréal, se sont réunis au Château Ramezay et ont étudié diverses questions pratiques se rattachant à l'oeuvre de la colonisation.

Le comité des voies et moyens a d'abord discuté la question du transport des colons et de leurs effets par les compagnies de chemin de fer. Généralement les compagnies de transport accordent certains avantages aux colons, mais elles pourraient faire davantage. La compagnie du chemin de fer du Lac St-Jean, par exemple, transporte les colons gratuitement. Pourquoi d'autres compagnies beaucoup plus riches et plus puissantes qu'elle, ne pourraient-elles pas en faire autant? M. l'abbé Marquis fait remarquer que les colons partant de tout point situé à l'est de Lévis, ne jouissent d'aucun privilège de réduction sur l'intercolonial. Le comité formula le voeu que les compagnies de transport favorisent davantage les colons qui veulent se transporter sur des terres nouvelles.

On émet ensuite des voeux en faveur de l'emploi des machines pour la confection des chemins de colonisation, et en faveur de la construction des ponts par le gouvernement fédéral sur les rivières navigables et flottables. Le gouvernement central, trouve-t-on, ne fait pas assez pour la colonisation des nouvelles terres dans la province de Québec.

Le gouvernement provincial est disposé à créer des services de diligence pour relier les centres de colonisation avec les chemins de fer. Le comité émet le voeu que le gouvernement se serve de ces lignes de diligence pour le transport des malles.

On émet ensuite un voeu en faveur de la création, à Montréal, d'un musée ou exposition permanente des produits agricoles, forestiers, miniers, etc., de la province, par régions, afin que les nouveaux colons puissent facilement se renseigner sur les ressources des différentes parties du pays.

Il y a eu aussi un voeu émis en faveur de la création d'un système de crédit agricole et de colonisation avec le concours du gouvernement provincial.

À la séance d'hier soir, M. Turgeon a insisté sur la nécessité d'appliquer l'argent voté par la législature en faveur de la colonisation uniquement à des travaux de colonisation. Le comité a émis un voeu pour appuyer l'honorable ministre.

On a fait un peu ridicule de dire que l'argent de la colonisation doit être appliqué à la colonisation; mais il est devenu nécessaire d'affirmer cette vérité de la Pallas, puisque de l'avis de tout le monde, une forte partie de l'argent voté en faveur de la colonisation se dépense dans les vieilles paroisses pour des travaux qui n'ont aucun rapport avec la colonisation.

Une longue discussion a eu lieu sur le plan par excellence qui paralyse l'oeuvre de la colonisation: l'acaptement des lots par des spéculateurs qui gardent des terrains pendant dix, quinze, vingt, trente ans parfois, sans y faire le moindre travail de défrichement. Ce mal est universel et criant, et à cause des influences politiques qui protègent les spéculateurs il a été impossible jusqu'ici de faire exécuter la loi qui veut que les terres de la couronne ne soient cédées qu'à des colons "bonafide." Le sentiment à peu près unanime du comité c'est qu'il faut frapper un grand coup pour renverser cet obstacle à la colonisation et exiger rigoureusement que pour pouvoir garder un lot, il faut y faire des travaux sérieux de défrichement. Tant que l'on n'aura pas fait disparaître cet abus, la colonisation ne pourra jamais prospérer.

Cette même question a aussi été longuement discutée au comité de la législation.

L'après-midi à trois heures, il y a eu séance générale du congrès, au Cabinet de Lecture Paroissial.

Mgr O'Connell, évêque de Peterboro, très sympathique aux Canadiens-français, a pris la parole et a cordialement invité nos compatriotes à se rendre dans son diocèse.

M. l'abbé Marquis a présidé des avan-

tages qu'offrent la vallée de la Métapédia et la Gaspésie, au point de vue de la colonisation. Il a aussi fait connaître ce qu'accomplissent les sociétés de colonisation.

M. Siméon Lesage a fait l'historique de la colonisation depuis 1852.

Le R. P. Baubert, l'un des pères de Montfort, a parlé de cette région et a montré ce que les colons peuvent faire même sur des terres inférieures, grâce à un travail persévérant et intelligent.

M. Jules Tessier a loué l'oeuvre de la colonisation. Enfin, M. Girard, député du Lac St-Jean, a fait un discours extrêmement pratique et très écouté sur les points faibles de notre système de colonisation ou plutôt de notre manque de système.

Montréal, 25.—Les travaux du congrès se sont terminés hier soir, vers minuit.

L'avant-midi:—Séances importantes des comités de voies et moyens et de législation. L'après-midi, séance du comité des résolutions.

L'après-midi aussi séance générale, conférences par M. V. Barthe sur les pouvoirs d'eau de la province; par M. L. O. Armstrong, qui a parlé en français sur la nécessité d'inculquer de bonne heure le goût de la colonisation et de l'agriculture aux jeunes gens; par M. René Dupont, sur la région du lac St-Jean; par l'abbé Gingras, curé de Sturgeon Falls, sur la région du lac Nipissing; par l'abbé Gagné, curé de Maria, sur la Gaspésie et la vallée de la Matapédia; par l'abbé Lizotte, sur le lac St-Jean, etc.

Séance de clôture le soir, de huit heures à minuit. Conférence par le R. P. Collet, sur le Nominique; M. de Montigny, sur le Nord; M. De-naudet, sur le crédit agricole.

Ensuite a eu lieu la lecture, puis la discussion et l'adoption des résolutions préparées et par les comités.

Voici les principales résolutions qui ont été définitivement adoptées:

1. Le congrès émet le voeu qu'il soit nommé dans chaque région de colonisation, des guides officiels recommandés par l'agent local, pour diriger et conduire les colons dans la recherche des lots à cultiver, afin que les dits colons ne fassent pas un voyage infructueux et décourageant, et que ces guides soient choisis, autant que possible, parmi les colons des environs.

2. Que la création des voies ferrées dans les régions de colonisation est absolument nécessaire pour assurer la prospérité de ces localités et ce congrès recommande fortement aux gouvernements fédéral et provincial de vouloir bien accorder des subventions suffisantes pour assurer leur construction et extension comme grande entreprise d'intérêt national et spécialement:

- 10. L'extension immédiate du chemin Montréal et Occidental jusqu'à Nominique; et plus tard jusqu'à la Gatinéau et au Temiscamingue.
20. Le chemin du Lac St-Jean jusqu'à St-Michel.
30. Le chemin de la Baie des Chaleurs jusqu'à Gaspé.
40. Le chemin de Montfort jusqu'à La Rivière.
50. Un chemin depuis Métapédia jusqu'à la Rivière-du-Loup.

Proposé que dans les régions de colonisation le gouvernement fédéral soit invité à aider à l'érection des ponts sur les rivières navigables ou flottables et qu'il contribue davantage à la construction des quais nécessaires à la navigation.

Que la distribution des crédits de la colonisation se fasse de manière que l'argent serve exclusivement aux fins de la colonisation.

Considérant que le gouvernement fédéral donne 100 acres de terre fertile et aisée à mettre en culture, dans les prairies de l'Ouest, à tous les colons qui en font la demande, tandis que les colons de nos forêts, ont des travaux considérables à exécuter pour en faire le défrichement, sur les lots qu'ils achètent du gouvernement local, il est proposé que, pour favoriser la mise en valeur de nos terres publiques, il est urgent que la gratuité soit adoptée pour la colonisation de la province de Québec comme pour les régions fertiles du Nord-Ouest.

Considérant qu'une grande partie du domaine public est entre les mains des spéculateurs qui le détiennent depuis 20, 30 et 40 ans, sans avoir jamais accompli aucune des obligations exigées par la loi et que cet état de choses est le plus grand obstacle à la colonisation de nos terres.

Il est proposé qu'il est urgent d'annuler la vente de tous les lots dont les conditions de vente n'ont pas été remplies et que tout colon intéressé qui en fera la preuve à la satisfaction de l'agent des terres de la région, aura un droit préférentiel de faire l'acquisition du lot dont la vente aura été ainsi annulée, et que, pour mieux assurer dans l'avenir l'application de cette disposition, les conditions d'établissement imposées par le billet de location soient amendées par l'obligation de défricher deux arpents et demi par année, pendant les quatre premières années, et de faire sur le dit défrichement un chemin de front terminé dans le cours des deux premières

années, et qu'il soit de plus stipulé au dit billet de location que si les obligations n'en sont pas accomplies, la dite location sera annulée "ipso facto."

Que le gouvernement local devrait faire une loi pour imposer un droit d'exportation sur les bois de pulpe de manière à favoriser la fabrication de la pulpe dans la province de Québec.

Que la location des lacs et rivières devrait être limitée aux endroits éloignés des grandes voies et que le colon qui résiderait aux environs de ces lacs et rivières devrait avoir le droit de pêche à son usage et celui de sa famille.

Que pour faciliter les opérations de colonisation et d'agriculture, il soit créé un crédit agricole avec le concours du gouvernement de Québec, de manière à obtenir des capitaux dans les conditions les plus favorables.

Attendu qu'il existe un mouvement sérieux de rapatriement parmi nos compatriotes des Etats-Unis,

Que les gouvernements local et fédéral soient instamment priés d'adopter des mesures pour encourager le rapatriement dans la Nouvelle-Angleterre en y nommant des employés parlant les deux langues.

Le Congrès de colonisation émet le voeu que nos seigneurs les Archevêques et Evêques de la Province soient priés d'engager leur clergé et leurs diocésains respectifs à encourager de toutes manières les sociétés de colonisation et leur fournir des ressources qui leur permettent d'aider les colons "bona fide" en pourvoyant à leurs plus pressants besoins.

Que ce Congrès prie les compagnies de chemin de fer, et spécialement l'Administration du chemin de fer Intercolonial, d'accorder aux colons leur transport gratuit, et spécialement le transport gratuit des effets, bagages, outils, bétails, etc.

Le Congrès émet de plus le voeu qu'il soit constitué un conseil de colonisation à l'insu du conseil d'agriculture, pour assister le ministre afin de soustraire l'oeuvre de la colonisation aux influences politiques.

Enfin, un bureau permanent est nommé pour voir à la mise à exécution des résolutions et pour préparer les réunions annuelles du Congrès.

Discours de M. Jos. Girard, M. P. P.

Si j'ai accepté l'invitation qui m'a été faite d'adresser la parole à l'une des séances du grand congrès de colonisation que les directeurs de la Société de Colonisation ont si bien organisé, ce n'est pas parce que j'ai vu apporter un grand concours de lumière aux délibérations de l'assemblée, mais parce que j'ai compris qu'à Montréal on voulait connaître bien la véritable position de la colonisation dans tous les coins de la Province, et que l'on désirait, après une étude sérieuse de l'état de choses actuel, trouver moyen de porter remède aux maux, s'il y a lieu, et en tous cas promouvoir plus rapidement que jamais la marche de la colonisation dans la Province, sans distinction de clochers et sans lutte d'intérêts de localité. Toutefois, sans vouloir établir une comparaison de clochers, je vous demanderai en passant de vous dire quelques mots de la région que j'ai l'honneur de représenter, afin de vous démontrer que, là comme ici, comme dans la Matapédia et la Gaspésie, il y a des terres riches et fertiles sur lesquelles un colon peut vivre heureux et content et assurer à sa famille un avenir prospère.

Le seul capital entré au Lac St-Jean a été une somme énorme de courage, d'énergie, de religion et de foi dans l'avenir de la Province: d'autre capital; pas du tout. En 1854 il n'y avait pas une âme, et aujourd'hui on en compte une vingtaine de mille, composant vingt-quatre ou vingt-cinq paroisses assez à l'aise pour ne pas faire rougir les vieilles paroisses qui ont fourni la population qui les habite. L'an dernier, le Lac St-Jean exportait par les chars 2,000,000 livres de fromage et une quantité raisonnable d'animaux vivants; cette année, on a expédié autant de fromage et 60 chars d'animaux vivants, sans compter les grains et les foins qui sont consommés dans les chantiers qui produisent des millions de pieds de bois—et cependant il n'y a dix ans que le chemin de fer est rendu à Roberval et six ans qu'il se rend à Châteauguay. Il y a vingt ans que je suis fixé sur la terre que j'habite aujourd'hui, et à part de deux qui sont partis, dans ma paroisse les cent premiers colons qui s'y sont fixés vivent à l'aise sur les mêmes terres qu'ils ont achetées du gouvernement, il y a 25 ou 30 ans—et ce est l'histoire de toutes nos paroisses.—Par conséquent nous n'émigrons pas et le sol qui nous a vu naître nous fournit quotidiennement ce dont nous avons besoin.

Notre chemin de fer transporte gratuitement au Lac St-Jean les colons avec leurs bagages, leurs provisions et leurs instruments d'agriculture. C'est un grand avantage dû au bon esprit du bureau de direction qui agit ainsi de-

puis le commencement de ses opérations, sans aide supplémentaire des gouvernements, sauf depuis deux ans. Qu'on me permette, en passant, de remercier publiquement pour mes commettants, ces messieurs de leur esprit public; et qu'on me permette aussi de mentionner spécialement les noms de deux hommes qui ont été les auteurs et les faiseurs de la construction de notre chemin, je veux dire M. Elzée Beaudet, le vice-président actuel, et M. J. G. Scott, l'habile gérant de notre compagnie. Ces deux noms ont la vénération publique dans la région et seront répétés longtemps par nos enfants.

Si une pauvre compagnie comme la nôtre, avec des subsides pourtant bien moins considérables que qui sont payés à d'autres chemins dans les mêmes conditions, peut donner autant d'avantages aux colons, je me demande pourquoi le chemin du gouvernement de l'I. C. R. n'en fait pas autant en faveur de la Gaspésie?

Quant au climat, un journal tenu chez nous et dans nos régions de colonisations établirait clairement que nous n'avons rien à envier aux autres parties de la Province: lundi matin on labourait dans mon pays, et hier je voyais labourer dans une campagne près de Montréal. Donc, messieurs, nous sommes tous sur un pied d'égalité fraternelle, et je vous invite tous à venir faire de la colonisation au Lac St-Jean, et je suis sûr que, si vous acceptez, vous serez contents d'être venus.

Maintenant, avec votre permission, j'ajouterai quelques considérations sur les améliorations possibles à apporter à l'état actuel de la colonisation.

Dans la région que j'habite il y a une plaie qui paralyse tout, contre laquelle tout le monde érie et que personne n'ose attaquer de front: c'est la spéculation sur les lots, qui a été engendrée par les lois qui nous régissent, et qui paraît tellement puissante maintenant, que son ouvrage injuste se continue au détriment de l'intérêt général.

D'après moi, il y a défaut dans toute l'organisation et voici mes vues:

Les arpentages sont incomplets, en ce sens qu'ils ne donnent pas du tout l'idée juste de la valeur véritable des terres arpentées. Je voudrais, moi, que tout arpenteur fût contraint à avoir avec lui, dans un arpentage de canton, un explorateur chargé spécialement chaque jour de visiter en détail les lots qui sont arpentés afin que le soir l'arpenteur puisse faire rapport sur tant de lots portés dans la journée il y en a tant qui sont prodigieusement à la culture, tant qui ne sont que des terres à bois, ou que ce sont de bonnes terres. Le simple passage dans les frontaux ne donne aucune idée de la terre à deux arpents chaque côté, et une foule de colons ont été les victimes de cette lacune en achetant sur la parole des rapports publiés des lots qui ne valaient rien du tout au point de vue agricole, et j'ai entendu bien des reproches parfois bien amers, contre les hommes qui trompent ainsi le pauvre de bonne foi se confiant dans la direction des hommes publics.

Il faut à tout prix remédier à ce mal. Puis la vente des lots faite on impose comme condition l'occupation dans les six mois, et 10 acres de défrichement dans les premiers quatre ans—c'est ici que les spéculateurs arrivent en troupes et jouent avec la loi à leur aise tout comme si la loi n'était pas, on veut faire annuler la vente faite à ces messieurs; il faut 60 jours d'avis pendant lesquels le coupable réussira à trouver une influence politique qui persuadera au ministre que la cancellation ne doit pas avoir lieu, et de fait le ministre se rendra; et la première vente sera maintenue, et le spéculateur jouira de son usurpation en attendant qu'un colon sérieux qui craint de s'enfoncer trop loin dans la forêt lui paie \$100 à \$200 pour ce qu'il a payé \$1.00 au gouvernement. Le seul moyen de remédier à cela d'un coup, est de garder les mêmes conditions d'établissement, mais qu'il soit écrit sur le billet de déclaration que tous les douze mois celui qui n'aura pas rempli ses obligations, perdra "ipso facto" ses droits, que l'agent des terres tache de faire une visite annuelle dans les cantons qu'il surveillera, fera l'annulation sans avis, le jour de son passage. Le lendemain, messieurs les spéculateurs vont travailler ou s'en aller, et au moment où la forêt disparaît, que ce soit un spéculateur ou un autre qui travaille, ce moment-là est la marque du vrai progrès—et comme encourageant que l'on donne gratuitement nos terres à celui qui, dans les deux premières années, aura fait cinq arpents de défrichement et ouvert un chemin temporaire en face de son terrain.

Puis, que le gouvernement ne mette en vente, à la fois, que le moins de terre possible, rang par rang, afin de faciliter le groupement des colons, qu'il suspende les arpentages nouveaux tant que nos terres arpentées ne seront pas vendues, et vous verrez bientôt cesser les demandes de chemins de colonisation lentement ac-

cordés et faits à moitié, et l'argent de colonisation sera employé pratiquement, et vous aurez rendu un grand service au public.

Pourquoi, lorsque le gouvernement vend des limites à bois, ne les fait-il pas explorer d'avance et dans les cas où ces limites sont sur des terres maigres ne fixe-t-il pas un diamètre plus gros au bois à être coupé par les marchands, afin qu'il reste pour le colon, et qui deviendra bientôt, une ressource sur son lot pour gagner quelque argent, et lui permettra d'éviter, ce que j'ai vu bien des fois, d'acheter du bois pour ses propres bâtisses sur un lot en bois debout. Ces anomalies, messieurs, vous disent qu'il y a besoin de remaniements nécessaires par l'expérience de plusieurs années.

Quant aux chemins de colonisation, n'est-il pas désirable que les argentés destinés à cette fin ne soient pas gaspillés, comme on le voit tous les ans, pour de viles fins politiques et souvent personnelles, en ouvrage de réparations dans les vieilles paroisses.

J'entends parler de chemins de fer aujourd'hui à propos de colonisation, et on me répondait la Province ne peut plus en faire. Je ne discuterai pas cette opinion, mais si on ne peut plus faire de grands chemins de fer, pourquoi dans les cas urgents et pour augmenter la marche du progrès, n'a-t-on pas recours aux chemins de fer étroits (des Decauville par exemple) qui rendent de grands services dans d'autres pays et coûtent si peu à construire et à entretenir?

Pour moi, j'admirerais un gouvernement qui ne pouvant me donner un gros pain tout de suite, m'en donnerait une bonne tranche capable de me faire attendre sans souffrir, de meilleures circonstances.

On parle aussi d'aide ou faveur aux colons pauvres, un bonus de tant de l'acre? ou un autre aide directe. Je n'ai pas foi dans ces systèmes qui peuvent entraîner de grandes dépenses, sans grand succès souvent.

Au lieu de cela que les sociétés de colonisation achètent un ou plusieurs lots dans les cantons qu'elles colonisent et que les défrichements sur ces lots soient faits par les colons qui se grouperont à l'environ, et lorsque ces terrains auront pris une valeur raisonnable et que les colons pourront se maintenir entre eux, ils seront vendus au profit de la société, qui, avec le même argent, recommencera ailleurs le même ouvrage philanthropique dans un autre endroit. Voilà d'après moi des moyens de remédier aux maux que nous constatons et que je soumetts respectueusement à l'attention et à la discussion de ce congrès.

Il reste la fondation de crédits agricoles qui débarrasseraient les colons et les cultivateurs du fardeau d'intérêts trop lourds. En France, en Allemagne et ailleurs les caisses rurales protègent les habitants des campagnes et leur ménagent des sommes considérables. Il y a maintenant dans le pays des capitaux considérables qui souvent ne rapportent pas de gros produits aux propriétaires. Pourquoi le capital canadien ne pourrait-il pas rendre à la classe agricole, les mêmes services que le capital européen trouve moyen de rendre aux populations rurales?

Votre congrès, messieurs de Montréal, va s'occuper de toutes ces questions. Peut-être n'obtiendra-t-il pas tout ce qu'il désire, du premier coup, mais je vois trop d'hommes d'affaires mêlés au mouvement, je vois trop l'unanimité des sentiments dans toutes les parties de la Province pour ne pas espérer un plein succès sur toute la ligne, dans un avenir très rapproché, et je vous félicite en terminant, de votre esprit d'entreprise si patriotique et si national.

Plutôt mourir que de souffrir

Les douleurs rhumatismales dans le dos font pleurer.—Le South American Rheumatic Cure fait descendre les jointures.—Donne une nouvelle vie.—Nouvelle espérance.—Guérit permanentement.

J. H. Garrett, de Liverpool, N. S.: "J'avais beaucoup souffert pendant des années d'un rhumatisme aigu. J'étais incapable de marcher ou de soulever mes pieds. J'essayai tout ce qu'on me recommanda, et fus soigné par les meilleurs médecins, mais n'eus pas de soulagement. On me recommanda d'essayer le South American Rheumatic Cure. J'en pris une; quand j'en eus pris la moitié de la bouteille, j'eus un grand soulagement. Quelques bouteilles me guérirent. Je dois dire aujourd'hui que c'est le seul remède qui guérit le rhumatisme.

A vendre par A. Leclerc & Cie, pharmaciens, 101 St-Joseph, St-Roch.

M. J. B. Prévost ancien marchand de St-Roch, vient d'être nommé à un emploi à la douane.

Un mot fameux

DE SIR RICHARD CARTWRIGHT

Sur les dépenses du pays

Il est toujours intéressant de relire les discours des chefs libéraux avant leur arrivée au pouvoir. En 1896, sir Richard Cartwright disait en discutant le budget :

"Pour ma part, je n'hésite pas à dire au ministre des finances que je considère une dépense de quarante millions ou trente-huit millions beaucoup trop élevée pour les ressources actuelles du Canada.

"Je dis que c'est une disgrâce et une honte pour le gouvernement à qui nos affaires ont été confiées de venir nous demander une dépense annuelle de trente-huit millions pour les fins fédérales.

"Monsieur, la chose est absolument injustifiable.

"Il ne sera à rien pour ces messieurs de se plaindre. Ils devraient plutôt essayer de faire face à la situation, et le moyen d'y faire face est de réduire notre budget actuel, de réduire notre système extravagant de gouvernement et nos idées extravagantes.

"Je l'ai déjà dit et je le répète, que trente-huit millions de piastres, est dans mon opinion, une somme monstrueuse à demander au peuple."

Honte, déshonneur, monstrosité, voilà ce que les libéraux disaient lorsque le gouvernement conservateur dépensait trente-huit millions.

Que pourrions-nous dire pour conserver la proportion avec le langage de sir Richard, maintenant que les libéraux dépensent quarante millions et plus.

M. Cartwright devrait remettre son portefeuille et passer à gauche pour une couple de jours seulement, afin de nous donner une idée de son appréciation d'un gouvernement qui dépense quarante millions par année.

Si M. Cartwright voulait reprendre son ancien rôle, il aurait du succès.

Un incendie à St-Casimir

AUTRES NOUVELLES

Un incendie s'est déclaré, lundi, à Saint-Casimir, chez M. Alfred Léveillé, boucher, à sa résidence, près du couvent. L'origine du feu provient de l'imprudence d'un jeune enfant qui jouait avec des allumettes. Lorsque les gens de la maison s'en sont aperçus, l'incendie avait déjà fait des progrès alarmants, et les flammes commençaient à percer le toit; mais grâce au prompt secours apporté par les voisins le feu a été contrôlé à point, et les dommages ne sont pas très considérables. On a craint un instant que le feu ne se communiquât aux habitations voisines qui sont très rapprochées dans cet endroit du village. Dans de telles circonstances on déplore avec raison le peu d'organisation que possède notre village pour se protéger contre le feu. Plusieurs personnes ont déjà suggéré l'idée de faire construire des réservoirs en certains endroits du village pour pouvoir y puiser en cas de besoin, nos pompes actuellement sans efficacité, vu le manque d'eau. Il est à désirer qu'un tel projet soit mis à exécution avant que nous ayons à enregistrer quelque grand sinistre.

La soumission faite par M. Alfred Giroux, entrepreneur de cette localité, pour la reconstruction de l'église de Saint-Etienne des Grès, a été acceptée et le contrat a été signé mardi le 15 novembre courant; le montant du contrat primitif est de \$14,300.

M. Giroux est actuellement à terminer l'église de Sainte-Flore et celle du Lac à la Tortue. Toutes deux seront achevées avant le 15 décembre prochain.

Un nouveau conseiller législatif

A la séance du cabinet provincial tenue hier à Montréal, M. McCorkill, député de Missisquoi, a été nommé conseiller législatif en remplacement de feu l'hon. M. Wood.

Une nouvelle comète

Boston, Mass., 23.—Un message reçu de l'observatoire de l'Université Harvard annonce la découverte d'une comète pâle par M. Chase assistant à l'observatoire de l'Université de Yale. A l'heure de sa découverte, 7,29 hrs le 14 novembre, sa position était l'ascension droite avec un déclin au nord de 22 degrés 55 minutes, et son mouvement de chaque jour est de 24 minutes d'ascension et de 4 minutes de déclin.

La guerre au tarif

ELLE EST HEUREUSEMENT TERMINÉE

Declaration officiel le a ce sujet

Hier matin, M. D. McNichol, gérant général des passagers et du trafic pour le Grand-Tronc, a communiqué à un journaliste la note suivante: "Les compagnies du Pacifique et du Grand-Tronc en sont venues à une entente, au sujet des difficultés survenues concernant le trafic; en conséquence, tous les taux seront rétablis lundi le 23 novembre. Des négociations sont entamées à l'égard de l'usage de la ligne de North Bay, du Grand-Tronc, pour le trafic d'Ontario et du Nord-Ouest. Le service sera repris probablement sous peu."

M. Reeve, gérant général du trafic pour le Grand-Tronc, interrogé sur le même sujet, a dit que les déclarations ci-dessus de son collègue étaient exactes.

Ceci met fin à la plus grande guerre de tarif qui ait jamais eu lieu sur le continent américain. On estime que la perte subie par les différents compagnies intéressées, y compris le Pacifique et le Grand-Tronc, n'est pas moins de 10 millions de dollars.

OBITUAIRE

Nous regrettons vivement d'apprendre la mort de madame Cyrias Ouellet, épouse de notre ami, M. Cyrias Ouellet, maire de Kamouraska.

Mme Ouellet est décédée à l'âge de 53 ans.

Femme chrétienne et dévouée, mère de famille exemplaire, Mme Ouellet laisse des regrets universels.

La défunte était la mère de notre jeune ami, M. Jos. P. Ouellet, architecte de cette ville.

Nous prions notre ami, M. Cyrias Ouellet et sa famille d'agréer nos plus sincères condoléances.

Une boucherie de blancs

Port Townsend, Wash., 23.—MEM. Barneson et Chilcot, de cette ville, viennent de recevoir une lettre d'un nommé Marsten, chasseur de l'île Nunivok, située à 100 milles de l'embouchure de la rivière Kuskakavin, leur annonçant le naufrage du vapeur "Jesse", dont ils étaient en partie propriétaires, et la destruction de l'équipage par la tribu sauvage de l'endroit. Le "Jesse" et une barge "Minerva" sont échoués sur la grève. Les sauvages ont aidé les blancs à se sauver au nombre de 18, mais ils ont voulu se faire payer ensuite et ils ont réclamé presque tout ce que les voyageurs possédaient. Ceux-ci ont refusé, tout en offrant un prix raisonnable. N'étant pas satisfaits de cela, les sauvages ont assassiné les blancs pendant leur sommeil, le soir, et ils ont jeté leurs cadavres à l'eau. Lorsque, un mois après, les cadavres revinrent à la surface, les sauvages dirent qu'ils avaient tous péri lors du naufrage.

BON MOT

Un paysan madré consulte un jeune avocat:

—Y'a l'affaire. Si un canard va pondre un œuf dans une ferme, à qui appartient l'œuf? Au propriétaire de la ferme, ou au propriétaire du canard?

—L'avocat se prend le menton, et, après mûre réflexion:

—L'œuf appartient au propriétaire du canard.

—Ah! répond le paysan, vous en êtes bien sûr?

—Absolument certain.

—Alors, vous avez déjà vu un canard pondre un œuf?

Tête de l'avocat.

Un homme tué à Lévis

M. Joseph Pelletier, célibataire, de St-Sauveur, à l'emploi de MM. Webster et Cie, marchands de charbon de cette ville, était à charger, ce matin, un camion de charbon sur un quai, à Lévis, lorsqu'en se baissant pour ramasser les guides, il reçut de son cheval une terrible ruade dans l'abdomen. On s'empressa de relever Pelletier, qui était alors sans connaissance et on téléphona au docteur Boulanger, qui arriva sur les lieux une minute après l'accident.

Le docteur Boulanger constata aussitôt que Pelletier était mort et que sa mort avait été instantanée.

INCOHERENCE

ET IMPOISSANCE

Si M. de Freycinet, en revenant au ministère, avait rapporté les cinq milliards qu'il a fait dépenser autrefois à la France, on pourrait oublier qu'il a été le patron de Cornelius Herz, et par conséquent le principal fauteur des scandales du Panama qui ont démoralisé et déshonoré le pays.

On voit aujourd'hui à quel ont servi ces grands travaux publics entrepris à l'instigation de M. de Freycinet, et qui n'avaient le plus souvent d'autre raison que l'intérêt politique. Cinq milliards ont été dépensés, à peu près en pure perte, en chemins de fer électoraux, en écoles obligatoires, en ports sans navires, en routes à double emploi, en trompe-l'œil et inutilités de toute sorte. Ils ont servi longtemps à l'élection des candidats républicains, et quand l'effet en a été épuisé, le Panama, que l'on doit à M. de Freycinet comme le plan des "grands travaux publics," est venu à propos fournir les nouvelles ressources électorales sans lesquelles, au dire de M. Rouvier lui-même, la moitié des députés de la gauche n'eussent pas siégé sur les bancs de la Chambre.

Combien cet argent eût été mieux employé à la défense nationale! Avec cinq milliards nous aurions eu une flotte capable de tenir tête à celle de l'Angleterre; nous aurions eu, sur tout le littoral, une ceinture de fortresses propres à mettre nos côtes et nos ports à l'abri d'un bombardement ou d'une descente à main armée. Et nous n'en serions pas réduits aujourd'hui à capituler devant les prétentions britanniques et à craindre que nos concessions et nos humiliations ne nous préservent même pas même des dangers de la guerre.

Nous payons, à l'heure actuelle, les torts de l'esprit de parti qui a présidé depuis plus de vingt ans aux choses de la France. Tout a été sacrifié à l'intérêt électoral, au but politique. A l'intérieur et à l'extérieur, la conduite des affaires a été subordonnée aux exigences républicaines. Il n'y a pas eu d'autre politique que celle d'assurer le maintien du gouvernement établi et la domination du parti au pouvoir.

Cette politique-là nous a perdus. Où en est aujourd'hui la France? Les divisions que l'esprit de secte a produites parmi nous n'apparaissent que trop dans cette affaire Dreyfus qui a remué le fond du pays. Une nation ainsi divisée contre elle-même, que vaut-elle, que peut-elle? Et au dehors, que sommes-nous?

Notre politique étrangère s'est ressentie de l'influence sectaire qui a tout dirigé, dans les Chambres et dans le gouvernement.

La République était bien digne de donner au pays l'illusion du patriotisme. C'est pour flatter le sentiment national qu'elle a fait croire qu'elle préparait silencieusement la revanche contre l'Allemagne. Gambetta avait dit, en opportuniste: "Il faut n'en jamais parler et y penser toujours." La République a eu l'air d'y penser. Elle a paru vouloir diriger toutes les forces, toutes les ressources du pays vers ce but. On est dit qu'elle préparait vraiment la grande guerre patriotique. Systématiquement, la marine a été sacrifiée à l'armée de terre. Celle-ci a été mise sur un pied formidable. Tout effort de la défense nationale s'est porté sur les fortresses de l'Est, sur l'artillerie de campagne, sur le fusil, sur l'approvisionnement des magasins militaires. Le pays a suivi avec ardeur ces préparatifs. Il savait grès à la République de se mettre en état de réparer les désastres de l'Empire, de venger l'honneur national, de reprendre les provinces perdues.

En réalité, il n'a jamais été question de revanche contre l'Allemagne. La République n'a jamais voulu sérieusement la guerre avec elle. Au contraire, son action a constamment tendu, depuis M. Thiers, à un rapprochement des deux pays. A tort ou à raison (ce n'est pas le lieu d'en juger ici), la politique républicaine a toujours été une politique d'entente avec l'Allemagne. Alors, toute cette formidable armée, qui n'est autre que la nation elle-même, cette armée avec ses engins et ses forts, créés et entretenus en vue d'une lutte décisive contre l'ennemi de 1870, n'a été qu'un trompe-l'œil.

La faute de la République n'est peut-être pas (de sages esprits le pensent) d'avoir voulu se rapprocher de l'Allemagne, pour éviter le plus redoutable des conflits de l'avenir, mais d'avoir trompé le pays en lui laissant croire qu'elle poursuivait un but tout contraire, et de lui avoir fait supporter ainsi, depuis tant d'années, les charges les plus dispendieuses et les plus inutiles.

Et pendant que la République, pour ménager les susceptibilités patriotiques dont il lui fallait tenir compte, dépensait milliards sur milliards pour une armée qui ne devait servir à rien; pendant qu'elle paraissait tout occupée de la grande pensée de revanche

contre l'Allemagne, qui, de son côté, ne voulait pas non plus la guerre avec la France, on ne faisait presque rien pour la marine, on laissait la flotte dans un état d'infériorité misérable, on négligeait la défense des côtes, on oubliait l'ennemi véritable, l'ennemi héréditaire, celui qui, un jour ou l'autre, devait se révéler et nous écraser de sa supériorité maritime.

Mais tandis qu'il était de l'avantage électoral de paraître penser à l'Allemagne, il n'est servi de rien au parti républicain de se préoccuper de l'Angleterre. Et ainsi, avec cette politique incohérente, hypocrite, subordonnée aux intérêts de parti, on a travaillé pendant vingt-cinq ans à préparer une guerre que l'on ne voulait pas, et l'on n'a rien fait ni pour prévenir ni pour soutenir celle que l'on devait redouter. En sorte que, devant l'Angleterre, la France en est réduite aujourd'hui, par la faute du parti rédigeant, à renoncer à ses droits, à sacrifier ses intérêts, à accepter les humiliations, à se courber sous la menace! Au résultat, on peut juger la politique de nos gouvernants républicains.

ARTHUR LOTH.

UN DISCOURS

DE M. GIRARD

Nous publions dans une autre colonne l'analyse du discours prononcé par M. Jos. Girard, député du Lac St-Jean au congrès de colonisation. Au dire de personnes présentes, le député du Lac St-Jean a prononcé le discours du congrès. Chose certaine, c'est que M. Girard a toute la compétence voulue pour traiter un pareil sujet. Colon lui-même, ayant connu toutes les difficultés de la vie des défricheurs, son expérience lui a enseigné bien des remèdes dont l'application pourrait être un bienfait national.

M. Girard a dignement représenté le district de Québec, à ce congrès et nous l'en remercions chaleureusement.

Notre commerce de bois

L'agent commercial du Canada, à Buenos Ayres, vient de faire savoir au département du commerce, à Ottawa, que le gouvernement de la République Argentine a fait, dans les droits de douane, une augmentation qui va affecter notre commerce de bois avec cette République. Les droits sur l'épinette et le pin rouge et blanc seront maintenant de \$8.45, une augmentation de \$3.08 par mille pieds. Les exportations de bois du Canada à la République Argentine, s'élèvent à environ \$1,000,000 par année.

Erules vifs

San Francisco, 24. — Mardi soir, après la représentation, un incendie s'est déclaré dans le théâtre Baldwin et s'est promptement communiqué à l'hôtel du même nom. Plusieurs pensionnaires ont dû s'échapper par les fenêtres. Deux d'entre eux se sont blessés, l'un mortellement. Tandis que le toit brûlait, un homme en chemise est apparu à une fenêtre, puis est tombé en arrière dans les flammes. On pense que huit servantes qui étaient couchées à l'étage supérieur ont péri. On a vu aux fenêtres quatre femmes que l'on n'a pu secourir.

Un enfant pille

Mardi soir, un jeune enfant de 12 lé par un individu sur la rue Charlevoix, en face de la résidence de M. Nesbitt.

Le jeune bambin s'en allait chez son oncle, le Dr Venner, lorsqu'un individu à la figure rebardative lui cria: "Hands up!" Le petit resta figé de peur sur de trottoir et ne put articuler une parole. Le bandit a fouillé le petit et lui a enlevé tout ce qu'il possédait, même son chapelet.

Voilà encore un vol presque incompréhensible. Nous espérons qu'il est inutile de faire des commentaires pour attirer l'attention du chef de police.

Les citoyens de cette rue se plaignent aussi du manque de lumière à cet endroit et déclarent que certains individus en profitent pour se livrer à des scènes de désordres. Nous espérons que le comité de la voirie verra à faire placer une lampe sans plus de retard.

On nous informe que le major Talbot, aujourd'hui officier salarié par le gouvernement fédéral, continue de recevoir son salaire de \$91 par mois comme employé du gouvernement de Québec; et l'on ajoute que M. Marcel Chabot remplace le major Talbot avec un salaire de \$75 par mois.

Prière au gouvernement provincial de donner des explications sur cette augmentation de dépenses.

Les pauvres aux Etats-Unis

Sait-on ce que l'Etat de New-York, ou plutôt les établissements de charité de cet Etat ont dépensés l'année dernière pour le soulagement des pauvres et des misérables?

Plus de vingt-trois millions de dollars. En chiffres exacts, \$23,100,880.

La charité officielle et la législation de l'Etat et les administrations municipales, a contribué à cette énorme somme pour \$9,606,136, seulement, ce qui a laissé à la charité privée le fardeau de la différence, soit: \$13,494,754.

Dans la ville de New-York, le nombre de personnes assistées a été de 1,523,000.

Les hôpitaux et les autres institutions de bienfaisance ont pris soin de 758,600 personnes.

Les autres ont été secourues à domicile.

Le paupérisme a pris de telles proportions dans cet Etat que la somme énorme de \$103,384,554 est actuellement consacrée au soin de la misère publique.

De cette somme \$25,529,490 sont employés en subides et \$77,455,064 son en propriétés foncières.

Penibles accidents

UN HOMME TUÉ PAR LA CHUTE D'UN ARBRE.

DEUX DOIGTS COUPÉS

D'Israëli, comté de Wolfe, 24.—Un pénible accident est arrivé ici, le 20 du mois courant. M. Jean Ray, âgé de 64 ans, a été frappé par un arbre qu'il avait abattu dans un bois. M. Ray ne voyant pas revenir son bras, en conçoit de l'inquiétude et envoie un voisin, M. Vital A..., sa recherche. Celui-ci le trouve mort, le crâne fracturé. Le coroner Pelletier de Sherbrooke fit une enquête le lendemain et le jury rendit le verdict suivant: "mort d'épanchement cérébral causé par le choc reçu sur la tête."

M. Joseph Audette, employé chez MM. Champoux et Frère, s'est fait écraser le pouce et l'index de la main gauche, en accablant des chars chargés de bois. L'amputation a été jugée nécessaire.

Le port des lettres

On lit dans la "Presse":

Après Noël, nous pourrions moyenant deux sous, écrire en Angleterre et en Irlande, aux Indes, à Terre-Neuve, dans l'est, dans l'ouest, le nord et le sud africains, Uganda, Zanzibar, Khartoum, au Cap, etc., mais pour Longueuil ou Saint-Laurent, il faudra payer trois sous.

A quand le penny postage canadien voté à la dernière session?

Une catastrophe

UNE POUDRIERE FAIT EXPLOSION

SIX PERSONNES TUÉES ET NOMBRE DE BLESSÉS

Louisiana, Mo., 24.—Ce matin, vers 8 heures, une terrible explosion s'est produite dans la poudrière "Hercules Powder Works," près d'Ashton.

La violence de l'explosion a été telle que la commotion du sol a été ressentie dans un rayon de plusieurs milles.

L'atelier d'emballage a été complètement détruit et plusieurs autres bâtiments sont fortement endommagés.

Six hommes au moins sont tués.

La détonation était terrifiante. Les murs et la toiture de l'atelier d'emballage étaient lancés en l'air comme s'ils avaient été projetés par un volcan.

Des éclats de vitre ont volé jus qu'à dix milles du centre de l'accident. Des employés volaient en l'air, lancés par l'explosion et leurs corps tombaient au milieu des débris en feu.

Une demi-douzaine de personnes ont été blessées par des morceaux de bois lancés dans les airs.

Plusieurs maisons, dans le voisinage, sont endommagées par des débris tombés sur elles.

A un demi-mille du lieu du sinistre, une maison, encore ébranlée par la secousse provoquée de l'explosion, a été presque démolie par une énorme masse de maçonnerie en briques qui s'est abattue sur elle.

Le cotoner Bebeau a reçu avis hier matin, de la mort subite de son oncle, M. Germain de la paroisse de St-Jacques.

Le défunt était âgé de 85 ans. Le coroner n'a pas jugé à propos de tenir enquête. Les funérailles ont eu lieu ce matin.

Imposantes ceremonies

A LA CATHEDRALE DE CHARLOTTETOWN

De l'Impartial: Le 16 et le 17 novembre 1898 feront époque dans les annales de la paroisse de Charlottetown. En effet la translation de restes mortels d'un cimetière à une église est un événement dont on est bien rarement témoin. C'est ce qui explique le concours d'évêques, de prêtres et de fidèles qui s'étaient réunis au cimetière de la paroisse de Charlottetown, le 16 du courant. A 3.30 hrs p.m., au pied du calvaire du cimetière, on voyait quatre véhicules contenant les restes mortels de feu Mgr Bernard McDonald, second évêque du diocèse, ainsi que ceux de trois prêtres—McDonnell, Dabareul et Brodyrick, qui avaient desservi la paroisse de Charlottetown. Ces restes avaient été exhumés des caveaux de la vieille cathédrale et déposés temporairement dans le cimetière de la paroisse. A un signal donné, le convoi funèbre se met en marche. En tête de la procession marche la fanfare de la LIGUE DE LA CROIX de Charlottetown faisant entendre les notes tristes et plaintives de la MARCHÉ DE SAUL et d'autres airs en rapport avec la circonstance; puis viennent les élèves du Collège St-Dunstan au nombre de 90 qui sont suivis d'un grand nombre de prêtres en voiture, du gouverneur, du juge en chef de la province et des évêques McDonald de Charlottetown et Cameron d'Antigonish. Immédiatement après les évêques viennent les quatre corbillards portant leur fardeau vénéré et respecté et accompagnés de leurs porteurs respectifs et suivis par un grand nombre de fidèles. Rendu à l'école St-Patrice, rue Great George, le convoi funèbre se voit étayé, pour ainsi dire, de chaque côté par une haie de personnes dont les trottoirs sont littéralement encombrés jusqu'aux abords de la cathédrale. Quatre catafalques reçoivent les dépouilles vénérées. On chante le "Subvenite" puis la foule se disperse pour se réunir de nouveau le même soir dans l'enceinte de la cathédrale à 7.30 hrs pour joindre leurs prières à celles du clergé qui chante les Matines et Laudes des Morts.

Le lendemain à 10 hrs a.m., une Grand-Messe solennelle de Requiem est célébrée par Sa Grandeur Mgr McDonald, assisté de Mgr McDonald, St-André comme archiprêtre; des abbés R. B. McDonald, Bustico, et Peter Curran, Ste-Marguerite, comme diacre et sous-diacre d'Honneur et des abbés J. Chaisson, Palmer Road, et F. N. Gallant, St-Antoine de Bloomfield, comme diacre et sous-diacre d'office. Les cérémonies sont conduites par les abbés Ignatius McDonald, Ste-Thérèse, et McAnany, Morell. L'office de l'Intronsus est rempli par l'abbé Angus McIntyre, East-Point, et les abbés John J. McDonald, Kinkora et D. B. Reid, Kelly's Cross, remplissent les fonctions d'acolytes. La musique au chœur de l'orgue est sous la direction de M. Stanislas Blanchard. A l'issue de la messe, M. l'abbé Quinn, grand vicaire du diocèse d'Antigonish monte la chaire et prononce l'oraison funèbre de ceux dont on honore la mémoire en cette circonstance. Prenant pour texte le premier verset du 44e chapitre de l'Écclésiastique: "Louons ces hommes pleins de gloire, qui sont nos pères, et dont nous sommes la race," le prédicateur sur tire de ces paroles. Il commença par dire que chez tous les peuples on se plaisait à honorer la mémoire de ceux qui s'étaient distingués par leur services pour leur pays. Cette coutume était louable. A plus forte raison doit-on honorer la mémoire de ceux qui se sont dépensés pour gagner des âmes à Dieu. Après ces considérations générales, le prédicateur donna un court récit biographique des quatre personnages dont les restes mortels allaient être de nouveau déposés dans leur dernière demeure pour y attendre la résurrection générale. Il exposa au long cette vérité de notre sainte religion et termina par exhorter les auditeurs à ne pas oublier les âmes du purgatoire.

Outre les prêtres dont nous avons donné les noms, il y avait dans le sanctuaire M. l'abbé Roy, supérieur du collège St-Joseph, Memramcook, M. l'abbé Quinn, curé de Sydney, Cap Breton, M. les abbés James Phelan, R. G., West Montague, D. M. McDonald, Tignish, A. E. Burke, Alberton, A. J. McDougall Brac, P. P. Arsenault, Mont-Carmel, J. A. McDonald, Hope River, A. J. McDonald, Fort Augustus, P. J. Hogan, Tracadie, R. J. Gillis, St-Peters Bay, D. F. McDonald, Souris, J. McLean, St-George, W. Phelan, St. Mary's Station, S. Phelan, George town, J. P.

McLean, Cardigan, A. P. McLellan, directeur du collège St-Dunstan, T. Curran, P. C. Gauthier, Dr Monaghan, T. Campbell, professeurs, J. Morrison, Père McGuigan, vicaires à la cathédrale et le Père Clark de l'Hôpital de Charlottetown.

Après l'oraison funèbre, Mgr Cameron, évêque d'Antigonish, fit l'absoute après quoi, le clergé alla en procession, croix en tête, dans le sous-bassement de la cathédrale où ces restes vénérés furent déposés dans les caveaux préparés pour les recevoir. L'officiant, Mgr Cameron, après avoir béni ces tombeaux, récita les prières de notre mère la Sainte-Eglise et ainsi se termina cet office funèbre dont le souvenir restera gravé dans la mémoire de ceux qui en furent témoins.

REQUIESCANT IN PACE

Le feu Mgr Bernard McDonald, naquit à St-André, comté de Queens, I. P. E., en 1797. Il fut consacré évêque à Québec en 1837 et mourut au collège St-Dunstan en 1850.

Le Rév. Père McDonnell, était natif de Québec, de parents irlandais. Il mourut jeune, pendant l'exercice de son ministère, à Charlottetown.

Le Rév. Père Dabareul était natif de France. Il vint de St-Pierre de Miquelon à Charlottetown où il demeura jusqu'à sa mort.

Le Rév. Père Brodyrick naquit à Halifax. Il fut ordonné prêtre pour le diocèse de Charlottetown. Après y avoir exercé le saint ministère quelque temps, il alla aux États-Unis où il mourut. Ses restes mortels ramenés ici, furent inhumés dans la vieille cathédrale.

Le marche

Samedi, 26 Nov. 1898.

La tempête a sans doute effrayé les cultivateurs des paroisses d'alentour, car bien que les bateaux soient descendus ou montés comme d'habitude, le marché Champlain et le marché Pinlay sont presque déserts. Sur le marché Champlain les vendeurs sont rangés en file le long de la halle et presque tous ont leur voiture qui leur sert de comptoir. Ce n'est pas un gros marché. Il y a beaucoup de choux, d'oignons et d'autres légumes, un peu de beurre, quelques quartiers de moutons, une centaine de couple de poulets et de dindes, et c'est tout. Le prix des choux est le même que depuis un mois, \$2 à \$2.50 le cent. Le beurre frais en livre se vend 18c, les poulets, 60c la couple, les dindes, \$1.20 et le mouton 60c le quartier.

Coeur mauvais—Etourdissements dans la tête

La vie était une mort vivante: mais le remède du Dr Agnew pour le coeur m'a soulagé en trente minutes.

"J'étais si troublée de la maladie de coeur que je ne pouvais me tenir sur une chaise sans me sentir étourdie. Si j'allais au deuxième étage j'avais de violentes palpitations de coeur et des suffocations. Je ressentais des douleurs près du coeur. J'essayai plusieurs remèdes et puis des médicaments sans soulagement. Je pris deux bouteilles du Dr Agnew pour le coeur, et bien que depuis deux ans je n'ai ressenti le moindre retour de la maladie, je le crois le plus grand des remèdes.

Mme U. R. Collyer, 32 Pacific Avenue, Toronto. A vendre par A. Leclerc & Cie, pharmaciens, rue St-Joseph, St-Roch.

A TERRENEUVE

UNE DEPECHE DE L'HON. JOSEPH CHAMBERLAIN

Saint-Jean de Terre-Neuve, 24.—Le ministre a reçu aujourd'hui une dépêche par laquelle le très hon. Jos. Chamberlain, secrétaire pour les colonies, informe qu'il a reçu le rapport préliminaire de la commission royale récemment revenue de Terre-Neuve où elle s'était livrée à une enquête sur la question du littoral français. La situation, telle que décrite par les commissaires, est, dit l'hon. M. Chamberlain, absolument déplorable et il est partisan d'un règlement de la question, qui permettra à la colonie d'exercer son industrie sans être molestée par des prétentions basées sur des droits plus ou moins fondés invoqués par les Français. L'hon. M. Chamberlain demande d'avance la coopération cordiale du cabinet et de la législature coloniale, à tout arrangement qui pourra être obtenu. Il promet de pousser les négociations autant que possible.

UN DIFFEREND REGLE

Le "Trifluvien" annonce que les arbitres chargés de régler le différend qui existait entre le gouvernement de la province de Québec et la Laurentide Pulp Co au sujet de la propriété de la chute de la Grand-Mère, viennent de rendre leur sentence.

Ils ont décidé que la chute appartient au gouvernement et que la Compagnie devra remettre à celui-ci \$5,000, en compensation de quoi la chute et certains terrains désignés lui appartiendront désormais.

Tout le litige roulait sur ce point: le Saint-Maurice est-il ou non navigable? Les arbitres ont répondu à cette question dans l'affirmative.

Cette question de la navigation du Saint-Maurice a aussi été soulevée, croyons-nous, dans la cause Forman vs Joyce.

Gros naufrages

SUR LE COTE NORD DU LAC SUPERIEUR

UNE TEMPETE EFFROYABLE SEVISSAIT SUR LE LAC

Duluth, 25.—Deux steamers, le "Tampa" et l'"Arthur Orr", portant de fortes cargaisons, ont fait naufrage sur la côte nord du lac Supérieur. La valeur des deux steamers avec leurs cargaisons est de \$450,000. Les deux steamers ont échoué à une distance de moins de neuf milles l'un de l'autre.

Le "Tampa" venant de Buffalo avec un chargement de charbon en destination de notre ville, n'est plus qu'une épave sur les écueils de Beaver Bay, à 60 milles à l'est de notre ville. Il a été jeté à la côte mardi, à environ 2 heures du matin.

Une tempête effroyable soulevait le lac depuis la veille au matin. L'équipage a été sauvé et se trouve à Beaver Bay. Le steamer, propriété de M. David Whitney, de Détroit, avait été construit en 1890, et jaugeait 6,000 tonnes.

Le bâtiment et la cargaison qui sont perdus étaient assurés respectivement pour \$100,000 et \$28,000.

Le remorqueur W. B. Castle, rentré hier, du théâtre du désastre, signale le naufrage de l'"Arthur Orr" près de la rivière Baptême, à 9 milles à l'est de l'endroit où s'est échoué le "Tampa".

L'"Arthur Orr" a été jeté à la côte environ à la même heure que le "Tampa". Quoique rompu par le milieu, l'"Arthur Orr" est dans une position meilleure que le "Tampa". Ce bâtiment a quitté Duluth, lundi, peu de temps avant le commencement de la tempête. Il était en destination de Buffalo et portait une cargaison de farine et de cuir.

L'"Orr" qui était un des meilleurs navires naviguant sur les grands lacs, n'avait que trois ans, était évalué à \$150,000, et était la propriété de M. C. W. Elphicke, de Chicago.

Une expédition de sauvetage a été envoyée sur les lieux pour le renflouer s'il est possible.

Un Québécois arrêté aux Trois-Rivières

Mercredi un jeune homme du nom de Dolphis Luneaud, de Ste-Anne du Sautil, était de passage aux Trois-Rivières, en route pour la Grand-Mère. Dans l'après-midi il fit la connaissance d'un nommé Lacasse, de Québec. Celui-ci l'amena à un hôtel, lui paya un petit verre, puis lui demanda de lui changer un \$5. Luneaud, sans défiance, changea le \$5 et Lacasse profita de la première occasion pour s'esquiver.

Luneaud eut quelque temps après l'occasion de déboursier quelque argent et présenta en paiement le billet reçu de Lacasse; c'était un billet des États-Conférés, ne valant absolument rien par conséquent. On le lui fit remarquer, puis on appela la police à laquelle il fit le récit de son aventure et dépeignit son voleur. Celle-ci se mit à la recherche de Lacasse, mais ne réussit à lui mettre le grappin dessus qu'à sept heures, au moment du départ du train allant à Québec, sur lequel il essayait de monter. Le constable Romain a fait l'arrestation, aidé du chauffeur du train et d'un compagnon. Lacasse s'est bien un peu rebellé, mais on l'a conduit à la prison et il a dû subir son procès, hier.

Mort subite

M. Peter Griffin, arrimeur, âgé de 55 ans, est mort subitement jeudi après-midi. Le défunt était sous traitement médical depuis quelques mois, mais on ne le croyait pas en danger immédiat. Jeudi il empira tout à coup, et l'on envoya chercher un médecin, mais Griffin rendit le dernier soupir presque aussitôt. Le coroner Belleau, ayant été mis au courant de l'affaire, n'a pas jugé à propos de tenir une enquête.

Brigandages a St-Urbain

LA PROPRIÉTÉ D'UN CULTIVATEUR MISE AU PILLAGE

Par de faux revenants

LA SUPERCHERIE DECOUVERTE

St-Urbain, 25.—Depuis quelque temps, la propriété de M. Pierre Hébert, cultivateur de St-Urbain, était visitée, disait-on, par des revenants qui, chaque nuit, venaient saccager son domaine et mener un vacarme d'enfer autour de sa demeure. Ils enlevaient ses animaux, les transportaient à de grandes distances, se plaisaient à défaire les clôtures, entraient même dans la cave de la maison, renversant tout sur leur passage, faisant des mélanges de beurre et de moulée, de sel et de farine, changeant en eau des barils de vin, etc.

Certains gens superstitieux attribuaient ces dégâts à des parents défunts en quête de prières ou à des esprits malfaisants. Mais l'on vient de découvrir la supercherie et constater que les auteurs de ces actes de brigandages sont bel et bien des êtres vivants, composés de chair et d'os. L'un de ces personnages qui, jusque-là, avaient été insaisissables, impalpables et impondérables, a eu la mauvaise inspiration d'illustrer sa carrière d'un nouvel exploit qui captera sans doute sa perte. Il a cru bon, la semaine dernière, de faire une razzia de volailles dans le poulailler de M. Hébert. Dindons, canards, oies, poules, tout y a passé. La porcherie a aussi été visitée par le farceur qui a donné la clef des champs à un magnifique spécimen de la race porcine qui était grassement hébergé. Mal lui en prendra d'avoir tenté ce dernier coup, car M. Hébert, qui était au guet, l'a reconnu et comme bien l'on pense, il est résolu de faire arrêter son homme et de le tenir responsable des dommages qu'il a soufferts depuis quelque temps.

LA PULPE

On parle de créer une vaste exploitation de l'industrie de la pulpe dans la région du Lac Saint-Jean et du Saguenay; et l'on nous assure qu'une compagnie anglaise au capital de deux millions a demandé au gouvernement provincial l'octroi gratuit du pouvoir d'eau sur différentes rivières et une réduction du prix de la coupe du bois. Elle s'engagerait en retour à construire des moulins pour fabriquer 450,000 tonnes de pulpe par an, ce qui entraînerait la consommation de 900,000 cordes de bois.

Le plus important de ces moulins serait établi sur la Grande Décharge, à Alma. Ce dernier endroit serait relié à la baie des Ha! Ha! par une voie électrique destinée à être poussée plus tard jusqu'à Tadoussac, dont on ferait un port d'hiver pour l'expédition de la pulpe.

LA CONSTRUCTION

Les travaux de restauration intérieure et extérieure de l'église de St-Pierre de la Rivière du Sud, l'une des plus anciennes du district, sont terminés.

M. Jos. J. B. Verret, architecte, est à préparer les plans de deux églises qui seront érigées, l'une à Sts-Anges de Ham et l'autre au lac Mégantic. Les travaux de construction commenceront l'été prochain.

M. David Ouellet, architecte, de Québec, prépare les plans et devis pour la construction d'un clocher sur la tour du portail de l'église de Ste-Anne de Chicoutimi.

Le même architecte prépare les plans pour l'intérieur d'une grande église devant être finie en tôle d'acier Pedlar.

Damase Blais, sculpteur, de Lévis, a entrepris trois autels pour l'église de la paroisse de l'Enfant-Jésus, Beauce.

Le capitaine Bain est à construire deux magnifiques résidences sur la rue St-Jean, près de la rue Sabinberry. Ces constructions sont en briques et seront terminées le premier d'avril prochain. La menuiserie a été confiée à M. Peters, la maçonnerie, à M. Packney, la peinture, à M. Cornean, et la plomberie et les appareils de chauffage à M. Dobbin. Le coût de cette construction sera d'environ \$6,500. L'architecte est M. H. Staveley.

Dans son rapport annuel qui vient d'être publié, le secrétaire Long demande que la marine américaine soit augmentée de trois cuirassés, trois croiseurs armés, trois croiseurs protégés et six croiseurs ordinaires. La construction de ces vaisseaux nécessitera une dépense de 35 millions.

Les lumières du golfe

Resteront allumées tout l'hiver

Au sujet de la nouvelle ligne de vapeurs entre Milford Haven et Paspébiac, dont nous avons parlé, l'autre jour, M. J. U. Gregory, agent du département de la marine, à Québec, a reçu ordre du ministre de la marine de tenir les lumières de la côte nord allumées tout l'hiver, afin de faciliter le trajet des vapeurs. M. Gregory a en conséquence transmis ses ordres aux gardiens des phares de la côte nord, à l'exception de ceux de Belle-Ile, Fortier et Greenly Island, qu'il n'a pu atteindre. Il est possible aussi que le phare de l'île aux Oiseaux soit éteint, mais ceux de Heath Point, Anticosti, Gaspé, Platon Rocks, Cap Blanc, Percé, Cape Cove, Grande Anse et la Pointe à Maquereau seront allumés tout l'hiver ou au moins jusqu'à ce que les ordres soient changés. Le premier vapeur de la nouvelle ligne quittera Milford Haven, le 3 décembre et passera par le détroit de Belle-Ile si possible. Les passagers et le fret débarqueront à Paspébiac et prendront le chemin de fer Baie des Chaleurs jusqu'à Métapédia et ensuite l'Intercolonial pour atteindre leurs différentes destinations.

Le Rév. Père Lacombe à Québec

Le révd. P. Lacombe, O. M. I., est arrivé à Québec, hier soir et il est descendu chez les révérends Pères de St-Sauveur.

Le vieux missionnaire est venu à la rencontre de Mgr Legal et du révérend Père Mézer, qui sont attendus par le paquebot qui est dû à Halifax, aujourd'hui, revenant d'assister au chapitre général de l'ordre.

Le Père Lacombe prêchera demain à l'église St-Sauveur, où il exposera les détails de son plan pour le groupement des métiers, oeuvre à laquelle il travaille depuis deux ans, avec cette énergie et ce dévouement qui lui ont déjà valu tant de succès. Nous avons dit un mot de cette oeuvre, il y a quelque temps, mais nous sommes sûrs que le révérend Père a beaucoup d'autres secrets en réserve pour son auditoire, demain.

Le révd. Père Lacombe, O. M. I., le dévot missionnaire du Nord-Ouest, nous prie de demander à ses nombreux amis et à tous ceux qui s'intéressent au sort des missions du Nord-Ouest, de lui envoyer quelques livres de prières, de littérature, d'histoire et de religion, qu'il se charge de distribuer parmi les missionnaires et la population des missions.

Voilà une belle occasion de faire plaisir et de rendre service à ce bon vieux patriote qui se dépense dans les plaines de l'ouest pour le succès de la cause nationale et religieuse.

Qui n'a pas quelques volumes à disposer en faveur des pauvres missionnaires et des colons du Nord-Ouest? Nous sommes sûrs que tous ceux qui peuvent disposer d'un volume le feront avec une joie immense pour faire plaisir et rendre service à ce bon père Lacombe.

Adressez vos envois: Révd. P. Lacombe, O. M. I., église St-Pierre, Montréal.

Le "Chronicle" dit que M. H. J. Beemer a acheté deux lots sur l'avenue des Erables. Il doit y construire une superbe résidence sur des plans préparés par un architecte de New-York. Les travaux commenceront la semaine prochaine.

M. William Warren projette de construire un bateau à vapeur pour les touristes sur le lac Kénogami. Ce bateau serait prêt au printemps.

Un accident qui aurait pu avoir des suites fatales, est arrivé, à la Pointe-au-Bateau, comté de St-Guonay, au jeune Edouard Dumais, âgé de 11 ans, fils de M. M. Dumais, cultivateur de cette paroisse; il était à glisser avec ses jeunes camarades, lorsque tout à coup, il alla frapper sur un poteau de télégraphe qui se trouvait en bas de sa petite voiture, fracturant la jambe gauche et causant d'autres blessures assez graves.

Mort subite

Madame Marie Gagnon, épouse de feu F. X. Drolet, a été trouvée morte samedi dans l'escalier de la maison de M. Regali, par un homme qui a donné à passer par là. On fit appeler aussitôt le docteur Blair, qui fit que constater le fait qu'elle était morte. Les restes de la défunte ont été transportés à sa résidence. La défunte était à l'emploi de Regali.

# PAGE DU CULTIVATEUR

## LA CULTURE EN PAYS DE MONTAGNES

Analyse de la conférence donnée par le Dr Grignon, devant le congrès de colonisation de Montréal.

Le docteur annonce d'abord que le sujet de sa conférence sera "le genre de culture convenable aux colons, en pays de montagnes." Il commence par dire qu'on ne doit pas être surpris de le voir aborder ce sujet, car il est lui-même colon.

Chacun s'occupe de colonisation, depuis quelques années et il cite l'exemple de Léon XIII, de la reine Victoria, de lady Aberdeen, qui s'occupent d'agriculture dans leurs loisirs. L'Église et l'État se donnent la main pour encourager l'agriculture et ce sont de bons appuis. A ce mot magique : la colonisation, les députés se réveillent en chambre, il n'existe plus de divergences politiques et tous veulent aller de l'avant pour l'encourager.

### QUI PEUT ÊTRE COLON

Le conférencier pose alors la question : Qui peut être colon ? Il répond, tout le monde. Il divise cependant les colons en trois classes : les colons de bonne foi, les colons de mauvaise foi et enfin les spéculateurs. Il définit chaque classe de ces espèces de colons, puis il se demande ce qu'il faut pour être colon ? Deux choses, répond-il : avoir du cœur et de bons bras. Le conférencier cite ici plusieurs colons qu'il connaît bien et qui ont réussi à merveille avec ce seul capital à leur disposition. Quant aux ouvriers, ils doivent avoir un petit capital, puis le docteur continue :

"Quelque soit votre capital, en vous emparant d'un lot, il y a plusieurs choses que vous ne devez point perdre de vue et vous devriez adopter une devise bien courte mais qui dit beaucoup, et je voudrais la voir écrite dans un endroit visible et en lettres de 18 pouces de haut pour bien les voir tout le temps. La voici cette devise : "Peu mais bien !" ce qui veut infiniment mieux que beaucoup, mais mal ! Que de vieux colons regrettent aujourd'hui leurs procédés désastreux de colonisation. On a massacré impitoyablement les forêts, on a défriché des centaines d'arpents de terre quand 50 arpents suffisaient pour assurer l'existence d'une famille et d'un troupeau nombreux.

Que de cultivateurs aujourd'hui voudraient voir leurs terres en bois debout afin d'en recommencer le défrichement avec plus de calcul, plus de prudence et plus de profit. La terre que j'occupe aujourd'hui et qui me coûte au-delà de \$4,000, je ne la vendrais pas pour \$8,000, si je la voyais boisée comme elle l'était primitivement avec ses pins géants presque aussi gros et aussi hauts que la tour Eiffel.

### QUELQUES EXEMPLES

Pour vous prouver qu'on a à gagner en ménageant nos forêts, je vous citerai quelques exemples. M. le docteur Lachapelle qui devint le propriétaire de la ferme de l'hon. M. Morin, ne voulut jamais se défaire de son bois. A sa mort, M. O. Lamoureux acquit cette ferme au prix de \$6,000. Le chemin de fer se construisit peu de temps après. M. Lamoureux vendit la coupe de son bois \$4,000.

Voilà donc une belle ferme d'un mille carré qui n'a coûté que \$2,000 à son propriétaire, chiffre insuffisant pour payer le coût des constructions. M. Victor Fortier, de Ste-Adèle, possède deux lots magnifiquement boisés. Il ne défricha que juste ce qu'il fallait pour entretenir 10 à 12 vaches. Aujourd'hui, il refuse \$6,000 pour ses deux lots. Les lots voisins ont été impitoyablement massacrés quant au bois. Aussi vous pouvez les acheter pour \$300. M. Adolphe Marier, un des premiers colons de Ste-Agathe, respectait ses forêts comme sa parole, et ceux qui ont connu ce brave selon se rappellent à cet homme en ayant une parole d'honneur. Il blâmait ses voisins à la vue du massacre de nos belles forêts. On s'en moquait. Lors de la construction du chemin de fer il n'y avait que M. Marier qui avait de magnifiques bois, de l'épinette rouge, de la pruche, etc. Il en vendit pour 3,000 piastres et dans pas grand, comme le disait un de ses fils.

Précise l'expérience du passé, vous préserver, messieurs, de ces fautes aussi graves où sont tombés les 4-5 des colons. Et si le temps me le permettrait, je pourrais vous citer au moins 200 lettres de gens qui veulent acheter des terres mises en vente. La première question posée est celle-ci : Y a-t-il encore du bois de service sur cette terre ? Y a-t-il une érablière ? Combien d'écubles ? Avant tout, on prunt tout au bois. Puisqu'il en est ainsi, je vous invite donc, je vous sollicite, je vous prie en grâce de ne défricher que

juste ce qu'il faut pour nourrir votre famille et votre bétail. Mais, me direz-vous, il faut vivre avant tout. Oui, très bien, mais tâchez de vivre avec le revenu de la terre et non de la vente du bois.

En défrichant votre terre, vendez le plus de bois possible, mais quand vous aurez atteint une limite raisonnable de terre défrichée, il faut savoir s'arrêter. Jusqu'ou doit aller cette limite maintenant ? Cela dépend du marché sur lequel vous comptez. Si vous vous proposez de ne produire que de l'avoine et du foin pour les charriers, vous vous apercevrez avant longtemps qu'il vous faudra agrandir votre défrichement, car vous verrez ces récoltes diminuer d'année en année parce que vous ferez là une culture épuisante.

### RESTITUEZ A LA TERRE

Vous ne pouvez pas exiger de la terre qu'elle vous donne sans cesse sans jamais lui rendre. C'est pour ainsi dire contre les lois de la nature. La loi de restitution est formelle et s'applique partout. Ainsi, par exemple, les terres du Manitoba que l'on croyait inépuisables, nous démontrent bien aujourd'hui qu'il n'y a pas de terres au monde toutes fertiles qu'elles puissent être, qui ne soient susceptibles d'épuisement. Les terres sont un peu comme les femmes. Vous ne pouvez pas toujours exiger de votre femme des marques de tendresse si vous ne lui en accordez pas. Si votre femme vous demande un chapeau, un ruban, une robe, un tour de voiture, de la prévenance, des marques d'amitié et si vous lui accordez tout cela vous en êtes le maître, n'est-ce pas. Eh ! bien, faites de même avec votre terre, étudiez ses besoins : si elle vous demande de l'équilibre, des amendements, des engrais, donnez la lui et vous verrez comme elle vous récompensera bien.

En défrichant votre lot, ayez toujours ceci en vue : qu'une terre mal cultivée s'use comme toute autre chose ; qu'il y a deux genres de culture : l'un qui améliore une terre et l'autre qui épuise une terre. Celui qui ne récolte que de l'avoine et du foin, pour le vendre et le faire consommer en dehors de la ferme, vend tous les ans une parcelle de sa terre. Mais alors, que voulez-vous que l'on produise, si ce n'est de l'avoine et du foin ? me direz-vous, et à qui vend-on ces produits ? Le marché est tout trouvé. Vous aller vendre ces produits à vos vaches, vos moutons et vos cochons, qui vous paient en viande, en beurre, en laine et en fumier.

Si vous gardez des animaux, vous conserverez toujours à vos terres leur fertilité primitive, et vous ferez conséquemment de la "culture améliorante" au lieu de faire une culture épuisante.

### BEURRE ET LARD

Mais, me direz-vous, vous nous conseillez de faire du beurre et du lard, mais pour cela il nous faut des vaches et des porcs. Dans quelles proportions pouvons-nous garder de ces animaux relativement à la quantité de terre défrichée.

Au Danemark, en Belgique, où l'on s'applique beaucoup à la culture intensive, de culture sarclée, l'on garde 1 tête d'animal par chaque arpent de terre. Mais ici, dans Québec, nous pouvons facilement sur des terres neuves, cultivées garder au moins 1 tête de bétail par 4 arpents de terre défrichée. Du moment qu'un colon a 50 arpents de terre défrichée, je lui conseillerais de ne plus défricher et de s'appliquer à garder au moins 12 bonnes vaches laitières, 2 chevaux, 12 brebis et 12 cochons. Alors ce colon n'a plus besoin de vendre de bois ; qu'il conserve sa forêt précieusement, en vue de l'avenir. Voyons maintenant ce que vont lui rapporter ses 50 arpents de terre :

- Il en a 12 1-2 en pacage.
- Il en a 12 1-2 en prairies.
- Il en a 12 1-2 en prairies.
- Il en a 12 1-2 en avoine et pois.
- Il en a 6 1-12 en pacage 2ième.
- Il en a un en blé d'inde.
- Il en a 2 en patates.
- Il en a 12 en betteraves.
- Il en a 1 en jardin potager et verger.
- Il en a 1-4 en fèves et tabac.
- Il y en a un pour les bâtisses.
- Total 50.

Les 12 1-2 de terre semées en prairie rendront 300 bottes de l'arpent (citer mon exemple, prairie de 6 arpents) ce qui donnera 3,750 bottes, 12 vaches consommeront chacune durant l'hiver 210 bottes, 2,520 de foin, les 2 chevaux et les moutons consomment la balance, 1,230 bottes.

Les chevaux et les porcs consomment l'avoine.

Voilà donc tous les produits vendus aux animaux de la ferme.

## CE QUE RAPPORTENT LES BESTIAUX

Qu'allez-vous retirer de ces derniers. Une vache bien soignée devrait rapporter au moins \$30 et même \$40 si vous prenez les moyens de faire véler les vaches l'automne pour faire du beurre tout l'hiver, dans le temps où les beurrieres sont presque toutes fermées. Un cultivateur de Nicolet me disait que depuis deux ans, il ne garde que les vaches qui vélaient l'automne, et qu'il fait du beurre tout l'hiver, que par ce moyen ses vaches lui rapportent chacune \$50 par année. Mais je veux être raisonnable dans mes calculs et je n'allouerai que \$30 par vache, soit \$360.

L'on peut garder facilement au moins 1 cochon par vache ce qui donnerait environ... \$150  
Les 12 brebis, par la vente de la laine et des petits rapportent... 30  
Les 30 volailles au moins... 20

Soit un grand total de... \$560  
Ce qui représenterait près de 300 jours de travail à Montréal à \$2 par jour.

### LE BEURRE EN HIVER

Vous allez maintenant me poser une objection et me dire qu'il n'est pas aisé de faire du beurre, l'hiver, vu qu'il n'est pas aisé de faire crémier le lait et d'en extraire toute la crème. Vous avez raison si vous suivez les vieux procédés. Mais grâce aux progrès de la science moderne, il existe aujourd'hui bien des écrémeuses à la main, des écrémeuses centrifuges dont voici les avantages comparés aux valseuses ou crémeuses.

1. L'écramage parfait avec le lait chaud, de suite après la traite 2.98 à 99 pour cent du gras extrait, au lieu de 75 à 80 pour cent. Par conséquent le rendement en beurre fini est augmenté de 26 à 30 p. c. Vous aurez donc avec cette machine à écrémer 130 livres de beurre au lieu de 100 livres obtenues avec les anciennes méthodes. Grâce à cette machine et à quelques études que vous pourrez puiser dans les rapports de la Société d'Industrie Laitière, dans le Manuel de Gabriel Henry, Proulx et Proulx, imprimeurs, à Québec, ou dans le "Journal d'Agriculture" vous pourrez dès je parvenir à faire un beurre de très qualité, comparable au beurre fabriqué par les meilleures beurrieres du Dominion.

Quand je songe qu'avec les écrémeuses centrifuges on obtient un écramage parfait, qu'il passe froid ou chaud, on que l'on opère sur du lait de vaches fraîches ou vieilles vélées, quand je songe, dis-je, à tous ces avantages, je suis réellement surpris de ne pas voir une écrémeuse centrifuge chez chaque cultivateur ou colon possédant 10 à 12 vaches. Un enfant peut écrémer 350 livres de lait dans une heure, soit le lait de 10 à 12 vaches ; et dire que cette machine ne se vend que \$10. Les beurres des Cantons de l'Est sont faits en partie avec du lait écramé par ces centrifuges à mains. Aussi ces beurres ont-ils de la valeur. Je ne sais pas pourquoi les colons et les cultivateurs Canadiens-français retarderaient d'avantage à se pourvoir de cet instrument indispensable.

Je recommanderai particulièrement l'écramuse Melotte, en vente chez M. J. de L. Taché, 18 rue St-Maurice, agent de R. A. Lister, de Bristol, Angleterre.

Si vous restez près des chantiers, vous ne serez pas à la peine d'envoyer vos produits à Montréal, car vous les vendrez à des prix encore plus rémunérateurs.

### LA DIVISION DES TERRES

S'il n'y a pas de chantiers et si vous n'avez pas à vous déplacer, vous n'aurez aucune difficulté à vendre vos produits à un de nos marchands, qui les expédiera à Montréal.

Un détail auquel on ne paraît pas attacher beaucoup d'importance, c'est la division des terres. Le bois ne manque pourtant pas pour faire de la clôture. Et 50 arpents doivent être divisés au moins en quatre parties, afin de suivre une rotation raisonnable.

Une prairie, toute belle qu'elle puisse être, ne devrait jamais rester en prairie plus de deux ans ; un pâturage de deux ans devrait succéder à cette prairie. C'est le meilleur moyen de conserver "l'humus" et d'empêcher les mauvaises herbes d'empester vos champs. Et un grand défaut, qui contribuera beaucoup à l'épuisement de vos terres, c'est de commencer la coupe du foin trop tard. Avec du foin trop mûr, vous obtenez un mauvais fourrage, et vous épuisez vos terres, tandis qu'avec du foin fait vert, vous obtenez un fourrage délicieux, profitable, et vous ne fatiguez pas vos terres.

Le conférencier se demande ensuite où le cultivateur peut écouler son beurre ? Pourvu qu'il fasse un bon

beurre, le marché anglais, à lui seul, peut consommer tout le beurre, et bien plus encore.

Le docteur donne ensuite les moyens de fabriquer du bon beurre et il donne les conseils les plus pratiques sur les moyens de se procurer de bonnes vaches laitières. Le docteur explique ce que l'on doit faire pour avoir de bons pâturages, et il donne en passant les moyens de préserver nos vergers et de les rendre productifs.

Il énumère alors quels sont les auteurs qui doivent composer la bibliothèque du cultivateur, de la manière suivante :

### BIBLIOTHEQUE

- Du cultivateur et du colon :
- 1o. Rapports de la Ferme Expérimentale d'Ottawa (gratuits) à la Ferme Expérimentale d'Ottawa ;
- 2o. "Le Journal d'Agriculture," (\$1.00 ou rien), à la "Patrie", Montréal.
- 3o. "Notions d'Agriculture," par J. E. Pouliot, chez J. E. Pouliot, Rivière-du-Loup, en bas ;
- 4o. "Manuel de l'Industrie Laitière," par McCarthy, chez J. A. Langlais, 177, rue St-Joseph, Québec ;
- 5o. "Manuel de l'Industrie Laitière," par Gabriel Henry, à Proulx et Proulx, imprimeurs, Québec ;
- 6o. Rapports annuels de l'Industrie Laitière de Québec, chez E. Castel, St-Hyacinthe ;
- 7o. "Manuel d'Agriculture" d'Ed. A. Barnard, chez E. Sénécal, 20 rue St-Vincent, Montréal ;
- 8o. "L'Agriculture dans les écoles, en 41 leçons," par les frères de l'Instruction Chrétienne, C. O. Beauchemin, 256, rue St-Paul, Montréal ;
- 9o. "Manuel de Médecine Vétérinaire," par John I. Duchesne, chez C. Daubeau, 80 rue de la Montagne ;
- 10o. "Le Colonisateur," que vous connaissez tous.
- 11o. Enfin, "the last but not the least," un petit volume qui se renouvelle tous les ans, bien instructif et amusant, qui vaut son pesant d'or : "l'Almanach des Cercles Agricoles," qui soit tous les ans de l'atelier de la maison Rolland, dont l'un des membres ne compte ni son temps ni son argent quand il s'agit de la colonisation, le président actuel de la Société de Colonisation de Montréal, dont le dévouement sans bornes lui a bien gagné le titre d'honorable.

Voilà la bibliothèque du colon ; ou plutôt un commencement de bibliothèque, le tout pouvant coûter à peine 5 ou 6 piastres.

Quant aux journaux politiques vous saurez bien les choisir par vous-mêmes. Un bon moyen de se désennuyer, c'est d'en recevoir de toutes les couleurs politiques ; vous allez voir comment ils sont rarement d'accord.

### POUR LA FEMME

Il ne faut pas oublier la femme. Il lui faut une bibliothèque. D'abord, pas de romans ; car la nature est si belle, à la campagne, que l'on peut se passer de ça.

Pas de journaux de modes, car ça coûte trop cher. Nous aimons les filles et les femmes à la campagne tout aussi bien dans leurs simples costumes que les belles dames des grandes villes dans leurs éclatantes toilettes. Chez nous, les femmes n'ont pas besoin de ça pour se faire aimer. Nous les trouvons toujours belles et aimables.

J'ai un volume spécial, à recommander à la femme du colon. Ce livre sera son évangile, son guide pour tout. Il ne convient pas seulement à la femme du colon, mais à toutes les familles de la Province, qui devraient s'en procurer un exemplaire. Avec ce livre, vous ferez de vos femmes des fleuristes, des jardinières, des médecins, des cuisinières hors ligne, des comptables, enfin des femmes savantes et utiles. Ce livre bien modeste en apparence et qui est sorti sans bruit vaut son pesant d'or.

Le Manuel d'économie Domestique, par le Recorder Testard de Montigny, encore un ami dévoué de la colonisation qui prêche par la parole et l'exemple puisqu'il a deux de ses fils qui se sont faits colons.

Il faut autre chose à la femme, il y a un grand livre dans laquelle elle aime à lire. C'est le grand livre de la nature. Donnez-lui donc un jardin. Le livre de M. de Montigny à la page 191 vous dira "ce qu'il faut dans un jardin," les noms et les espèces d'asperges, de betteraves, de blé d'inde, de céleri, de choux, de fèves, de laitues, de melons, de navets, d'oignons, de panais, de poireau, de radis, de rhubarbe, de tomates, de concombres, de tout ce que vous vendez "en un mot."

En terminant, l'éminent conférencier émet l'opinion que le cultivateur en faisant le calcul de ce qu'a produit sa terre à la fin de l'année, perd trop souvent de vue, la vie de sa famille, qu'il a peut-être même elle, et il fait une petite erreur vraie du bonheur du cultivateur canadien ; enfin, il

\$1000.00

Nous ne garantissons pas \$1000 à chaque consommateur de notre grand remède contre le rhume

# Pin Rouge

DU SUD  
du Dr HARVEY

Mais nous garantissons un soulagement immédiat.

Guérit promptement.  
Bon pour enfants et adultes.

Bouteilles, bonne mesure, 25c.

CIE DE MEDICINE HARVEY

424 RUE ST-PAUL, MONTREAL

conclut en conseillant aux cultivateurs, de ne point laisser leurs fils dans les carrières littéraires, qui sont déjà trop encombrées, mais d'en faire de bons colons, qui seront la force et le rempart de notre nationalité, dans l'avenir.

Cette superbe conférence a été couverte d'applaudissements.

## Beurre et fromage

Le fait le plus remarquable dans le commerce des produits de l'industrie laitière, est la diminution qu'accusent cette année, nos exportations de fromage. Le total des exportations de fromage pendant les neuf mois finissant le 31 octobre dernier, se chiffre à 1,178,769 meules, contre 1,218,100 meules pendant la période correspondante de 1897.

Il y a compensation cependant, par suite de l'augmentation qui s'est produite dans l'exportation du beurre. Elle se chiffre en effet à 278,922 tonnes, c'est-à-dire qu'elle a plus que triplé depuis 1895.

Ces succès a été obtenu en dépit de la compétition des exportateurs européens et australiens. Les premiers cherchant à rester maîtres du marché anglais, et les autres à en obtenir une part. Il est une justification des mesures prises pour promouvoir cette importante industrie, et constitue un grand encouragement pour nos beurrieres, car les statistiques de ce commerce démontrent que nos exportations ont augmenté au fur et à mesure que s'est améliorée la qualité du beurre canadien.

### Ordination

Mgr l'Evêque de Druzipara a conféré, dimanche dernier, dans la chapelle intérieure de l'Archevêché de Montréal, l'ordre sacré de la prêtrise à M. L. A. Thuot, diacre du diocèse de St-Hyacinthe.

M. Thuot est nommé au vicariat de St-Ephrem d'Upton, en remplacement de M. A. Halde, transféré au vicariat de Ste-Hélène de Bagot.

### C'est triste

Que de voir ces pauvres poitrines brisées, ces santés fidèlement compromises, fiute de s'être soignées avec un remède aussi sûrement efficace que le "Baume Rhumal."

## La conférence internationale

Le succès est très problématique

Washington, 28.-Malgré ce qu'en ont dit certains dépêches, les négociations de la conférence internationale ne sont pas beaucoup plus avancées que lorsque la conférence a quitté Québec. Un canadien, qui s'y connaît, a dit aujourd'hui, que le succès, sur la question de réciprocité surtout, était très problématique. Les républicains, dit-il, ont remporté les élections en disant aux cultivateurs qu'ils les avaient protégés contre la concurrence déloyale des produits agricoles du Canada, et ils ne peuvent pas accorder la réciprocité. Lord Harschell se prépare à partir, le 20 décembre pour retourner en Angleterre, ce qui indique qu'à cette date, la conférence aura pris une décision quelconque.



# Le Revd P. Lacombe

Comme nous l'avons annoncé samedi, le R. P. Lacombe, O.M.I., le dévoué missionnaire du Nord-Ouest canadien, a prêché dimanche, à l'église de St-Sauveur, sur l'oeuvre des missions catholiques de cette vaste région et sur la population métisse que l'on y rencontre. Nous donnons ci-après un bien pâle résumé de cet important discours :

"Je suis, chez moi, dit l'éminent missionnaire; je suis au milieu des miens, de la famille des Oblats qui dirigent cette paroisse; je suis au milieu de mes amis, les généreux habitants de St-Sauveur. Je puis donc parler librement; et c'est ce que je vais faire en disant un mot des missions de l'Amérique britannique du Nord, en particulier des missions de la Colombie Anglaise, de l'immense vallée de la rivière McKenzie et de celle de la rivière Saskatchewan, et en racontant ce que l'Eglise a fait jusqu'à ce jour dans le diocèse de St-Albert. Je ne ferai que soulever un coin du tableau; mais, comme dans tous les autres, il y aura des nuances brillantes et des ombres.

A l'exemple de Jésus-Christ qui s'est constitué le premier apôtre et le premier missionnaire de l'Eglise universelle, nous, missionnaires Oblats de Marie Immaculée, armés seulement de la croix, nous avons dirigé nos pas, il y a plus de soixante ans, dans cette région sauvage qui s'étend jusqu'à la mer glaciale, et nous avons travaillé à l'évangélisation des délaissés et des pauvres. Aujourd'hui, je puis dire que tous les pauvres de cette contrée ont été évangélisés; parcourez ces immenses solitudes, ces vastes plaines, et vous trouverez partout la trace du passage des missionnaires et des peuplades professant la même foi que vous. Partout des missions, des chapelles, des chrétiens, des diocèses surgissent. Il y a beaucoup de fait, mais il reste encore beaucoup à faire.

En nous voyant arriver au milieu d'eux, les populations disséminées et là nous demandaient: "Que venez-vous faire ici?" Et nous de répondre: "Voyez nos armes, voyez notre croix; nous venons évangéliser les pauvres." Et les pauvres écoutaient la parole évangélique, la parole du missionnaire, et courbaient la tête sous le joug de la croix.

C'est pour vous prier de vous joindre à nous dans le couronnement de notre oeuvre d'évangélisation, que je viens aujourd'hui vous tendre la main. Dans une autre circonstance, je suis venu ici pour implorer votre charité, et j'ai été bien accueilli. Je ne croyais pas revenir, mais Dieu m'a permis d'avoir le bonheur de vous adresser de nouveau la parole, de vous intéresser au sort de nos missions et de vous tendre encore la main pour nos pauvres métis. Il me semble vous entendre dire: "Mais ces missionnaires sont toujours à nous demander l'aumône." Eh bien, mes amis, si nous demandons si souvent, c'est votre faute. Pourquoi êtes-vous si généreux? Pourquoi nous accueillez-vous avec tant de bienveillance? Pourquoi sommes-nous reçus toujours à bras ouverts par tous les évêques, tous les membres du clergé et tous les fidèles? Quand vous vous intéressez à une bonne oeuvre et que vous avez besoin du secours des autres, à qui vous adressez-vous de préférence? Aux personnes charitables, à celles qui ne refusent jamais l'aumône. Nous faisons pour nos missions ce que vous faites pour vos oeuvres de charité.

Vous savez tous que ce sont les missionnaires français qui ont, les premiers, parcouru les vastes territoires du Nord-Ouest, car pour eux la patrie, c'est l'univers. Nous les avons suivis de près, et nous avons continué leur oeuvre. J'ouvre ici le tableau dont je vous ai parlé tout à l'heure et je m'arrête au diocèse de St-Albert. J'arrive d'abord à la mission de Ste-Anne. La grande thannaturge, si populaire à Québec, et avec raison est la première patronne du Nord-Ouest. Les commencements de cette mission furent bien humbles: une pauvre maison construite sur le bord du lac du Diable, situé à 50 milles au nord d'Edmonton; et son établissement est dû au zèle et au dévouement de deux prêtres du diocèse de Québec. Ce sont les RR. MM. Blanchet et Provencher qui, il y a plus de soixante ans, quittaient leurs parents et leurs amis pour aller de l'autre côté des Montagnes Rocheuses. On comprend quel rude voyage ils entreprenaient alors. Le Nord-Ouest était pour ainsi dire désert; on n'y voyait que les employés de la compagnie de la Baie d'Hudson et quelques tribus sauvages répandus çà et là. Dans leur course évangélique, ces courageux missionnaires rencontrèrent plusieurs canadiens qui s'étaient mariés avec des sauvages et qui avaient eu de nombreuses familles. Ils baptisèrent

tous les enfants et marièrent un grand nombre d'habitants de cette contrée lointaine.

Bientôt après, un prêtre, je pourrais dire, à toute épreuve et doué de toutes les qualités, le Rév. M. Thibault quitta Lévis pour aller travailler à l'évangélisation des sauvages du Nord-Ouest. Arrivé à St-Boniface, on lui conseilla de se rendre à 50 milles au nord d'Edmonton. C'est ce qu'il fit, et il fonda la première mission de cette région en lui donnant le nom de Ste-Anne. M. Thibault partit le 26 juillet, de St-Boniface, qui se trouve à 1200 milles de cette mission; en partant il avait demandé à Mgr Provencher, et il l'avait obtenue, la permission de baptiser sa première mission du nom de Ste-Anne. En arrivant au lieu de sa destination, il réunit tous les fidèles et prenant possession du rivage du Lac du Diable au nom des Canadiens, il baptisa ce lac du nom de Ste-Anne, nom qu'il a toujours possédé depuis. C'est là le berceau du diocèse de St-Albert, car c'est de cette mission que toutes les autres ont été formées.

M. Thibault et moi, nous avons été reçus à bras ouverts par les habitants de cette région, les Métis. Ce sont nos premiers enfants dans la foi, nos guides dans nos courses évangéliques, guides sûrs et fidèles, nos interprètes par leur langage et leur bon exemple, et nos amis partout et toujours. Malgré les ravages causés par l'immigration de races étrangères, ils sont restés les mêmes. Le Métis est le trait d'union entre la sauvagerie et la civilisation. Outre les missionnaires, combien de voyageurs ne leur doivent pas de la reconnaissance pour les avoir guidés à travers ces vastes déserts et leur avoir sauvé la vie en maintes circonstances? Les Métis, malgré leurs défauts, sont restés loyaux et honnêtes. On compte 2,000 familles de Métis; ce qui forme une population d'environ 10,000 âmes. Ils viennent de deux principaux tribus: les Cris et les Algonquins.

Je vais vous donner une idée du caractère loyal du Métis en vous racontant un épisode dont j'ai été le principal héros ou la victime. Je partis un jour de la mission de Ste-Anne pour aller au pied des Montagnes, soit une distance de 200 milles. Je n'étais accompagné que d'un seul guide. Pendant le voyage, je tombe malade sur le bord d'une rivière, où nous campons le soir. Voyant que mon guide était triste, je lui demandai la cause de ses préoccupations. Il me répondit: "Vous êtes bien malade, et vous pouvez mourir ici. Je suis seul avec vous, et à mon retour, on pourrait peut-être avoir des soupçons sur moi. Si vous aviez la bonté de me donner un petit écrit..." Avec plaisir, lui répliquai-je, et ayant arraché une feuille de mon bréviaire, je lui donnai le certificat qu'il me sollicitait. Mais le lendemain, la fièvre qui me dévorait, était disparue et j'ai pu terminer heureusement mon voyage.

En arrivant au pied des Montagnes Rocheuses, j'ai trouvé à une bourgade de quarante familles d'Iroquois qui étaient partis de Cangnawaga, il y avait près de cinquante ans. Ces Iroquois étaient catholiques. Après avoir baptisé les enfants et fait plusieurs mariages, je repris le chemin de ma mission.

Les Métis vivaient autrefois de chasse et de pêche. La chasse au bison était une de leurs principales occupations. Trois à quatre cents personnes prenaient part à cette grande chasse. Mais me direz-vous, comment contenter dans l'ordre et le devoir un aussi grand nombre de gens? car, après tout, il n'y avait chez eux ni législateur, ni magistrat, ni homme de police. Non, il n'y avait pas de tribunal ou de cour de justice dans le Nord-Ouest, mais il y avait le missionnaire, et le missionnaire, était législateur et roi. Moi-même j'ai été roi un jour, et c'est une royauté qui me rappellera toujours les plus doux souvenirs. Toutes les difficultés, toutes les querelles étaient apaisées par le missionnaire; tous les différends étaient réglés par lui. La parole du missionnaire faisait alors loi.

C'est ce petit peuple que nous voulons sauver aujourd'hui du naufrage. Du moment que le gouvernement eut commencé à faire des traités avec les sauvages et que l'on eût ouvert des voies ferrées, la condition des Métis n'a plus été la même, et leur avenir s'est assombri. Les sauvages ont accepté les conditions qu'on leur imposait, mais les Métis n'ont pas voulu se soumettre. Nous leur avons conseillé la soumission, mais ils n'ont pas voulu nous écouter, ils nous répandaient qu'ils n'étaient pas des sauvages. Autrefois ils étaient heureux, et aujourd'hui ils sont bien malheureux. Ils s'éloignent de nous; maintenant il y a plus de 200 familles sur le territoire des Etats-Unis. Mon désir est de les rapprocher de nos centres et de les ramener au pays. Mais comment arriver à cette fin? Voici le plan que j'ai formé, il y a quatre ans, avec l'approbation de mes supérieurs. Je me suis adressé au gouvernement, et j'ai obtenu gratuitement un grand

territoire, où je veux établir tous les Métis. Avec les aumônes que nous avons pu recueillir par ci par là et avec le secours que j'ai reçu du gouvernement, j'ai fait bâtir une petite chapelle, une école et trente-deux maisons. Voilà ce que j'ai pu réaliser jusqu'à ce jour; mais je ne puis plus avancer dans cette voie si consolante, et si l'on ne nous vient pas en aide, les familles que j'ai réunies et celles que je veux réunir en un seul groupe, ne pourront subsister.

C'est pourquoi je fais aujourd'hui appel à votre charité pour mener cette belle oeuvre à bonne fin. Vous donnez généreusement toutes les fois qu'on s'adresse à vous; en êtes-vous plus pauvres? Non, parce que le bon Dieu bénit la charité.

Après avoir fait l'éloge des frères convertis, des soeurs de la Congrégation, des soeurs de la Charité et de toutes les personnes généreuses qui ont aidé les missionnaires dans leur oeuvre d'évangélisation au Nord-Ouest, le prédicateur termine en offrant aux fidèles, en retour de leur charité, ses meilleurs souhaits de bonheur pour toutes les familles de St-Sauveur.

Nous avons l'espoir que notre population se fera un devoir de venir en aide à la belle oeuvre du R. P. Lacombe et que partout la semence jetée par la voix émue de ce zélé missionnaire du Nord-Ouest produira des fruits abondants.

## Mann sera-t-il pendu ?

### Importantes révélations

Il vient de se faire d'importantes révélations dans l'affaire Mann, que le juré a déclaré coupable du meurtre de sa belle-mère, Mme Abraham Desjardins. Trois nouveaux témoins ont été entendus devant l'hon. juge Wurtelle, dans la chambre des juges.

Voici ces témoignages : Alexandre Hudon dit Beaulieu, de la cité de Montréal, dit : "Je connais l'accusé Elzéar Mann et sa femme de vue, mais ne leur ai jamais parlé. Je connais aussi la maison où demeurait le père de Mme Mann.

"Je me suis trouvé dans la cour de cette maison vers 10 heures, le soir du meurtre. J'ai entendu le défunt d'une porte qui s'ouvrait. J'ai regardé en haut où demeurait Abraham Desjardins et son épouse.

"En attendant la porte s'ouvrit, j'ai entendu un coup de pistolet. J'ai regardé la porte de la maison et j'ai vu un homme en sortir et descendre l'escalier rapidement. Je jure positivement que je l'ai vu sortir et que j'ai entendu en même temps un coup de pistolet dans la maison. Cet homme avait son chapeau en arrière de la tête. Il portait son habit et ses chaussures sur le bras gauche. Revenu en bas de l'escalier il s'est sauvé par la rue et a gagné les champs.

En entendant le coup de pistolet, j'ai eu peur et me suis éloigné, parce que j'ai déjà été tiré aux Etats-Unis. (Il montre sa cicatrice). Après le coup, il est arrivé plusieurs personnes, hommes et femmes, attirés par le bruit. Quelques jours après cet événement, étant malade, je suis allé à Whitehall dans l'Etat de New-York, pour me faire soigner par un médecin. Je ne suis revenu de Whitehall que deux ou trois jours avant le procès d'Elzéar Mann, et comme personne ne m'en a parlé, j'ignorais que Mann subissait son procès.

Si je l'eusse su, je jure que je serais venu offrir mon témoignage. Je n'ai appris qu'il avait été trouvé coupable de meurtre que trois ou quatre jours après la sentence.

Joseph Lauzon dit que Mann est bon père de famille, qu'il a toujours joui d'une bonne réputation et qu'il le croirait sous serment.

J. Leprohon, constable spécial, dit : J'ai vu J. R. Lebeau dans le passage avec deux autres, dont l'un était un nommé Pigeon. Lebeau m'a dit que Mann venait de tuer sa belle-mère d'un coup de revolver et qu'il avait vu un homme chez lui et que lui, Lebeau et ses camarades avaient vu cet homme se sauver.

## A l'église St-Patrice.

L'église St-Patrice vient d'être presque renouvelée. On lui a fait subir dans le cours de l'automne des réparations très considérables, surtout des dispendieuses et que l'on est sur le point de terminer. On a construit presque tout un nouveau clocher. Le beffroi a été construit à neuf et l'intérieur de la flèche renouvelé. Avant longtemps, trois nouvelles cloches, l'une de 2,000 livres, une autre de 1,200 livres et la troisième de 600 livres orneront le nouvel et élégant clocher de St-Patrice. La façade a été réparée à grands frais, et les sentiers qui font le tour de l'église ont été planchés de nouveau et on est en voie de renouveler les marches qui conduisent au portique.

## La paix européenne

### Les ressources respectives des principaux Etats

La paix européenne, sans être positivement menacée, ne laisse cependant pas d'inspirer quelques craintes aux esprits attentifs. En cas de conflagration générale, on sait que la question de l'alimentation et du ravitaillement sera une des plus capitales.

A ce propos, il n'est pas sans intérêt de rappeler quelles sont les ressources respectives des principaux Etats. D'après des calculs soigneusement établis, il résulte que l'Angleterre, qui, entre parenthèses, fait en ce moment d'énormes achats de denrées alimentaires à l'étranger, ne peut vivre que 187 jours par an sur sa propre production; alors que la France peut facilement vivre 332 jours. Les autres pays, dans cet ordre d'idées, se répartissent ainsi : l'Allemagne peut vivre 311 jours sur sa production, l'Italie 289 jours, l'Espagne 280 jours. Seules l'Autriche et la Russie sont les deux Etats européens dont la production suffit à l'alimentation de la population.

En principe, il est évident que le succès définitif est assuré au puissance qui sont en mesure de se suffire à elles-mêmes et de soutenir une guerre de longue durée.

## Mort de M. Prémont

Nous avons la douleur d'apprendre la mort de M. Joseph Prémont, inspecteur d'écoles, décédé dimanche après-midi à sa résidence du faubourg Saint-Jean, à l'âge de 57 ans et 10 mois. Il a succombé à une attaque d'inflammation de poumons après quelques jours de maladie seulement.

M. Prémont a joué un rôle important dans l'enseignement primaire et n'a cessé de travailler au progrès de l'instruction publique en cette province. Après avoir fait son cours à l'Ecole normale Laval, il se livra à la noble profession d'instituteur dans la belle paroisse de Sainte-Famille, fle d'Orléans. Il fut ensuite nommé inspecteur d'écoles pour les comtés de Montmorency et de Québec, poste qu'il occupa depuis vingt-trois ans; il fut aussi un des membres de l'ancien bureau des examinateurs de Québec.

M. Prémont se livrait aussi à l'agriculture. Sa magnifique ferme de Sainte-Famille atteste le zèle qu'il déployait pour faire disparaître la routine et donner à l'art agricole l'impulsion qu'il méritait.

Nous prions Madame Prémont et toute la famille du défunt de vouloir bien agréer l'expression de nos plus sincères condoléances.

## Horriblement brulé

M. Marcoux, victime de l'accident que nous avons rapporté, samedi, a reçu des brûlures plus graves que nous le pensions. On croit qu'il ne pourra pas sortir avant deux mois et qu'il ne pourra se servir jamais d'une main, parce que les nerfs paraissent avoir été atteints par le fluide électrique.

## OBITUAIRE

Tous ceux qui ont connu M. John Laird apprendront sa mort avec regret. Le défunt était un citoyen modèle. Il a été longtemps échevin au conseil de ville et il s'est toujours distingué par son esprit public et son honnêteté. Toujours prêt à aider ses amis par ses conseils et son argent, il était toujours au premier rang dans toutes les entreprises publiques. C'était un gentleman de la vieille école, un homme d'honneur dans toute la force du mot. M. Laird était malade depuis quelque temps, mais on ne s'attendait pas à sa mort si tôt.

Nous prions la famille d'accepter nos plus sincères condoléances.

## Une cause importante

La Cour Supérieure du district d'Artabaska s'est ajournée mercredi soir, au 14 décembre prochain.

On peut dire que le terme qui vient de finir a été employé exclusivement à la édition de la cause F. T. Savoie vs La Fonderie de Pléssisville. Il s'agit dans cette cause d'une forte action de dommages que le demandeur réclame de la compagnie défenderesse, alléguant que cette dernière l'a renvoyé illégalement de son emploi de gérant. De son côté, la compagnie plaide justification. Plus de trente témoins ont été entendus. Jugement sera rendu en décembre.

MM. Auguste Noël et J. C. Noël occupaient pour le demandeur et MM. Eugène Crépeau, C. R., et J. S. Doucet étaient les avocats de la défenderesse.

## Comment Envoyer l'Argent.

Veuillez nous envoyer l'argent par lettre enregistrée, par mandat de poste ou d'express, ou par express. Autrement nous ne serons pas responsables.

Chaque mois nous distribuons 3434 prix, variant de \$4. à \$10,000 en valeur.

BILLETS, . . . 25c, 50c, \$1

Prochain Tirage,

Mercrdis, le 30 Novembre

The Canadian Royal Art Union, Limited, 238 & 240 Rue St-Jacques, Montreal.

## L'Espagne va céder

Les propositions américaines seront acceptées

20 millions de piastres pour les Philippines

Londres, 28.—Le correspondant parisien du "Times", dit : On s'attend que l'Espagne va accepter les conditions américaines et signer le traité sans peut-être même protester. Alors son empire colonial disparaîtra pour toujours.

Paris, 28.—Avant de répondre définitivement aux conditions des Américains, l'Espagne fera une nouvelle proposition. Elle demande que les Etats-Unis occupent certaines parties des Carolines ou des Canaries, en plus des îles Philippines, à la condition qu'elle soit autorisée à maintenir sa souveraineté sur ces dernières îles. En d'autres mots, l'Espagne offre de céder certain territoire des Carolines et des Canaries et le contrôle des Philippines par les Etats-Unis sous une souveraineté espagnole nominale. Elle proposera en dernières ressources que les Etats-Unis ne lui payent rien en compte sur les îles Philippines.

Les représentants des Etats-Unis ne se départiront pas de l'offre de 100 millions de francs pour le groupe entier.

M. Montero-Rios a dit au correspondant de l'Associated Press que les plénipotentiaires espagnols n'avaient pas encore décidé quelle réponse ils feraient au dernier memorandum américain. "Nous étudions la question, a-t-il dit, dans un esprit de conciliation et nous sommes anxieux de rétablir des relations amicales entre les deux pays. En même temps, nous sommes ici pour défendre les intérêts et l'honneur de l'Espagne."

En réponse à une demande qui lui était faite sur la question de savoir s'il y avait un semblant de vérité dans le bruit suivant lequel les plénipotentiaires espagnols avaient décidé d'accepter l'offre de 100 millions de francs des Américains pour les Philippines, M. Montero-Rios a secoué la tête et a dit : "Non, non, les commissaires n'ont encore rien décidé au sujet de leur réponse. Ce que sera notre réponse ne pourra être fixé qu'à la conférence de lundi, lorsque nous discuterons l'affaire avec les Américains. En même temps, nous suivrons les instructions que nous pourrions recevoir de Madrid."

"Ainsi, les instructions finales ne sont pas encore arrivées?" a demandé le correspondant de l'Associated Press. "Ah, mais nous abordons une affaire confidentielle, a répondu M. Montero-Rios, tout ce qui touche à la conférence est secret."

## La session fédérale

La date de la rentrée des chambres

DEPEND DE LA COMMISSION INTERNATIONALE

Ottawa, 28.—Un homme politique éminent, parlant de la date probable de la rentrée des Chambres fédérales, dit que la date et la durée de sa session dépendront du résultat des travaux de la commission internationale qui siège actuellement à Washington. Si les commissaires canadiens ne réussissent pas à obtenir la réciprocité, il en résultera des amendements considérables au tarif, surtout si les commissaires canadiens s'obstinent aux demandes des commissaires américains d'abandonner le tarif préférentiel en faveur de l'Angleterre.

Penible accident

Sherbrooke, 25.—Un accident fatal s'est produit à Coleraine, hier matin vers 11 h., près de la station du Québec Central. On était à former un train. M. Gaudias Costin, serrefrein, allait accoupler deux chars, lorsqu'il fit un faux pas et tomba sur la voie. Un instant après, plusieurs chars passèrent sur l'infortuné Costin, qui fut horriblement mutilé. Quand on le retira de là, on constata qu'il avait les deux jambes et un bras de broyés. Transporté à Sherbrooke, deux médecins pratiquèrent l'amputation des membres broyés. Mais malgré tous les soins prodigués au blessé, il expira vers 6 heures, hier soir. Costin était âgé de 32 ans. Il n'était à l'emploi du Québec Central que depuis sept mois. Il laisse une femme et deux enfants.

Un prédicateur nerveux

Va écraser sous la maladie de l'indigestion.—Voici le témoignage du prédicateur et de sa femme.—Ceux qui ont perdu la santé elle leur a été rendue par la puissance du Great South American Nervine.

Le Rév. W. S. Barker, de Peterboro, dit : "J'étais grandement affligé d'indigestion et de prostration nerveuse et ma femme était tout brisée et souffrait beaucoup de débilité générale, et c'est avec plaisir que nous nous joignons pour donner le témoignage de notre grand soulagement et des pouvoirs curatifs de la South American Nervine. De splendides résultats survinrent après en avoir pris la première bouteille, et quelques bouteilles nous guérirent, et nous le recommandons sérieusement à ceux qui souffrent."

A vendre par A. Leclerc & Cie, pharmaciens, rue St-Joseph, St-Roch.

Pour une pomme

Joseph Montcalm, étranger à cette ville, a volé une pomme, hier après-midi, au magasin de M. Beauchamp. La police a arrêté aussitôt l'accusé, et Montcalm a été condamné à faire un mois de prison sur les plaines pour cette malheureuse pomme.

Meurtre à Toronto

UNE FEMME TUÉE PAR SON MARI

Toronto, 25.—Un nommé Robert Faggart, journaliste, est entré ce matin au bureau de police et a raconté qu'il venait de tuer sa femme. La police a trouvé celle-ci gisant dans une mare de sang, le crâne horriblement fracassé et laissant échapper la cervelle. Comme elle respirait cependant encore elle a été transportée à l'hôpital. On ne sait pas pourquoi Faggart a commis son crime.

Le nouveau timbre poste imperial

FIGURERA LA CARTE DU MONDE

Ottawa, 25.—Le dessin du nouveau timbre impérial figurera tout simplement la carte du monde avec les possessions anglaises imprimées en rouge afin de donner au peuple une idée de l'immensité de l'empire britannique. Au-dessus du globe terrestre, deux tiges l'une de chêne et l'autre d'érable symbolisant l'union du Canada et de l'Angleterre, surmontées d'une couronne. Au-dessous du globe, les mots : Christmas 1898 destinés à rappeler l'inauguration du timbre. Dans les coins inférieurs, ce chiffre 2 indiquera le taux de transport. Enfin à la partie supérieure on lira : Canada Postage et à la partie inférieure en anglais : Nous possédons le plus vaste empire qui ait existé.

Penible accident

Lachute, Qué., 25 — Alexander King, fils de feu le Rév. M. King, de Dalesville, était à la chasse, l'autre jour, quand son fusil se déchargea accidentellement, lui brisa le bras droit. Il est dans un état critique.

Incendie à Oka

Oka, 25.—Le feu s'est déclaré, aujourd'hui, dans les bâtiments de M. Eustache Masson, de cette localité, et ces derniers ont été consumés. Les pertes sont d'environ \$500. Pas d'assurances.

Pourquoi ?

Pourquoi souffrir quand on a à sa portée le "Baume Rhumal" qui supprime la toux, le rhume, en un rien de temps.

Lettres de Belgique

10 novembre 1898.

Retraite des Chambres.—Situation financière.—Marine marchande.—La fête du Congo à Anvers.—L'interim de la guerre.—L'Université de Louvain.

Voici la retraite des Chambres, sans aucun apparat ; le socialisme au Parlement a supprimé le discours du trône.

On serait porté à croire, autant par logique que par trahison, que cet événement,—je veux dire la réouverture du Parlement,—doit donner un regain de vitalité politique.

Or il n'en est rien pour le quart d'heure. On discute avec un peu d'animation, dans la salle des séances, quelques élections contestées au sujet desquelles les plus remuants même ne se font point illusion : elles seront validées et la physionomie des scrutins du mois de mai dernier ne sera changée en rien. Mais le bruit fait par les diatribes et les pataphores de quelques orateurs révolutionnaires ne dépasse pas l'enceinte de la Chambre, et le public, auquel ces messieurs ont la prétention de parler par la fenêtre,—d'où leur amour du bruit,—reste absolument froid.

Cela va si loin que les professionnels de la politique, de l'information et du journalisme, eux-mêmes, trouvent que cela manque absolument d'intérêt : contraste étrange avec l'animation qu'ont présentée les vacances, si fécondes, le lecteur doit s'en souvenir, en promesses de toute espèce. Cela semblait annoncer une session fort intéressante : elle débute par le silence.

Le secret de cette contradiction est facile à trouver. Les nouvelles données il y a un mois et deux n'avaient rien qui ne fût sérieux. Mais les prévisions sont déjouées par un obstacle vulgaire, très humain.

La plupart des projets qui devaient fournir la matière d'amples et utiles discussions sont menacés d'attendre encore, parce que les desseins de tel ou tel groupe ont été contrariés, et qu'une espèce de bouclerie s'est développée dans les milieux parlementaires.

La réforme électorale, imaginée par les promoteurs d'un système que j'ai exposé antérieurement, fait long feu, ils n'osent pas s'y aventurer. En outre, de bons esprits voudraient habituer les Chambres, contrairement aux précédents, à donner aux budgets le pas sur les autres objets. L'esprit de coté, pour tout dire, s'emparant de certaines déceptions et de certaines hésitations, jette un froid et paralysé. Ce ne sera qu'un moment sans doute, mais telle est, aujourd'hui, la situation.

Puisque habituellement, à cette époque, on parle budgets, il est naturel de parler finances, et de là à quelques considérations sur la prospérité des affaires, il n'y a qu'un pas.

Il me sera donc permis d'aborder ce sujet.

L'année en cours n'est pas inférieure aux précédentes, qui forment, chacun le sait, un ensemble des plus satisfaisants. Les recettes de l'Etat sont florissantes, suivant toujours une marche ascendante où la création de ressources nouvelles n'a guère de part. En effet, si l'on a établi certains droits d'entrée par système de compensation douanière, les dégrèvements concernant d'autres matières équilibrent, ou à peu près, la majoration.

D'où il suit que les rentrées abondantes doivent être interprétées comme un signe évident de la prospérité publique : l'industrie et le commerce, en dépit de la concurrence et de certaines entraves imputables au protectionnisme étranger se développent et enrichissent le pays. En outre, l'Etat disposant de ressources considérables, peut améliorer l'administration, rémunérer équitablement ses fonctionnaires, subventionner généralement les bonnes initiatives, entreprendre des travaux publics utiles, agrandir et perfectionner ce que l'on appelle l'outillage économique de la nation. Le vaste et magnifique plan financier esquissé depuis plusieurs années par notre ministre Beernaert se réalise de plus en plus rapidement qu'on n'aurait osé le penser. L'amélioration de la condition matérielle des populations étant un des éléments constitutifs du bonheur des peuples, même au point de vue moral, on ne peut que se féliciter des résultats obtenus. Il est juste d'associer à ces mérites et à ces éloges notre actuel ministre des finances, M. de Smet de Reeyer, qui depuis son entrée aux affaires, a déployé aussi les plus remarquables aptitudes.

Si l'on pouvait réaliser, en outre, quelques mesures propres à l'amortissement de la dette publique, fort considérable, ce serait parfait.

L'idée de créer une marine marchande fait du chemin. Celle qui existe aujourd'hui est vraiment à l'état embryonnaire et n'est pas en rapport

avec l'activité ni les ressources de nos nationaux. Le fret annuel du transport de nos produits, évalué à quatre cents millions, est presque entièrement accaparé par la navigation étrangère, anglaise, américaine, néerlandaise, allemande et norvégienne. On voit aisément ce que la constitution d'une marine belge sérieuse pourrait nous valoir de profits, à ce seul point de vue ; et nous faisons encore abstraction de l'avantage qui doit résulter des rapports multipliés qu'elle établirait avec les pays lointains en nous faisant connaître, ainsi que nos produits, là où nous sommes maintenant presque ignorés.

Les préjugés qui se fondent sur l'exiguïté de notre littoral et sur la pénurie des marins fournis par la population côtière cèdent donc nécessairement devant l'appât du gain et l'exemple des nations étrangères moins favorisées que nous, comme la Russie et l'Allemagne, sous le rapport des côtes et du transit.

Les capitaux seront facilement réunis : il ne faudra plus que rechercher les moyens pratiques de donner corps aux projets existants.

L'idée semblait d'abord presque impopulaire, à cause des bruits de création d'une marine militaire qu'on avait malencontreusement mis en circulation.

Le roi, auquel on attribuait ce dessein, a saisi l'occasion d'une grande fête organisée à Anvers, au mois d'octobre, en vue de faire ressortir les immenses progrès accomplis dans la colonisation du Congo, pour proclamer qu'il ne s'agit pas de marine militaire, mais de marine marchande, et il a mis en relief tout le bien qui en doit résulter pour la prospérité de ses sujets.

On se figure sans peine l'impression produite par une pareille déclaration, au cours d'une fête réussie en tous points.

"L'interim" du ministère de la guerre, confié depuis plus de deux ans à un civil, M. Vandepereboom, se prolonge. On a parlé plusieurs fois d'y mettre fin ; du moins des journaux ont mis des bruits de ce genre en circulation. Aujourd'hui, il en est de même.

Mais on peut douter de l'exactitude de ces informations, parce qu'il paraît convenu que cet interim a pour but de permettre la réalisation de certains projets moins faciles pour un militaire, comme l'égalisation de l'avancement entre les différentes armes et du problème du casernement. Il y a, en ce dernier sens, tout un plan en cours d'exécution, plan qui aura pour effet d'améliorer le logement des troupes et l'assainissement moral des quartiers avoisinants.

L'université catholique de Louvain vient d'être payée d'un nouveau recteur, en remplacement de Mgr Abbeloos que la fatigue et la maladie éloignent d'une charge écrasante mais magnifiquement illustrée et fécondée par ses mains. Sa succession passe en des mains jeunes encore, mais qui savent bien conserver la tradition et développer l'oeuvre. Mgr Hebbelynck est un brillant et digne savant, d'un esprit solide et orné des plus profondes connaissances, ouvert à toutes les initiatives salutaires. Il continuera la direction si sûre de ses devanciers, pour le plus grand bien de la patrie, de la science et de la religion.

Navire en feu

Port Townsend, Wash., 26 — Le steamer "Farralon," capt. Roberts, est arrivé de Skaway, apportant la nouvelle du désastre du steamer "Utopia," qui a failli le faire couler à fond, dans le chenal de Gastineaux. Le soir du 20 novembre, comme le "Parralon" entrait dans ce chenal, il entendit des signaux de détresse. Il aperçut l'"Utopia" qui s'en allait à la dérive vers l'écueil de la Pointe Ardona, sur l'île Admiralty. Le "Farralon" réussit à lancer une amarre, et à remorquer l'"Utopia" jusqu'à Juneau.

Dans son voyage vers le nord, en doublant le cap Fanshard, 30 milles à l'ouest des détroits de Wrangel, l'explosion d'une lampe mit le feu à l'avant de l'"Utopia." La chambre des roues et plusieurs cabines furent détruites. Un passager s'est noyé dans le troupaha, en dépit de tous les efforts qu'on a faits pour le sauver. La cargaison a été sérieusement endommagée, et plusieurs passagers ont perdu tous leurs effets. Le capt. Roberts rapporte que des vents très violents sévissaient en Alaska.

Le Révd Gustave Bourbeau, chanoine des Frères du Sacré-Coeur, à Athabaskaville, va à La Baie du Nord, comme vicaire, et sera remplacé au chapelinat par le Révd M. Boisvert, autrefois vicaire à Warwick.

M. Albert Beauchemin de Sorel, vient d'obtenir deux contrats importants du gouvernement fédéral. Le premier est pour la fabrication d'armes et le second est pour la construction de nouvelles bauxes pour le chenal entre Sorel et Lacolle.

Le parti de la creche

M. Lalvergne, député d'Arthabaska, nommé juge.

M. Lister, député de Lambton, nommé juge.

M. McLelan, sénateur, nommé lieutenant-gouverneur.

M. McInnes, sénateur, nommé lieutenant-gouverneur.

M. Warburton, premier-ministre de l'île du Prince-Edouard, nommé juge.

M. King, député de Sundbury et Queen's nommé inspecteur, à \$2,000.

M. Forbes, député de Shelburne et Queen's, nommé à un bon emploi pour faire place à M. Fielding.

M. F. X. Lemieux, député de Lévis, nommé juge.

M. P. A. Choquette, député de Montmagny, nommé juge.

M. Cameron, député de Huron, nommé lieutenant-gouverneur.

M. Frs Langelier, député de Québec Centre, nommé juge.

M. Girouard, député provincial d'Arthabaska, nommé registraire au Yukon, tout en gardant son mandat.

M. Rodolphe Lemieux, député fédéral de Gaspé nommé recorder à St-Henri de Montréal.

Et enfin, M. Pinault, député de Matane, nommé sous-ministre de la milice.

La liste est longue et elle n'est peut être pas complète.

Ils ont été nommés à des positions dont le salaire varie entre \$2,000 et \$8,000.

Avant les dernières élections c'étaient de farouches dénonciateurs des nominations de membres de la chambre à des positions sous la couronne. Ils n'entendaient pas badinager. Les ministres conservateurs qui nommaient des députés juges ou employés publics étaient des corrupteurs et ceux qui acceptaient ces positions étaient des vendus, des avachis, des... que sais-je ? Il nous faudrait un dictionnaire libéral pour trouver Répithète. Maintenant c'est à qui d'entre ces valeureux d'autrefois sautera dans la creche et il y en a même, comme M. Girouard d'Arthabaska, qui ont une main dans la creche de Québec et l'autre dans celle d'Ottawa.

Et encore ces gens-là ne sont pas contents.

Pourquoi les clubs Geoffrion, Letellier et autres font-ils tant de tapage ? Parce qu'un certain nombre de rouges ne sont pas invités au festin libéral.

Pourquoi l'humeur de M. Pécoud a-t-elle tant changée depuis quelque temps ?

Parce qu'on ne lui donne pas assez de contrats.

Et ainsi de suite.

Les principes tant prônés dans l'opposition, qui s'en occupe aujourd'hui ? Quelques organes ruraux en parlent encore de temps à autre, mais s'ils insistent un peu fort, la grande presse rouge, les organes des ministres comme le "Free Press" de Winnipeg, excommunient sans tarder ces pauvres journalistes dont la mémoire vivace importune les intrigants qui gouvernent.

Encore deux ans de règne et le parti libéral aura prouvé qu'il ne se bat que pour la creche.

Le pays en souffre, il est vrai, mais la jeune génération qui n'a pas connu le règne de 1874 à 1878 avait besoin de cette expérience pour ouvrir les yeux ; et si elle peut se convaincre qu'il n'y a de pires exploitateurs et de pires "shavers" que les politiciens libéraux dont la bouche ne parle que des droits et des intérêts du peuple, l'expérience n'aura pas coûté trop cher.

Le correspondant du "Mail and Empire" à Ottawa, dit qu'il est de nouveau rumeur dans la capitale que l'honorable M. Paterson, lieutenant-gouverneur du Manitoba, démissionnera pour entrer dans le cabinet Laurier et que c'est une des raisons du retard apporté à faire l'élection de Huron Ouest que M. Patterson représentait avant d'être nommé à Winnipeg.

Nos chambres provinciales sont prorogées au 7 janvier prochain.

Le parlement fédéral est prorogé, au 9 janvier.

Les dommages causés par l'explosion de dynamite qui a eu lieu dernièrement à Fraserville, s'élevaient à \$200, d'après l'évaluation qu'on vient d'en faire.

Nous apprenons avec chagrin que le vieux curé de Ste Agathe, le Révd M. P. Kelly, est gravement malade depuis le 14 novembre.

On lui a envoyé un prêtre assistant pour dimanche dernier, c'est le Révd. M. L. A. Dion, ex-curé de St Damase, comté de l'Islet.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

La raison du mécontentement

Le mécontentement qui existe contre le parti libéral est admis des libéraux eux-mêmes.

Seulement, quelques-uns d'entre eux croient s'excuser en rejetant toute responsabilité sur leurs chefs ; les ministres ne veulent pas placer nos amis, disent-ils.

L'excuse ne vaut rien. Les ministres jetteraient tous les conservateurs dehors et les remplaceraient par des rouges que le mécontentement ne cesserait pas. Il resterait encore pour dénoncer les députés libéraux tous ceux à qui ils ont promis la même place après l'avoir déjà engagée à deux ou trois autres auparavant.

Le mécontentement ne provient pas tant de la place que l'on n'a pas, que de la duperie dont on a été victime.

Combien d'électeurs qu'on s'est assurés le vote en leur promettant une place que l'on a donnée à un autre libéral à qui elle avait déjà été promise et qui ayant plus d'influences, a été plus heureux.

Nous connaissons une foule de paroisses où les chefs libéraux se mangent entre eux, parce que la position qui avait été offerte à l'un a été donnée à son voisin qui en avait la promesse avant lui.

La véritable cause du mécontentement, c'est l'hypocrisie des chefs et des députés libéraux.

Les missions au Klondyke

Il y a au Klondyke, district du Yukon Canadien, trois Pères Oblats de Marie Immaculée, le Rév. Père Jésuite, qui quittera le printemps au printemps pour retourner dans l'Alaska, un prêtre séculier et un frère convers Oblat.

Le Rév. Père Gendreau est le supérieur des missions de ce district ; il a sous sa direction les Révs. Pères Desmarais et Lefebvre, O. M. I., et aussi un prêtre séculier du diocèse de St-Boniface, M. l'abbé Corbeil, ancien missionnaire colonisateur et neveu de Mgr Routhier et de M. le Juge Routhier.

Le Rév. Père Gendreau, bien qu'agé de 64 ans et accoutumé à tout le confort de la vie civilisée, a bien voulu se dévouer pour travailler au salut des âmes dans ce pays perdu.

C'est un missionnaire plein de générosité, qui a occupé un poste de confiance au collège de St-Hyacinthe avant que d'entrer chez les Révs. Pères Oblats. Comme procureur à l'université d'Ottawa, il a donné des preuves de son habileté d'administrateur.

Le Rév. Père Desmarais est un ancien missionnaire du MacKenzie ; il a vécu longtemps aux Etats-Unis et il est brisé à tous les genres de misères de la vie apostolique.

Le Rév. Père Lefebvre, quoique plus jeune, est aussi un rude missionnaire. Il a été le compagnon du Rév. Père Giroux (senior) au milieu des Loucheux et des Esquimaux de l'extrême Nord.

Monsieur l'abbé Corbeil, littérateur à ses heures, est aussi un missionnaire intrépide.

Le Rév. frère Dumas est un bon canadien habile à manier la hache et tous les autres instruments qui servent à travailler le bois ou le fer.

Voilà les hommes de Dieu qui vont devenir les convertisseurs et les consolateurs d'un grand nombre de nos compatriotes. Pendant que d'autres courent à la poursuite de l'or, eux iront à la conquête des âmes. C'est une gloire et une bénédiction pour notre pays en même temps que pour la congrégation des Révs. Pères Oblats, qui n'est étrangère à aucun dévouement.

Gloire et honneur aussi aux Révs. Soeurs de Ste-Anne de Lachine, qui partagent les labours des missionnaires ; elles sont les dignes émules de nos intrépides Soeurs Grises.

"Le MANITOBA."

MENEZ-LE

ET SES GUERRIERS

Londres, 23.—Plusieurs rumeurs venant de Rome, circulent au sujet de mouvements mystérieux du roi Ménélik. Le correspondant romain du "Daily Mail" dit que Ménélik a quitté Odis Abela à la tête d'une armée de 100,000. Des informations d'autres sources disent que son armée ne compose que de 40,000 hommes. On prête au souverain de l' Abyssinie l'intention d'intervenir avec l'expédition Marchand et de provoquer l'Angleterre. Mais l'Angleterre ne permettra pas l'extension de la frontière abyssinienne du côté du Nil.

## LA FRANCE

## L'ANGLETERRE ET LA RUSSIE

Dans "l'Autorité," M. de Cassagnac dénonce l'inertie de la Russie et l'impéritie de l'Angleterre :

La Russie n'aurait qu'à étendre un de ses bras immenses pour saisir l'empire indien à la gorge.

Et même, à ce point de vue les plus couragés partisans de l'alliance russe doivent éprouver quelque désillusion.

Si jamais une occasion se présentait d'utiliser cette fameuse et bruyante alliance, c'est assurément à propos de ce conflit avec l'Angleterre, au sujet de nos possessions africaines.

Un mot, un seul, mais sec et net, de la Russie, aurait tout arrêté.

Une simple démonstration en Asie, la moindre mobilisation aurait obligé le léopard anglais à rentrer ses griffes et à s'en aller coucher grommelant, au fond de sa tanière.

Mais la Russie ne l'a pas dit, le mot, et elle ne le dira pas.

L'alliance russe est une alliance d'une espèce particulière qui doit profiter à la Russie seule, et de laquelle nous n'avons aucun avantage à attendre.

Nous devons nous contenter d'une visite du czar et de quelques banales paroles adressées au mannequin qui nous sert de président de la République.

Quant à la Russie, elle nous emprunte cinq ou six milliards dont elle a besoin, nous utilise pour absorber la moitié de la Chine, nous emploie à faire régner en Crète son ami le prince Georges de Grèce, et nous oblige à aller ratifier, à Kiel, l'abandon de l'Alsace-Lorraine.

Bien plus même, et si nous l'avions écoutée, nous aurions déjà procédé à un désarmement complet, en face des menaces anglaises.

Il est vrai que c'est absolument comme si nous avions désarmé.

Nous n'aurions ni un navire ni un régiment, que l'Angleterre ne nous traiterait pas avec plus de mépris.

Non seulement notre recule à Fachoda ne la satisfait pas, mais ce lui est une nouvelle excitation, cela la met en appétit.

Voyant combien il est facile de faire capituler la France républicaine, elle est décidée à ne plus se gêner et elle le dit.

Ses journaux déclarent que l'affaire de Fachoda n'est un incident, qu'il faut profiter de la circonstance pour nous contraindre à d'autres capitulations.

Car il n'y a que la première recule de qui coté à un peuple dont l'habitude n'est pas de reculer !

Et, de toutes parts, les Anglais nous annoncent que le "moment est venu" de régler, dans les mêmes conditions :

10. La question de l'Egypte et du Soudan ;
20. La question de Siam ;
30. La question des prétentions de la France en Chine ;
40. L'immixtion de la France dans la question de Delagoa-Bay ;
50. La question du French shore, à Terre-Neuve.

Ce qui signifie que l'Angleterre doit nous expulser de partout où nous avons eu l'imprudence de mettre les pieds, de partout où notre drapeau flotte, de partout où notre droit est incontestable.

Le droit, voilà qui lui importe peu, à cette nation de pirates et de filibustiers, à ce peuple de voleurs !

La force, voilà son unique argument.

Elle entend bien nous l'appliquer, cet argument, sans mesure ni pitié jusqu'au bout.

Et dire qu'il y a eu des gens en France, qu'il y en a encore, qu'il se trouve des misérables, comme Ribot, partisans d'une alliance d'une entente avec l'Angleterre, à l'encontre de tout ce que l'histoire nous apprend de sa déloyauté et de sa haine envers la France !

Mais voilà cinq cents ans, que l'Angleterre n'a cessé de nous témoigner son animosité violente, sa jalousie enragée !

Brétigny, Azincourt, La Rochelle, Fontenoy, Waterloo, Fachoda, sont quelques-unes de ces étapes passionnément hostiles à la patrie française.

Et ce n'est pas fini !

Ce ne sera fini que le jour, trop lointain, hélas ! où la science nous donnera l'immense, l'infini bonheur, la joie folle de passer le détroit et d'aller rançonner la Cité de Londres.

J'espère ne pas mourir sans l'avoir vu.

Ce serait la plus grande allégresse de ma vie de patriote ardent.

Or, si l'Allemagne est haïssable, c'est à cause d'un fait précis, limité, qui pourrait s'effacer. Avec la cause, l'effet disparaîtrait. Le bon voisinage, l'accord, l'alliance française succéderaient à la situation aiguë créée par l'Alsace-Lorraine.

Mais l'Angleterre, c'est autre chose.

Sa haine contre nous est inextinguible.

Et la nôtre a le devoir de s'élever à la même puissance.

L'Allemagne, c'est un adversaire. L'Angleterre, c'est l'ennemi, l'ennemi d'hier, de demain, de toujours !

PAUL DE CASSAGNAC.

## Les élections annuelles

De la presse associée de la province de Québec

L'assemblée annuelle de la presse associée de la province de Québec a eu lieu hier après-midi, aux bureaux de l'"Événement", sous la présidence de M. L. J. Demers, président. Un grand nombre de membres assistaient à cette réunion.

Après avoir adopté le rapport du secrétaire, M. N. E. Dionne, et celui du trésorier, M. S. Marcotte, l'assemblée procéda aux élections annuelles de l'association.

Sur proposition de l'honorable M. Chapais, appuyé par M. Th. Levasseur, les officiers dont les noms suivent ont été élus unanimement :

Président-honoraire : M. Chénervet, M. P. P., de la "Gazette de Berthier".

Vice-présidents-honoraire : MM. Wallis, du "Québec Chronique" et Morrisson, de l'"Union" de St Hyacinthe.

Président actif : M. L. J. Demers, de l'"Événement".

Vice-président : L. Thompson, de la "S. maine Commerciale".

Secrétaire : M. N. E. Dionne.

Assistant-secrétaire : M. J. Sirois, de l'"Événement".

Trésorier : M. S. Marcotte.

Bibliothécaire : M. C. E. Rozeau, du "Courrier du Canada".

La presse associée a décidé de faire une excursion l'été prochain. L'île d'Anticosti et les îles de la Madeleine feront l'objet de la visite des journalistes de la province de Québec. Il nous semble que c'est le voyage de plaisir le plus agréable et le plus enchanteur que l'on puisse faire pendant les vacances.

## A l'épouvante

Un cultivateur de Lorette du nom de Blouin retournait chez lui mardi après-midi, en voiture, avec sa femme et sa fille, lorsque rue Saint Vallier les guides lui ayant échappé des mains, le cheval prit peur. Il sauta à bond de voiture pour le ressaisir, et ne put parvenir. L'animal continua sa course furibonde avec, dans la voiture, les deux femmes terrifiées. Il alla donner sur un poteau, la voiture fut fort endommagée, et les deux femmes lancées sur la chaussée.

La jeune fille a un bras cassé, et sa mère souffre d'ecchymoses à la figure et au cuir chevelu.

L'animal a été capturé quelques arpents plus loin.

## Aux Ecureuils

Un grave accident est arrivé lundi à M. Eugène Vadeboncoeur. En voulant monter dans un arbre, Vadeboncoeur perdit l'équilibre et tomba sur un clou qui lui traversa la main de part en part.

M. Donat Dussault bâtit un magnifique cottage le printemps prochain.

On vient d'ouvrir une école gratuite du soir à la Pointe-aux-Trembles. Pourquoi le gouvernement ne doterait-il pas les Ecureuils d'une semblable école, car la jeunesse est très nombreuse.

## Billets faux

Un inconnu a présenté un billet américain contrefait de \$20 en paiement d'un achat au montant d'une piastre chez M. Jinsler, rue St-Paul. Celui-ci lui a remis en change \$19 de bon argent.

Il ne s'est aperçu de la fraude qu'en allant faire son dépôt hier matin. M. Jinsler a mis le détective Walsh aux trousses de l'escroc.

## Frappe par un tramway

Hier midi, un jeune homme du nom de Gauthier, a été frappé par un tramway, rue St-Joseph. Il eut la présence d'esprit de se cramponner au filet protecteur, ce qui lui sauva la vie. Il a été traîné sur une distance d'une quinzaine de pieds, mais il n'a heureusement souffert d'autres blessures qu'une égratignure assez sérieuse à une jambe.

## Melle Exilia Champagne

ÉTAIT TOUJOURS ÉTOURDIE, ELLE NE POUVAIT PLUS MARCHER, L'ANÉMIE ET LA DYSPEPSIE L'AVAIENT RENDUE AU DERNIER DEGRÉ DE FAIBLESSE.

Elle est heureuse de raconter comment elle a recouvré la santé et le bonheur.

Pour un grand nombre de jeunes filles, la vie ne serait pas si endeuillée ni si pénible si elles étaient fortes et en santé, mais presque continuellement elles souffrent de maladies qui leur sont particulières, et par honte ou modestie elles préfèrent souffrir en silence plutôt que de révéler la nature de leur mal. Des milliers de jeunes filles n'ont pas été seulement soulagées, mais complètement guéries par ce remède d'une renommée universelle : — Les Pilules Rouges du Dr. Coderre. La faiblesse physique et toutes les autres maladies féminines se dissipent comme par enchantement par l'usage de ce remède. Nous publions aujourd'hui le témoignage d'une charmante jeune fille qui, quoique à la fleur de l'âge, avait fait la triste expérience de la souffrance. Voici ce qu'elle dit : "J'étais pâle, "faible, les yeux creux et cernés. Je souffrais continuellement de douleurs entre les épaules, dans le dos, "les reins et la tête ; toujours étourdie ; je ne pouvais "plus marcher, mal au cœur et douleurs dans l'estomac "causées par la terrible dyspepsie. Je dormais très "mal, je transpirais toute la nuit et toussais continuellement. Le matin j'étais tellement faible que je croyais "mourir. Une de mes tantes, Mme Gariépy, qui s'était "guérie par les Pilules Rouges du Dr. Coderre me les "recommanda. Le résultat fut vraiment étonnant ; "d'une jeune fille malade et découragée que j'étais, je "fus transformée en une personne pleine de santé et "d'énergie. Comme je sais qu'il y a beaucoup de pauvres "jeunes filles qui souffrent comme j'ai souffert, c'est "uniquement dans l'espoir de leur être utile que je désire "publier ma guérison." Melle Exilia Champagne, No. 458 Rue Maisonneuve, Montréal.

Que pouvons-nous ajouter après un témoignage aussi sincère et aussi éloquent ? Et ce témoignage est choisi entre des milliers écrits sur le même ton. Que les femmes qui doutent, veulent seulement passer par nos bureaux et nous serons heureux de leur montrer les milliers de témoignages venant de femmes guéries et reconnaissantes qui attendent leur tour d'être publiés. Les Pilules Rouges du Dr. Coderre ont guéri des jeunes filles qui avaient souffert depuis leur bas âge. Elles guérissent toujours le beau mal, les irrégularités de toutes sortes, la leucorrhée, chute de la matrice, douleurs dans le bas-ventre, mal de côtés, de reins, entre les épaules, constipation, palpitation du cœur, crises hystériques, danse de St. Guy, mal de tête, toutes les maladies du retour de l'âge, tels que bouillonnement du sang, enflure des jointures, froideur des pieds et des mains. Les Pilules Rouges du Dr. Coderre peuvent être prises avec le plus grand succès avant et après la naissance d'un enfant, elles aident aussi beaucoup à la formation des jeunes filles.

Si vous souffrez depuis longtemps, et si vous avez essayé beaucoup de remèdes sans bons résultats, que cela ne vous décourage pas. Prenez les Pilules Rouges du Dr. Coderre avec confiance, suivant la direction que vous verrez sur la circulaire, en même temps consultez nos médecins spécialistes, suivez bien les conseils qu'ils vous donneront et vous serez vite guéries. Écrivez-leur sans crainte, il vous répondront confidentiellement et absolument pour rien. Adressez vos lettres : "Département Medical, Boite 2306, Montreal." Celles qui préfèrent consulter nos médecins personnellement peuvent se présenter à notre dispensaire pour les femmes, No. 274 Rue St Denis, tous les jours (excepté le dimanche), de 10½ heures a.m. à 5 p.m. Consultations gratuites.

En garde contre les pilules rouges que l'on vous offre à la douzaine, au cent ou à 25c la boîte, même lorsqu'on vous dit que ces pilules rouges sont aussi bonnes que les Pilules Rouges du Dr. Coderre. Nous voulons vous mettre en garde contre ces pilules rouges vendues ainsi à bon marché et qui contiennent des drogues dangereuses. Refusez toutes ces imitations, et si vous ne pouvez vous procurer chez votre marchand, nos véritables Pilules Rouges du Dr. Coderre, envoyez-nous 50c en timbres pour une boîte ou \$2.50 par lettre enregistrée ou mandat poste pour six boîtes. Nous les envoyons franc de port, dans toutes les parties du monde. Donnez toujours votre adresse bien complète. Adressez : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, Boite 2306, Montreal.

Les Pilules Rouges du Dr Coderre pour les femmes pâles et faibles sont vendues en gros et en détail par BRUNET & OIE, rue St-Joseph, par Dr MORIN & OIE, Pharmacien, Basse-Ville, et par tous les pharmaciens de première classe.



MELLE EXILIA CHAMPAGNE.

vous verrez sur la circulaire, en même temps consultez nos médecins spécialistes, suivez bien les conseils qu'ils vous donneront et vous serez vite guéries. Écrivez-leur sans crainte, il vous répondront confidentiellement et absolument pour rien. Adressez vos lettres : "Département Medical, Boite 2306, Montreal." Celles qui préfèrent consulter nos médecins personnellement peuvent se présenter à notre dispensaire pour les femmes, No. 274 Rue St Denis, tous les jours (excepté le dimanche), de 10½ heures a.m. à 5 p.m. Consultations gratuites.

En garde contre les pilules rouges que l'on vous offre à la douzaine, au cent ou à 25c la boîte, même lorsqu'on vous dit que ces pilules rouges sont aussi bonnes que les Pilules Rouges du Dr. Coderre. Nous voulons vous mettre en garde contre ces pilules rouges vendues ainsi à bon marché et qui contiennent des drogues dangereuses. Refusez toutes ces imitations, et si vous ne pouvez vous procurer chez votre marchand, nos véritables Pilules Rouges du Dr. Coderre, envoyez-nous 50c en timbres pour une boîte ou \$2.50 par lettre enregistrée ou mandat poste pour six boîtes. Nous les envoyons franc de port, dans toutes les parties du monde. Donnez toujours votre adresse bien complète. Adressez : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, Boite 2306, Montreal.

En garde contre les pilules rouges que l'on vous offre à la douzaine, au cent ou à 25c la boîte, même lorsqu'on vous dit que ces pilules rouges sont aussi bonnes que les Pilules Rouges du Dr. Coderre. Nous voulons vous mettre en garde contre ces pilules rouges vendues ainsi à bon marché et qui contiennent des drogues dangereuses. Refusez toutes ces imitations, et si vous ne pouvez vous procurer chez votre marchand, nos véritables Pilules Rouges du Dr. Coderre, envoyez-nous 50c en timbres pour une boîte ou \$2.50 par lettre enregistrée ou mandat poste pour six boîtes. Nous les envoyons franc de port, dans toutes les parties du monde. Donnez toujours votre adresse bien complète. Adressez : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, Boite 2306, Montreal.



MILLER & LOCKWELL, Québec

Dans un coin de la Bourse, on parle de M. Delombre pour les finances.

—En, ta ! fait quelqu'un. Qu'est-ce que vous chantez ? Les finances exigent de la clarté. Comment voulez-vous en faire avec Delombre ?

Ce n'est pas bien fort. Ah ! non. Mais autant celui-là qu'un autre.

Mme Quincampoux à son mari :

Où se trouve donc cette ville de Fachoda dont on parle tant ?

—En Egypte, près du Nil.

—De quelle île ?

Les libéraux de Holton ont choisi

M. Barber comme leur candidat à la prochaine élection provinciale. Ceux de Nipissing ont choisi de nouveau

M. Laughlin.

Feuilleton du Journal des Campagnes 3 DECEMBRE 1898—No 11

LA Morte vivante

Suite

III

EN CHASSE

Ralph Gregh, dit Killerton, avait poussé son cheval à fond de train sur la route de Plouaret.

Plouaret est un bourg de médiocre importance qui ne la possède aujourd'hui que parce qu'il est la station de la ligne de Paris à Brest, où vient s'embrancher le petit chemin de fer qui mène à Lannion.

Au moment de la Révolution, au contraire, Plouaret était un véritable centre de mouvement situé à distance presque égale de Morlaix, et Lannion et de Guingamp. En outre, n'étant qu'à dix kilomètres de la mer, il était en relations suivies avec les villages, perdus de la côte au voisinage de cette merveilleuse grève de Saint-Michel qui mesure une lieue d'un de ses angles à l'autre. Entouré dans les bois comme dans un fort impénétrable, il pouvait, du haut de son clocher, jeter l'appel à quatre-vingt hameaux peuplés et rassembler en deux heures mille ou douze cents paysans et marins résolus, pour lutter contre n'importe quelle invasion, qu'elle vint de terre ou de mer.

Et cependant rien n'était plus désert que sa côte, où par un temps de brume une escadre aurait pu débarquer toute une armée.

Aussi le littoral de Trebeurden à la rivière de Morlaix était-il attentivement surveillé par la flotte anglaise. A grand tort celle-ci comptait sur des intelligences dans le pays. Les Anglais se trompaient du tout au tout. Aucune partie de la France n'a jamais su mieux défendre ses frontières, et le glorieux combat de Saint-Cast a laissé d'impérissables souvenirs dans la mémoire de ces populations.

C'était pour porter aux Anglais le signal d'Arthur de Kergroaz que Ralph Gregh pressait sa course.

Il savait en effet, en effet. Dans un creux de ce rivage profondément découpé un homme devait l'attendre pour prendre le message, et cet homme, c'était le marin Balahic, un traître qui connaissait son métier, qui n'avait plus rien à apprendre.

L'avance que le faux Killerton avait prise était telle, qu'aucun des trois hommes lancés à sa poursuite ne pouvait l'atteindre.

Euzen, Kerbrech et Mo'an étaient pourtant trois gars solides et avisés. Mais leur besogne était vraiment trop difficile.

Outre que Ralph Gregh était parti trois heures avant eux, pourvu d'une bête suffisamment reposée, il avait encore sur eux cet avantage de savoir où il allait, tandis qu'ils couraient à l'aventure, ignorant même le chemin pris par leur ennemi.

Ce chemin, Ralph l'avait parcouru une dizaine de fois en un an il ne pouvait s'égarer.

Au bout de deux heures d'une course furieuse, Kerbrech, qui pouvait passer pour le chef, arrêta ses compagnons.

"Nous ne le rattraperons jamais, dit-il. Je propose une méthode plus sage, plus pratique, en tout cas."

Les deux hommes portèrent toute leur attention. Kerbrech poursuivit : "S'il court jusqu'à Guingamp, il s'arrêtera bien sûr aux rochers de Plouézec'h ; c'est là que nous le trouverions. Mais s'il va sur Plouaret, rien ne peut l'empêcher d'être à la côte avant nous ; alors nous perdons notre temps à courir ensemble. Il vaut mieux nous séparer. Que Mo'an, qui est le meilleur cavalier, continue jusqu'aux rochers ; Euzen ira à Plouaret. — Et toi ? demandèrent les deux autres.

"Moi, voici ce que je vais faire. Nous sommes à Plouigneau ; je vais courir droit sur Plouigneau avertir monsieur le comte ou Yves Le Braz. Si je trouve le particulier en chemin, tout ira pour le mieux ; sinon, nous remonterons par la grève jusqu'à Saint-Michel, où vous vous rallierez aussi demain."

Le plan était excellent. Outre qu'il permettait de suivre une triple piste, il séparait les trois hommes, dont la présence simultanée aurait pu éveiller les soupçons chez les amis ou les supposés possibles des traîtres et de la trahison.

Et pendant que Mo'an continuait sa course vers les rochers de Plouézec'h et Euzen vers Plouaret, Kerbrech pressa sa bête dans la direction de

Plestin. L'essentiel pour lui était d'atteindre au plus tôt les chefs, en ce moment un peu dispersés, de la Kerret-ar-laz.

Or, à la même heure, servi par une invisible providence, Yvon Le Braz se dirigeait lui-même vers la pointe rocheuse qui, de Toul-an-Héry, s'avance comme un coin dans la mer, au-dessous de Locquirec.

Depuis vingt-quatre heures Yves était taciturne et sombre. Mieux que personne l'hercule avait compris que le salut d'Alain dépendait d'une prompte solution du problème imprudemment posé par lui à Roscoff. Pour démontrer son innocence, il fallait placer sous les yeux des juges, ou même sous ceux des représentants, les preuves matérielles de la trahison de Killerton.

Ces preuves matérielles pouvaient être un message. Mais il y avait mieux.

Ce que rêvait le colosse, c'était d'apporter l'émissaire lui-même, ligotté, devant le tribunal, et de dire aux magistrats :

"Interrogez cet homme, c'est lui qu'il faut faire parler ; c'est lui qui va nous donner le mot de cette redoutable énigme."

L'émissaire pouvait être, selon le cas, l'Anglais Ralph Gregh ou le matelot Balahic.

Ah ! si la chance voulait qu'il pût accomplir ce tour de force, mettre la main sur les serviteurs du maudit !

Soutenu par une telle pensée, Yves aurait redoublé d'attention, et ce qui mettait en ce moment le trouble dans son esprit et le souci sur son front, c'était que, depuis quelques jours, il suivait la piste Balahic. Il en avait découvert les traces sur plusieurs points, sans parvenir toutefois à les relever d'une manière précise et définitive.

Balahic, en effet, n'était pas le premier venu.

C'était un marin incomparable, dont l'indomptable courage affrontait la mer en tout temps. Sa vigueur était formidable, peut-être l'égale de celle d'Yves lui-même. En outre sa sagacité, toujours en éveil, lui faisait deviner les embûches, et surtout depuis qu'il avait été pris en défaut par Alain Prigent, il redoublait de vigilance.

Il y avait bien dix jours que le redoutable émissaire n'avait point eu de rencontre avec Ralph Gregh.

Il se savait épié et changeait de résidence ou d'abri chaque jour. Il ne quittait plus sa barque et naviguait à l'aviron, afin que la voile ne décelât point sa présence. Toutes les ruses du sauvage étaient à sa disposition. Il avait déjoué la surveillance qu'exerçait, avec ses anciens soldats, le comte de Plestin, déguisé sous un nom d'emprunt. Un soir, il était entré dans ce port de sauvages qui se nomme Ploumanach, et y avait caché pendant deux jours son bateau entre deux roches, le temps d'aller par la traverse jusqu'à Lannion acheter de la cèruse pour repeindre entièrement l'embarcation. Une autre fois il s'était jeté dans l'étroit archipel des Sept-Iles, d'où il était sorti la nuit faite pour relever la présence de la flotte.

Tout cela avait occupé son temps, sans lui apporter de nouveaux avis. Ralph Gregh ne s'était montré sur aucun des points où d'ordinaire Balahic était sûr de le voir, et Balahic était inquiet.

Cette inquiétude, Yves Le Braz l'avait devinée.

Il comprenait que, comme une bête aux abois, le farouche marin croisait ses passées en les multipliant, afin de dépié le chasseur, ne prenant terre que lorsqu'il était bien sûr de n'être surpris par aucun oeil intéressé.

Et, pour mieux le traquer, il avait demandé au comte Roger de Plestin de resserrer peu à peu le cercle de sa surveillance, afin de restreindre les points sur lesquels le suppôt de lord Killerton pouvait atterrir.

Ce jour-là, une sorte de pressentiment le poussa sur l'étroit promontoire qui termine la pointe de Plestin.

Comme il en inspectait à distance les contours, il découvrit tout d'un coup, dans un enfoncement de roches, une sorte de bâton planté de telle sorte qu'il ne put s'en expliquer la provenance. Ce bâton, ou plutôt ce pieu, émergeant du milieu des éboulis, Yvon ne put s'en expliquer la présence. Il ne devinait pas dans quel but on pouvait l'avoir planté là.

L'idée lui vint, si invraisemblable qu'elle pût être, que ce n'était là que l'extrémité d'un mât ou d'une vergue. Mais, à la distance à laquelle il se trouvait de l'objet, il ne pouvait se rendre compte de la position que, vergue ou mât, il occupait.

La réflexion lui vint, rapide ; et se laissant tomber sur les mains, il se mit à ramper derrière les touffes de genêts en ce moment très hautes.

Avec la ruse et les précautions d'un fauve qui guette sa proie, il gagna, de proche en proche, le massif des éboulis.

Alors il eut l'explication du problème ainsi posé dans son esprit, et son cœur en tressaillit de joie.

Le bâton dressé était bien mât, et ce mât tenait à un bateau de dix-huit

pieds environ.

Ce bateau lui-même était enfoncé, encastré plus exactement, entre deux blocs énormes sur lesquels s'appuyait un troisième, à la manière de la table d'un dolman. Quelle était la profondeur de cette anfractuosité ? Yvon ne pouvait en juger ; mais ce qu'il voyait bien, c'était que, pour faire entrer un bateau dans un aussi étroit espace, comme une lame dans sa gaine, il avait fallu toute la prudence et toute l'habileté d'un marin consommé. Ce marin ne pouvait être que Balahic. Et Balahic devait être là, à cette heure même. Le colosse le devinait au premier coup d'oeil.

C'était ce mât debout qui venait de lui donner cette certitude.

En effet, il était manifeste qu'un homme de la prudence de Balahic n'aurait pas laissé un tel indice de la présence d'une embarcation. Certainement l'espèce d'excavation formée par les éboulis devait être assez profonde pour receler un bateau tout entier, une fois le mât rabattu. Pourquoi donc le marin avait-il relevé le sien ? Il n'y avait à cette anomalie qu'une raison plausible.

Balahic était là, très certainement, guettant le moment pour appareiller. Le mât debout attendait qu'on guindât la voile. Une ou deux poussées de gaffe tireraient le bateau de son étui.

Yves Le Braz se sentit l'âme très perplexe.

L'occasion depuis si longtemps cherchée était là, sous sa main. Allait-il la laisser échapper ?

Il avait rêvé de s'emparer de Balahic ou de Ralph Gregh, et de l'apporter, témoignage vivant, aux juges d'Alain Prigent.

Il n'avait qu'à suivre sa première impulsion, courir, rouler de roche en roche jusqu'au bateau et le prendre à l'abordage.

Mais c'était un esprit judicieux qu'Yvon Le Braz, et qui ne faisait rien à la légère. Il prit le temps de la réflexion.

Attaquer Balahic à l'improviste, c'était extrêmement chanceux. C'était engager une partie qu'on n'était pas sûr de gagner.

De la place où se trouvait l'hercule à l'enfoncement rocheux qui formait comme une gangue à la barque, il y avait plus de trois cents pas.

Pour l'atteindre, Yves devait se faire voir, ce qui était fatal, puisqu'il était sur un lieu élevé et qu'il lui fallait se laisser dégringoler.

Or une telle agression ne pouvait aller sans bruit, et ce bruit suffirait à prévenir celui qu'on voulait surprendre.

Ainsi prévenu, Balahic aurait tout le temps nécessaire à assurer sa fuite, ou même à devenir, à son tour, agresseur.

Armé comme il devait l'être, il aurait tout le loisir de viser Yves pendant sa descente et de l'abattre comme un chien.

Et, en attaquant ainsi, qu'est-ce qui l'empêchait de pousser l'embarcation hors du trou où elle s'était abritée ?

De la sorte Yves courait un double risque : le premier de perdre l'occasion, le second d'attraper une balle au milieu du corps.

Il renonça donc à prendre l'offensive, et se blottissant entre les pierres, il se borna à surveiller son ennemi.

Ce qu'il avait prévu se réalisait. Lentement, très lentement, avec mille précautions, le bateau sortait du couloir de roche, comme d'une arête.

Le mât devenait distinct. Bientôt l'avant apparut, se détachant avec netteté. Puis, debout à l'arrière, un homme se montra, pesant sur la gaffe qu'il appuyait alternativement sur l'une et l'autre des parois, Yves reconnut Balahic.

Puis l'intrépide matelot rejeta le croc dans le fond du canot et se mit à godailler avec assurance. L'instant d'après l'embarcation flotta en eau libre, et Le Braz put voir son ennemi hisser le pic. La voile se déploya largement.

Mais, au moment où Balahic s'apprêtait à manoeuvrer le foc, Yvon le vit s'arrêter tout d'un coup et tendre l'oreille.

Il se fit attentif, surpris de cette hésitation, ayant comme une prescience qu'il allait être témoin de quelque chose d'insolite.

Le jour s'abaissait rapidement, et la côte de Trebeurden se violait, tandis que la mer prenait à l'orient des tons d'ardoise.

Un coup de sifflet, rapide, énergique, trouva le silence, suivi presque aussitôt d'un second, puis d'un troisième.

Balahic parut s'orienter. Un quatrième appel lui indiqua le chemin qu'il devait suivre.

Alors il n'hésita plus. Deux coups d'aviron le jetèrent hors des éboulis. Le vent le prit et lui fit doubler un banc de hauts-fonds, et Yvon put le voir gouverner à bâbord et gagner obliquement vers la lieue de grève. C'était là, sans nul doute, qu'on l'attendait.

Yves Le Braz quitta son abri, descendit en courant le versant opposé, repolignit la route de Plestin. Puis, sans arrêt, il s'élança sur l'étroit son-

tier longeant la mer qui aboutissait à la chapelle de Saint-Efflam.

Il y a une demi-lieue de Plestin à Saint-Efflam. Yves franchit en quelques minutes. Afin d'échapper aux regards de l'homme qui attendait Balahic, il se jeta à travers champs, et, sous le couvert des bois, parvint aux mamelons qui dominent la grève.

La grève était déserte. La mer montante n'était plus qu'à une dizaine de mètres de l'informe chaussée courant le long de la plage.

Il était joyeux, le bon Yves. Il se félicitait à cette heure de n'avoir pas cédé à son premier mouvement, d'avoir su attendre.

Sur le bord de la route, un cheval, la bride traînante, brouait l'herbe maigre poussée entre les rocs.

A cinquante pas plus loin, un homme, qui paraissait impatient, allait et venait sur la bordure de sable et de galets.

Je les tiens ! pensa Yvon Le Braz. Il porta la main à sa ceinture et eut un geste de désappointement. Elle était dégarinée. Son pistolet n'y était plus.

Il avait dû tomber pendant la course haletante qu'il venait de fournir, et il n'avait pas le loisir de revenir sur ses pas pour le chercher.

Sa contrariété ne fut pas de longue durée. Il haussa ses formidables épaules avec un mouvement d'insouciance, et tirant de sa poche un couteau à gaine de cuir, il le prit entre ses dents. Son plan était fait désormais.

L'homme du bord de l'eau avait cessé de marcher, et satisfait sans doute, avait poussé une exclamation : "Devil head ! Shall he not come !"

Yves avait désespéré de reconnaître ses traits sous l'ombre grandissante. Voici que l'Anglais venait de se livrer lui-même.

L'un ou l'autre, pensa joyeusement l'hercule, j'aurai l'un ou l'autre.

En ce moment il vit la barque de Balahic empourper sa voilure dans un dernier rayon du couchant et atterrir. D'un bond, Ralph Gregh sauta de la levée de galets sur la grève, afin de courir plus vite au-devant de son complice.

Alors le Breton, sûr de n'être point vu, alla prendre le cheval par la bride et l'emmena doucement à deux cents mètres plus haut, sur la route de Plestin. Il y avait là la meilleure pâture d'herbe fraîche. L'animal se mit à paître avidement.

Yvon prit la sangle de la selle et la coupa à moitié du tranchant de son couteau.

Puis il se cacha derrière un tronc d'arbre du sentier, après avoir pris soin de tourner la tête du cheval du côté de Plestin.

La conversation de Balahic et de Ralph ne fut pas longue.

Yves entendit les pas rapides de l'Anglais sonner sur la chaussée granitique ; il vit la barque s'enfuir dans le crépuscule.

Il attendit, retenant son souffle, le couteau entre ses dents, le jarret tendu, ramassé sur lui-même, prêt à bondir.

Dans la pénombre, Ralph Gregh n'avait pas vu son cheval. Il le chercha, en jurant et maugréant.

Il l'aperçut enfin, brouillant à la place où le Breton l'avait amené.

Alors il vint à lui. Pour se mettre en selle, il devait passer entre la bête et les rochers derrière lesquels se cachait Yves.

Il mit le pied à l'étrier et prit son élan. Sous l'effort et le poids, la sangle se rompit d'un seul coup. L'Anglais tomba en arrière.

D'un seul bond Yves fut sur lui, le genou sur sa poitrine, le couteau sur sa gorge.

"Ne bouge pas, failli chien, ou tu es mort !" ordonna-t-il d'une voix brève.

Et tandis que l'Anglais, étourdi, épouvanté, demeurait inerte, Yves prit les deux pistolets passés à la ceinture de son ennemi terrassé, en mit un à la sienne, et, relevant Gregh d'une seule secousse, le poussa devant lui, la gueule du second pistolet appuyée sur sa nuque.

"Marche droit !" murmura-t-il à son oreille.

Le misérable comprit que toute résistance était impossible. La main de fer du colosse lui serrait le bras à le briser, et les doigts entraînaient dans sa chair. Sombre, incapable d'une réflexion, il se laissa conduire sans rembourner où il plut à son formidable ennemi de l'entraîner.

Yves avait passé la bride du cheval sur son bras gauche. L'animal suivait docilement.

La nuit était entièrement faite maintenant. Le groupe tragique se retourna, et, laissant Plestin en arrière, s'avança sur la maigre chaussée dans la direction du Roc'h-ar-laz, cette Roche-qui-Tue, de laquelle la terrible association avait tiré son nom.

Elle apparaissait avec son noir profil dans la nuit, et la lune naissante l'éclairait vaguement.

Et, ainsi découpée sur l'ombre environnante, elle revêtait une majesté sublime et terrible. Il semblait qu'elle eût une âme.

Tout à coup Yves s'arrêta, et du fond de sa robuste poitrine fit jaillir le long appel des pêcheurs de la côte.

Un cri analogue y répondit du sommet du Roc'h-ar-laz. Puis on put entendre des pas précipités sur la chaussée ; on vit des torches zigzaguer dans les ténèbres, éclairant d'errants fantômes. En un instant, vingt ou trente marins apparurent et s'assemblèrent autour d'Yves.

"Monsieur le comte est-il là ? demanda vivement Yvon Le Braz.

"Je suis là, Yves, répondit une voix que l'hercule reconnut et qui le fit tressaillir de joie.

"Dieu est juste, notre monsieur ! s'écria-t-il, tandis que M. de Plestin se montrait à la lueur des torches. Voyez un peu ce que j'amène."

Et, faisant signe à quelques-uns des pêcheurs qui l'entouraient, il poussa son prisonnier entre leurs robustes mains.

"Allons ! vous autres, dit-il, amarez-moi proprement celui-ci. Et mettez-y de la délicatesse : monsieur un Anglais."

E nu enlin d'oeil, Ralph fut saisi et ficelé comme une andouille. On le coucha au rebord du fossé.

"Où as-tu cueilli ce particulier-là, Yves, mon gars ? demanda le comte de Plestin. Voici un camarade qui le suit depuis le matin."

Il montra Kerbrech, qui, tout joyeux, n'en pouvait croire ses yeux et se disposait à raconter sa chasse infructueuse.

"J'avais perdu sa piste après Plouaret, expliqua-t-il. Il avait trop avancé sur moi."

Mais on n'avait pas de temps à perdre aux narrations oiseuses. M. de Plestin interrompit Kerbrech.

"Tu nous raconteras ton histoire plus tard, mon gars. Pour le moment, laisse parler Yves."

Celui-ci n'était pas bavard de son naturel. Il lui fallut pourtant narrer en détail son aventure, comment il avait surpris Balahic dans la niche rocheuse où il abritait sa barque, puis entendu l'appel venu de la grève ; comment enfin il était parvenu à s'emparer de l'Anglais.

Présentement, monsieur le comte, conclut Le Braz, le matelot m'a échappé et c'est certain qu'il navigue du côté de l'Anglais. M'est avis qu'il faudra arracher la langue à ce coquin-ci pour qu'il nous dise ce qu'il a bien pu raconter à son camarade.

"Tu as raison, mon gars, répliqua Roger de Plestin ; nous allons l'interroger sur l'heure."

Il donna rapidement des ordres. Deux hommes chargèrent Ralph Gregh sur leurs épaules, et l'on gagna le manoir à travers champs.

Depuis les événements de mai, le manoir était inhabité. Seuls la nourrice du petit Robert de Plestin et son marin étaient demeurés à leur poste, vivant sur les dépendances de la maison principale, fidèles gardiens du manoir abandonné.

Mais, depuis dix jours, à la faveur des rapides et dramatiques événements qui venaient de s'accomplir, Roger de Plestin rentrait tous les soirs sous le toit de ses pères. Il en avait fait le quartier général de ses opérations, en attendant que son innocence reconnue, ou plutôt l'éclatante justice qu'il attendait, lui permit de franchir, au grand jour et la tête haute, le seuil de sa maison.

Il fallait donc se cacher actuellement, pour mieux accomplir l'oeuvre que l'on avait à accomplir.

La troupe s'enfonça sous le couvert, après avoir éteint les torches. Elle gagna les dépendances du manoir et entra sans bruit dans les salles basses, avoisinant la cuisine. Sur un signe d'Yves Le Braz, Kerbrech et deux hommes jetèrent un paquet de saufs et de la lande sèche dans le four au pain. Comme les volets étaient étroitement fermés, l'un d'eux battit le briquet et ralluma une torche.

On avait couché le captif sur une table de chêne. Le Braz s'approcha de lui et l'interrogea.

"Ecoute, camarade, dit-il, et regarde bien ce four. Tu nous as empêchés d'y cuire notre pain. Nous allons t'y rôtir toi-même."

Comme l'avait fait le notaire Joseph Darros, Ralph Gregh, dit Killerton, demanda grâce.

"Soit ! fit M. de Plestin en s'approchant, nous te ferons grâce, si tu réponds à nos questions. Qu'as-tu dit à Balahic ?"

L'Anglais eut un regard farouche. Il se raidit et répliqua :

"Tuez-moi ! Je ne parlerai pas. — Allume, Kerbrech !" ordonna Yves, qui, saisissant le prisonnier à plein corps, l'emporta jusqu'à la gueule du four.

La flamme lécha le bois sec, qui crépita en lançant d'innombrables étincelles. Les pieds nus de l'Anglais se crispèrent sous la chaleur.

"Grâce ! préféra-t-il dans une sorte de rugissement. Tuez-moi ! Je ne parlerai pas.

"Chauffez de plus près !" commanda l'hercule, qui avait rompu son fardeau à d'autres bras.

Ceux-ci poussèrent le misérable plus avant. Les pieds et les jambes touchèrent la pierre brûlante, et la brèche rouge froïa les talons.

Une effroyable clameur de désespoir s'exhala des lèvres de l'Anglais. Les forces humaines ont des limites. Il s'évanouit.

On le ramena, et à peine eut-il recouvré ses sens, qu'Yvon, implacable, lui demanda :

— Veux-tu parler, ou préfères-tu que nous recommencions ?

Et, comme le prisonnier s'obstinait dans son mutisme, derechef on l'approcha de l'orifice incandescent.

Alors le misérable fléchit. Il parla. Il avoua à ses tortionnaires qu'à cette même heure Killerton devait être à Morlaix en conférence avec Jean Bon-Saint-André, pendant que Saint-Julien portait au fort Taureau l'ordre d'exécution d'Alain. Il ne dit rien de Balahic.

— Allons, prononça Roger de Plessin d'une voix grave, il nous faut être tous, au point du jour, au pied du fort Taureau.

IV.

MALIN ET FEMME

"Au moment où Ameline, pâle, mais résolue, s'appretait à tenter son suprême effort, Jean Prigent s'était tourné vers elle :

— Madame, avait-il supplié, madame, ne tenez pas Dieu. Alain lui-même, s'il était ici, vous le défendrait.

— Jean, répondit-elle, impérieuse cette fois, j'aime encore mieux la mort avec Alain que la vie sans lui. Ceci est le dernier moyen qui nous reste de le sauver. Ne vous opposez donc plus à mes projets.

— Mais, moi, supplia le jeune homme, que vais-je faire ?

— Vous, répondit-elle, ne prenez conseil que de vous-même. Rappelez-vous qu'Alain vous a permis de le délivrer, s'il n'était pas rentré le cinquième jour. Il y en aura dix demain qu'il est détenu et que son sort est aux mains de ce bandit.

— Soit ! s'écria le jeune homme. Je ne puis faire moins que vous, noble et vaillante femme. Si la journée de demain doit éclairer la mort de mon frère, elle éclairera aussi les sanglantes funérailles que nous lui ferons. Toute la Roche-qui-Tue sera avec moi demain sous les murs du fort Taureau.

Ameline lui tendit la main. Il se mit à genoux pour la baiser, en pleurant.

— Confiance et courage. Jean ! lui cria-t-elle, Dieu nous protège.

Et tandis que le jeune chef sortait de la chambre pour courir à l'accomplissement de ses devoirs de commandement, la comtesse, aidée de Le Bellec, franchissant le mur d'appui de la fenêtre, et s'avantant sur la crête du toit jusqu'à l'ouverture de la maison opposée, où l'attendait la nièce de l'hôtelier.

Quand celle-ci lui eut prêté la main pour pénétrer dans la maison, Ameline lui demanda :

— Menez-moi à la chambre qu'il doit occuper.

La jeune femme prit les devants et, par de sombres corridors, fit pénétrer la comtesse dans une vaste pièce carrée dont les murs et les portes disparaissaient sous de hautes et larges tentures de damas rouge. Le lit était drapé dans des rideaux de même étoffe.

— C'est bien, fit Ameline, qui vida sa bourse dans la main de son guide, malgré le refus qu'elle en faisait.

— Non, priez, mon enfant. Il n'est pas sûr que vous ne soyez pas inquiétée pour ce qui va se passer ici. Il est juste que vous ayez une compensation.

Puis, appelant Le Bellec, qu'elle cacha derrière les rideaux du lit, elle congédia amicalement l'hôtesse avec ces mots :

— Laissez-nous seuls maintenant, mon enfant. Vous ne pouvez plus nous aider qu'en priant pour nous.

La jeune femme sortie, Ameline dit à Mathurin :

— Tiens ton couteau prêt. Tu ne frappes que sur mon ordre. Il vaut mieux le garder vivant.

Elle était étrangement belle en ce moment, d'une beauté de vierge guerrière et terrible, celle qu'on nommait jadis la douce comtesse Ameline.

Le Bellec obéit sans mot dire. Le serviteur était à la hauteur de la maîtresse qu'il servait. Il tint son couteau tout ouvert dans sa main.

Alors Ameline souleva une tenture dissimulant une porte dans l'épaisseur du mur, et attendit.

Elle n'eut pas longtemps à attendre. Un bruit de pas résonna dans le corridor, des pas d'homme. Une main tourna le loquet. Quelqu'un entra.

— Ah ! ça, on a donc oublié d'éclairer ma chambre ? cria une voix que la comtesse reconnut sur-le-champ. Hô ! à qu'on m'apporte de la lumière ! Il fait noir ici comme dans un four.

— Voilà, voilà, citoyen, répondit une autre voix toute tremblante, celle de l'hôtelier, qui accourait un chandelier à la main.

Killerton prit le flambeau de sa

main, le déposa sur une table, ferma la porte, puis, après un examen circulaire, mais sommaire, de la pièce, vint s'asseoir, ou plutôt se laisser tomber sur un vaste fauteuil à la Voltaire placé de l'autre côté de la table.

Le comte Arthur était soucieux. Un pli sombre rayait son front, se reliant à un autre pli profondément creusé entre ses sourcils.

En même temps des exclamations sourdes, des mots, des membres de phrases trahissaient son inquiétude ou son impatience.

— Que fait Saint-Julien ? Pourquoi ne rentre-t-il pas ? Et Ralph ? At-il rejoint l'autre ?

Il se croyait sans témoins. L'âme a souvent de ces lassitudes. Elle éprouve le besoin de laisser s'exhaler ses préoccupations. C'est une sorte de soulagement. Il arrive aux hommes les plus discrets de parler seuls. La confiance leur est un exutoire d'autant plus utile, qu'ils croient ne livrer leurs secrets qu'à eux-mêmes. C'était le cas d'Arthur de Kergroaz, lord Killerton.

Il était inquiet, positivement. Il y avait huit heures en ce moment qu'il s'était séparé de ses compagnons, et, en vérité, le délai n'était que normal, étant donné la distance que ceux-ci avaient à parcourir en un aussi bref laps de temps.

Mais tout délai semble long à ceux qui attendent.

Il resta assis un assez long temps. Mais ce repos le fatigua, le silence qui l'entourait lui pesait. Peut-être y sentait-il la présence de témoins invisibles ? Peut-être ce tête-à-tête avec l'ombre était-il trop plein de remords ?

Le remords, d'ailleurs, allait prendre corps et prendre à ses yeux une plus terrifiante réalité.

Pour la seconde fois, Killerton venait de faire le tour de sa chambre, et, en le faisant, il avait ôté le ceinturon qui serrait son écharpe tricolore à sa taille, et déposé sur sa table son sabre et ses pistolets. Une curiosité assez naturelle le poussa vers les angles inexplorés de la pièce. Il s'approcha de la tenture rouge sous laquelle Ameline s'était dissimulée, et la souleva.

Un cri rauque, étouffé, monta de sa poitrine. Il recula brusquement, les cheveux dressés sur la tête, les mains tendues en avant comme pour éloigner une vision funeste, blême d'épouvante et les yeux hagards, hors de l'orbite. Une épouvante sans nom le pétrifiait.

Sous la lueur faible du chandelier, Ameline était debout et le considérait d'un regard fixe.

Et vraiment, vue de la sorte, elle était bien plutôt un spectre sorti de la tombe qu'une créature vivante.

Pâle elle-même, rigide dans les vêtements qu'elle portait le jour du meurtre, les vêtements de Marie-Ange Le Héro substitués aux siens, toute blanche dans cette parure funéraire, elle était effrayante pour quiconque l'eût contemplée, mais surtout pour des yeux troublés par les remords.

La jeune femme pouvait le voir trembler, secoué par le frisson de la peur ; elle entendit claquer ses dents.

Alors elle fit un pas vers lui. Il recula lentement vers la table, fasciné, ne pouvant détacher ses yeux des siens :

— Ameline ! Pardon ! pardon ! implora-t-il d'une voix cavernueuse, qui montait de la profondeur de ses entrailles.

Elle continua à s'avancer. Lui, il fléchit sur ses jambes, se voila la face de ses deux mains et tomba à genoux, lourdement.

— Pardon, Ameline, pardon ! répéta-t-il dans un gémissement.

Certes, en ce moment il était sans force, sans courage. Sa conscience le courbait impérieusement. Un enfant en aurait eu raison.

Mais la comtesse n'était pas venue pour jouer un rôle dans une fantasmagorie. Elle n'entendait pas triompher à la faveur d'une crainte puérile. Ce qu'elle voulait, c'étaient deux lignes de la main de cet homme, avec sa signature et son sceau : l'ordre d'élargissement d'Alain Prigent.

Elle ne profita donc pas de la situation singulière que lui faisait la terreur irraisonnée du coupable. Elle ramena sa raison en s'adressant à elle.

— Comte de Kergroaz, fit-elle, vous m'avez reconnue, et vous vous êtes souvenu de votre crime.

La voix du fantôme était celle de la vivante. Elle rendit au misérable la notion de la réalité. Il murmura :

— Que me voulez-vous, Ameline ? Que venez-vous me demander ?

Elle répondit, avec la loyauté de son âme, avec la fière noblesse de son cœur plein d'amour pour le captif du fort Taureau :

— Ce que je viens vous demander, Arthur Killerton, c'est un grand acte d'honnêteté qui me fasse oublier tous vos crimes.

Le spectre paraissait de plus en plus comme une créature pleine de vie. Arthur de Kergroaz écarta ses mains et osa la regarder.

Ameline était debout devant la table. Elle la touchait de ses mains. Ses doigts effleuraient le sabre et les pistolets chargés. La lumière du candé-

labre l'éclairait de trois quarts, faisant ressortir la mâle pâleur de ce visage si beau sous les dentelles de la morte en blanc.

Ce ne fut plus une crainte superstitieuse, mais la terreur la plus naturelle du monde qu'éprouva Killerton.

Qu'est-ce qui empêchait la comtesse de s'emparer des armes mises ainsi à sa portée et de l'abattre comme un chien, d'un coup de pistolet ?

Mais Ameline n'avait aucune intention de recourir à ce moyen brutal et sommaire, qui pourtant eût été légitime.

Elle suivait son idée, elle obéissait à son plan : arracher à cet homme l'ordre de rendre la liberté à Alain.

Killerton se rassura tout à fait. Il se releva et se rapprocha lui aussi de la table, qui se trouva placée entre lui et la jeune femme. De cette façon il n'avait, lui aussi, qu'à allonger le bras, à tendre la main pour s'emparer des armes. Il demanda à l'apparition :

— Quel est ce grand acte d'honnêteté que vous me demandez d'accomplir ?

Il y avait sur la table le portefeuille du délégué. Ameline posa son doigt dessus, et sans hésitation, sans feinte, elle répondit :

— La mise en liberté immédiate d'Alain Prigent de Bocoeno.

Killerton avait recouvré toute sa présence d'esprit. La femme qu'il avait devant lui était très vivante, en chair et en os ; c'était sa femme à lui, la comtesse Ameline, que, sur le témoignage de Saint-Julien, de Sholton et de Ralph Gregh, il avait crue morte.

Il n'en était rien. Elle vivait. Il se rappelait la voix étrange qui l'avait fait tressaillir quelques jours plus tôt, au moment où il s'était vu accuser devant son rival, son ennemi intime, le citoyen Thiard. Maintenant tout s'expliquait, tout devenait clair à ses yeux.

— La mise en liberté d'Alain Prigent ? répéta-t-il comme un écho.

Son accent était plein d'ironie. Il avait retrouvé tout son courage. Ce n'était plus un fantôme qu'il avait à combattre, ce n'était pas même un homme. C'était une femme jeune, une femme sur laquelle il avait des droits, puisqu'il était son mari.

— Savez-vous, ma toute belle, que, par suite d'un déplorable accident qui m'avait induit en erreur, je vous avais crue morte ?

— Qui vous dit que je ne le suis pas ? répliqua la femme, comprenant toute la faute qu'elle avait commise en révélant trop tôt son identité.

— Oh ! que non ! raila le scélérat. Vous êtes trop jolie, ma douce Ameline, pour que je me fasse l'ombre d'une illusion à cet égard. Et je m'aperçois que vous avez fort bien joué votre rôle de disparue, mais que vous jouez infiniment moins bien celui de revenante.

Il avait repoussé le fauteuil placé près de la table. D'un geste, penché en avant, il avait repris possession de ses armes.

Et maintenant il était le plus fort.

La jeune femme recula sous ce regard de fauve. Elle eut comme la sensation qu'elle était vaincue, que la partie engagée si vaillamment par elle pour le salut d'Alain de Bocoeno était désormais perdue. Cet homme, ou plutôt ce monstre, la tenait en son pouvoir.

Mais elle était brave, et brusquement elle se rappela que là, tout près d'elle, il y avait un bras sur lequel elle pouvait compter, celui du fidèle Le Bellec.

Cependant Killerton, de plus en plus agressif, poursuivait le cours de ses impertinences.

— Ah ! ah ! ah ! ricana-t-il, vous êtes décidément une femme d'esprit, Ameline.

Ameline répondit par un sourire de mépris au ricanement du fauve. Il continua sur les termes :

— Comme tout s'éclaircit ! comme tout devient lucide ! Encore une légende populaire qui s'en va ! C'était vous, Maplaouank, le jeune fils, l'esprit femelle qui accompagnait ce paladin, le chef de la Kerret-ar-laz ? Mes compliments, ma chère. Vous êtes une héroïne de roman.

— Et vous, fit-elle avec une expression de dégoût intraduisible, vous êtes plus infâme que je n'aurais pu le croire.

Killerton riait. Il avait oublié Saint-Julien, Ralph Gregh, tous ses motifs d'inquiétude précédents. N'était-ce pas pour lui la meilleure des bonnes nouvelles de retrouver vivante cette femme qu'il avait crue morte, ce qui le délivrait d'une accusation de meurtre imprudemment lancée ?

Et, reprit-il, c'est à moi que vous venez demander la vie du chef de cette association de bandits, dont vous êtes le plus bel ornement ? En vérité, ici je ne connais plus votre savoir-faire, l'habileté que vous avez déployée en tout le reste. Ceci, ma chère, permettez-moi de vous le dire, c'est de la naïveté.

Ameline le vit tourner le coin de la table et s'avancer vers elle. Elle ne recula pas, cette fois. Elle lui cingla le visage de ces paroles vengeresses :

— Vous voilà bien dans votre rôle, monsieur Killerton. Je vous recon-

mais aussi. Dix fois j'ai tenu votre vie entre mes mains. Je vous ai épargné. Je le regrette. J'ai eu tort. Tout à l'heure encore, quand vous vous traîiez à mes genoux, implorant mon pardon, il m'eût suffi de prendre un de vos pistolets pour vous tuer.

Il éclata de rire bruyamment.

— Sans doute ; mais voilà, l'occasion est perdue à cette heure. Malgré tout, vous vous êtes souvenue que vous étiez ma femme. Mlle Charlotte de Corday d'Armas était d'une autre trempe que vous ; elle n'était point l'épouse du divin Marat. Et maintenant c'est moi qui pourrais vous tuer, ma douce Ameline, et c'en serait fait de la légende de votre mort tragique. Je tuerais une inconnue, une évergumène venue pour assassiner un patriote, délégué du comité de salut public, et l'on vous enterrerait quelque part, dans un trou ignoré, ce qui ne nuirait nullement ; car chacun sait que ma femme, la noble dame Ameline de la Croix de Kergroaz, repose dans les caveaux de Sainte-Anne, morte des suites d'une chute malheureuse dans le gouffre du Huelgoat.

Pour la première fois la comtesse tressaillit. Elle venait de mesurer du regard l'abîme de perversité qu'était le cœur de cet homme.

Tout ce qu'il disait était plausible. Il avait toutes les apparences en sa faveur. Elle eut un accès de désespoir.

— Tuez-moi donc ! s'écria-t-elle en ouvrant les bras.

— Vous tuer ? Fi, la vilaine pensée ! Il n'y a qu'un goujat qui pourrait avoir de semblables pensées. Vous êtes à moi, je reprends mon bien.

Il marcha vers elle. Elle recula, affolée, se sentant perdue. Elle eut une idée suprême, celle de détourner la menace en la bravant :

— Misérable ! s'écria-t-elle, il faudra donc t'abattre comme un chien enragé, comme Jorge Darros que nous avons exécuté ce matin, comme Saint-Julien et l'autre Killerton, que mes amis doivent avoir pendu à cette heure !

Elle ne s'était pas trompée. Ces noms ainsi jetés firent l'effet d'un coup de masse sur la tête du scélérat. Il s'arrêta, bégayant :

— Jorge Darros ! Vous avez tué le notaire Darros ? Ce n'est pas vrai ! Tu mens !

— Nous l'avons pris ce matin même, au manoir de Kergroaz. Il est étendu sur les marches du porran, la tête cassée.

Killerton chancela. L'affirmation était nette et précise. Il sentait que la jeune femme ne se vantait pas à tort. Il eut peur, il balbutia :

— Et Saint-Julien aussi, vous l'avez tué ? Et Ralph Gregh aussi ?

— Oui, répondit-elle résolument, n'ayant plus que cette ressource, l'exaspérer. Et elle ajouta, hautaine, insultante :

— Crois-tu donc que nous ne sachions pas nous venger, bête féroce ? La Kerret-ar-laz a dix mille bras. Elle te tient.

Cette fois elle dépassa la mesure, elle venait de commettre une imprudence, car c'est toujours une imprudence de braver le tigre acculé.

— Ah ! misérable femme ! rugit Killerton en saisissant le pistolet qu'il avait replacé sur la table, tu as trop parlé. Cette fois, tu mourras pour tout de bon.

Il leva l'arme et la dirigea vers la poitrine d'Ameline, d'une main que la colère faisait trembler.

Elle ne détourna pas, elle ne chercha pas à éviter le coup.

Killerton pressa la détente ; le coup partit.

(A suivre)

### Il faut se préparer

M. Paul de Cassagnac écrit dans "l'Autorité" :

Nous sommes seuls, bien seuls, et nous ne devons compter que sur nous-mêmes.

Dans ces conditions, une tâche patriotique s'impose à la France et dont le gouvernement doit prendre l'initiative sans tarder, immédiatement.

Il faut se préparer. Il faut faire tous les sacrifices nécessaires en vue de rendre à notre pays humilié et abaissé le rang qui lui appartient, non point pour qu'il puisse attaquer les autres, mais afin qu'il soit en état de se défendre et de maintenir son honneur sauf.

Nous manquons de vaisseaux ? Qu'on en construisse !

Nous manquons de canons ? Qu'on en fonde !

Nos côtes sont dégarries ? Qu'on les protège !

Que s'il faut un milliard, deux milliards, qu'on les demande au Parlement, qui les votera sans hésiter, s'il a encore au ventre l'amour du pays et le souci de sa grandeur !

Car il vaut mieux les donner afin d'éviter la guerre, que pour payer les frais d'une guerre malheureuse.

Dites-moi un peu s'il n'est pas stupide de dépenser, à cette heure, des centaines de millions dans le but d'organiser cette foire indécente et inutile qui s'appelle l'Exposition universelle ?

Le commerce et l'industrie n'y ont rien à gagner.

Paris, pendant cette période, voit tout renchérir et crève de faim.

Et cela à l'unique avantage des étrangers, qui nous ont en la plus piètre estime, et ne viennent chez nous qu'historier de se divertir, comme on visite une auberge mal famée, un mauvais lieu.

Ne pensez-vous pas qu'il vaudrait mieux employer cet argent en cuirassés ?

De même quant aux sept ou huit millions que va coûter la nouvelle salle des séances de la Chambre des députés.

Ne peut-on pas continuer de siéger où l'on est ?

Cet argent ne servait-il pas mieux à l'augmentation de la flotte ?

Puis des économies sur les fonctionnaires, ces parasites devenus innombrables rongeurs, ne seraient-elles pas utiles pour avoir plus de marins et moins de ronds-de-cuir ?

Des vaisseaux, des vaisseaux ! voilà ce qu'il nous faut à tout prix.

Si la France ne veut pas disparaître, Rome vaincue d'avance par la nouvelle Carthage—qu'elle avise et au plus tôt ! Qu'elle tente un effort énorme, gigantesque, l'effort que doit faire un peuple qui ne veut pas mourir, et qui, somme toute, préférerait encore la mort à l'abaissement, au déshonneur.

PAUL DE CASSAGNAC.

---

### Peu M. Francis McDonnell

M. l'abbé Francis McDonnell, décédé hier soir, à l'Hospice de Lévis, était membre de la société d'une messe, section provinciale. Son service et sa sépulture auront lieu à l'Hospice de Lévis, jeudi matin, à 9 hrs.

B. PH. GARNEAU, P're, Secrétaire.

---

M. Francis McDonnell était né à Dingle, en Irlande, le 26 mars 1817. Il enseigna pendant deux ans au collège de Ste-Anne, où il faisait en même temps ses études théologiques. Ordonné prêtre à Québec, le 28 juillet 1846, il fut successivement vicaire à Sherbrooke, curé de St-Gilles, vicaire à Lotbinière, curé de Lévis, de Valcartier, puis de St-Ferréol. En 1866, il obtint son "exeat" et alla curé de Green-Bay, dans le Wisconsin. En 1871, il fut assistant curé à la Grande-Rivière, puis curé au Cap d'Espoir dans la Gaspésie. En 1880, il se retira du ministère et vécut à St-Joseph de la Délivrance. M. McDonnell parvenu à l'âge avancé de 81 ans, jouissait de toutes ses facultés intellectuelles, et il a pu se préparer admirablement bien à la mort.

---

### POUR UNE DETTE DE \$6,316

Un village entier sera mis à l'encher

Port Jervis, N. Y., 20.—Le 12 décembre prochain le village de Glen Eyre, comté de Pqke, Pe., sera vendu aux enchères par le shérif Courtright, au Palais de Justice de Milford. Ce village, d'une étendue de 842 acres, appartient à John et Catherine Denning. Il n'est composé que de quinze maisons, d'une station de chemin de fer, de trois chantiers, d'un magasin, d'une scierie, d'un bureau de poste, d'un atelier de chaudronnier, d'une fabrique etc.

Les Denning, ayant fait de mauvaises affaires, ont été obligés de cesser tout industrie. C'est pour une dette de \$6,316 que le village doit être vendu.

---

### Une pépite monstre trouvée au Klondyke

New-York, 28.—Une pépite d'or évaluée à \$50,000 a été expédiée en Europe, par le steamer "Lucania," de la ligne Cunard.

La pépite, trouvée au Klondyke, sera exposée à la Union Bank, à Londres. Elle est la propriété de M. Maund Kersey, autrefois gérant de la compagnie de navigation White Star, et aujourd'hui associé dans une compagnie créée pour la recherche de l'or au Klondyke.

---

### Une machine à calculer

Le professeur Burnham, l'astronome de Chicago, vient d'inventer, dit-on, une machine à calculer grâce à laquelle la multiplication, la division et l'extraction des racines carrées et cubiques se font le plus simplement du monde en tournant une vis et en faisant mouvoir un indicateur.

LE SENAT

ET LE YUKON

Du "Gleaner," de Huntington, libéral :

Dans son rapport sur l'administration du Yukon le major Malsh dit qu'une grande partie du trafic de ce district est tombée aux mains des américains. Il blâme à ce sujet le sénat d'avoir tué le projet de chemin de fer du Lac Teslin. Rien n'est plus de nature à tromper. Le témoignage invariable de tous ceux qui ont essayé la route du lac Teslin est qu'elle n'est pas du tout une route, que la rivière Stickeen est absolument impropre à la navigation, et que la lande qui la sépare du lac est tellement marécageuse ou montagneuse qu'elle est impraticable et pour les chevaux et pour un chemin de fer. L'acte du sénat ne nous a pas seulement sauvé beaucoup d'argent, mais il nous a évité un lamentable fiasco. C'est bien assez que ce projet insensé ait porté un certain nombre de malheureux à entreprendre le voyage par cette route, dont ils ont dû revenir après des misères sans nombre.

La première victime du patin

Un enfant de 10 ans se noie à Saint-Jérôme

Saint-Jérôme, 28.—Un bébé d'une dizaine d'années, fils de M. Mullin, forgeron, s'est noyé samedi en patinant sur la glace de la rivière, en dessous du pont en fer. Le jeune Mullin venait de quitter ses petits compagnons qui s'amusaient un peu plus loin et il était en train de passer sous le pont lorsqu'il fit un faux mouvement et s'affaissa sur la glace. Cette dernière, très mince encore, céda et le jeune patineur fut englouti avant qu'on ait pu lui porter secours. Le courant est très rapide à cet endroit. Le malheureux patineur fut entraîné pardessus la digue où on le vit disparaître. Toutes les recherches pour réchapper son cadavre ont été vaines jusqu'ici. Inutile de dire que ce pénible accident a causé un émoi parmi les jeunes patineurs. C'est la première victime de l'usage du patin cette année.

TERRIBLE EXPLOSION

CINQ PERSONNES TUÉES ET ONZE BLESSÉES

A BORD DU STEAMER "T. C. WALKER"

Stockton, Californie, 28.—Cinq personnes ont été tuées par l'explosion d'une des bouilloires du steamer de rivière "T. C. Walker", près de Fourteen Miles Slough. Onze personnes ont été sérieusement blessées et une vingtaine d'autres ont reçu des blessures légères. La plupart des voyageurs, qui étaient couchés, ont été réveillés par la détonation. Toute la superstructure de l'avant du steamer a été lancée en l'air. Les lumières électriques étaient éteintes et il était difficile, en raison de la vapeur qui enveloppait le bâtiment de se rendre compte de l'étendue des dommages. Le capitaine John Tulan, a été jeté hors de son lit et blessé si grièvement, en frappant de la tête contre la porte du salon, qu'il ne pouvait plus marcher sans l'aide de ses amis. Le mécanicien en chef et sa femme ont été si grièvement blessés qu'on craint pour leurs jours.

Le vapeur Portland

EST PEUT ETRE PERDU

Boston, 28.—Les gérants de la Boston and Portland Steamship Co'y, sont très anxieux sur le sort du vapeur Portland qui a quitté notre port samedi soir. Le vapeur n'a été vu à aucun port de la rive nord ou sud, excepté Provincetown d'où on attend des nouvelles avec anxiété. Le Portland avait à son bord un équipage de 15 hommes et 65 passagers.

Le "Star" publie une dépêche de St-Hyacinthe, annonçant que M. Louis Côté ne sera pas candidat libéral à Bagot et que M. T. Brodeur, candidat conservateur, sera probablement élu par acclamation.

L'affaire Dreyfus

Séance orageuse à la chambre des députés

Déclarations à sensation de M. Poincaré

LA PRETENDUE CONFESSION DE DREYFUS

Depart d'Estorhazy pour l'Amérique

Paris, 28.—Un député radical, M. Bos, a ouvert la discussion. Il dit que bien qu'il ait eu un peu d'honnêteté dans les poursuites contre Dreyfus, il n'y a eu dans l'affaire Picquart rien autre chose que de la malhonnêteté. Ces remarques ont fait sensation.

M. Bos a ensuite fait l'histoire des poursuites contre Picquart, rappelant l'exil du colonel, à Tunis, et demandant au ministre de la guerre, M. de Freycinet pourquoi il a permis la convocation de la cour martiale pour le 12 décembre. Il a aussi accusé le général Zurlinden, le gouverneur militaire de Paris, qui, dit-il, a permis la révision de la cause contrairement à sa promesse.

Cette déclaration a également fait sensation.

M. Bos a terminé ses remarques en demandant au gouvernement d'ajourner le procès du col. Picquart par la cour martiale, jusqu'à ce que la décision de la cour de Cassation dans la révision du procès Dreyfus soit connue.

M. Millonard, un socialiste radical, a parlé dans le même sens. Il a dit qu'il était absolument nécessaire d'ajourner le procès Dreyfus devant la cour Martiale, afin d'éviter les contradictions scandaleuses qui autrement se produiraient entre le verdict de la cour Martiale et celui de la cour de Cassation.

Le président de la Chambre a été fréquemment obligé d'intervenir pour rétablir l'ordre.

M. Poincaré, républicain, a ensuite fait un discours passionné, au cours duquel il a déclaré qu'il n'était pas nécessaire de confondre l'armée avec quelques hommes imprudents. Les membres de la cour Martiale sont au-dessus de tout soupçon. L'emprisonnement de Picquart est sans précédent, et il y a certains personnages coupables qui jouissent d'une impunité scandaleuse. Il y a d'autres fautes, à part Picquart, qui devraient être poursuivies. Ces injustices finiront par exaspérer la nation.

M. Poincaré a ajouté cette remarque qui a fait sensation. Nous avons été attaqués à cause du procès Dreyfus en 1894, mais j'ai appris l'affaire Dreyfus par la voix des journaux.

M. Barthou, qui était ministre des Travaux Publics en 1894, a approuvé la déclaration de M. Poincaré.

Des applaudissements ont retenti, au milieu desquels on pouvait entendre ces exclamations : "C'est absurde !" "C'est inconcevable !"

M. Poincaré a ajouté que la seule preuve de la culpabilité de Dreyfus, en 1894, était le bordereau. Aucun membre du cabinet ni même le président du conseil des ministres n'a alors entendu parler d'aucune question de la prétendue confession faite par Dreyfus au capitaine Lebrun Renault (applaudissements.)

M. Cavaignac, ancien ministre de la guerre :—Le général Mercier a obtenu cette confession. Le général Mercier était ministre de la guerre à l'époque du procès Dreyfus.

M. Poincaré continue : Le capitaine Lebrun Renault, n'a pas mentionné la confession Dreyfus lorsqu'il a été examiné par le président du conseil.

Des applaudissements ont alors éclaté de toutes parts dans la Chambre. M. Cavaignac a en vain essayé de se faire entendre, bien qu'un député ait crié : "Laissez-nous entendre le héros de la falsification !"

M. Poincaré a terminé en disant : "Le silence m'était devenu insupportable et maintenant je suis heureux d'avoir eu l'occasion de dire ce que je suis de cette affaire.—Applaudissements.

M. Cavaignac a de nouveau assuré que la preuve du capitaine Lebrun-Renault avait été donnée au général Mercier.

M. de Freycinet dit que le gouvernement n'a à cœur rien autre chose que d'assurer la vérité. Nous n'avons pas d'objection à fournir à la cour de Cassation toutes les preuves possibles, exceptées celles affectant la défense nationale. Les tribunaux civils et militaires ont tous les pouvoirs nécessaires pour étudier les causes en question et comme tous désirent arriver à la vérité, ils réussiront. Le gouvernement demande à la Chambre de respecter l'autorité de la loi. M. Dupuy ajoute que l'affaire Dreyfus doit rester dans le domaine judiciaire, parce que c'est le seul moyen d'arriver à la vérité. En réponse aux déclarations de M. Poincaré, M. Dupuy a demandé pourquoi ce député avait attendu si longtemps pour faire ses révélations devant la Chambre.

Nous refusons, ajouta-t-il, d'ordonner l'ajournement de la cour Martiale. Donner un ordre de cette nature, même si nous en avions le pouvoir, serait attaquer le principe de la séparation des pouvoirs publics. Il n'est pas dans les pouvoirs du parlement ou du gouvernement de déterminer les relations qui peuvent exister entre l'affaire Dreyfus et l'affaire Picquart. Notre intervention aurait pour effet d'entraver le travail de la cour de Cassation. Nous respectons la décision de la loi. Nous constituons un gouvernement qui respecte la loi et nous refusons d'être un gouvernement à mesures arbitraires.

Les ordres du jour approuvant la déclaration du gouvernement au sujet du principe de la séparation des pouvoirs judiciaire et exécutif ont été ensuite adoptés par un vote de 437 contre 73.

Une immense assemblée a eu lieu la nuit dernière en faveur du colonel Picquart. Les manifestants ont crié "Compnez Rochefort!", "Compnez Drumont!", et ils se sont rendus à la prison Cherche-Midi où Picquart est incarcéré. Les adversaires de Picquart se sont aussi réunis et il en est résulté plusieurs conflits.

Au nombre des rumeurs qui ont circulé, hier soir, il y en a une qui dit que le général Zurlinden, gouverneur militaire de Paris, a résigné. Une autre dit aussi que le colonel Picquart a été libéré sur caution.

Berlin, 28.—On apprend de bonne source que le colonel Schwartz Koppen a fait connaître dimanche, à Potsdam, à l'empereur Guillaume tous les détails relatifs aux affaires Dreyfus, Esterhazy et Picquart, et que le souverain allemand songe à intervenir. Le chancelier impérial, le prince Hohenzollern, le ministre des affaires étrangères, le baron Von Bülow et le général VonHahnke seront appelés à Potsdam cette semaine, pour considérer l'opportunité d'une déclaration allemande officielle à ce sujet.

Paris, 28.—Le journal "Les Droits de l'Homme", publie une dépêche d'Anvers annonçant que l'ex-major Esterhazy était à Anvers vendredi et qu'il est parti pour Amsterdam où il s'est embarqué sur un steamer en route pour les Etats-Unis.

L'ESPAGNE CEDE

Elle accepte les conditions américaines

L'abandon de Cuba—Cession de Porto Rico et des Philippines

Paris, 28.—L'Espagne accepte l'offre de \$20,000,000 des Etats-Unis, et a consenti, à la séance de la commission de la paix, d'abandonner Cuba sans condition, et de céder Porto-Rico et les Philippines.

C'est ce que l'Espagne déclare dans le document qui a été soumis à la séance de la commission de la paix. Après la lecture et la traduction de ce document, les commissaires ont chargé Senor Ojeda, secrétaire espagnol, et M. Moore, secrétaire américain, de rédiger les conditions de paix, comprenant l'abandon de Cuba par l'Espagne et la cession de Porto-Rico et des îles Philippines. Elles seront prêtes à être soumises mercredi prochain.

Londres, 28.—Le correspondant du "Standard" à Madrid dit : "Le cabinet a compris que la politique la plus sage était d'accepter les conditions des Américains et de donner pleins pouvoirs aux plénipotentiaires espagnols, afin de leur permettre d'obtenir une indemnité aussi forte que possible et d'ajouter au traité de paix, si les représentants des Etats-Unis le permettent, une protestation contre la façon dont ceux-ci ont interprété le protocole, à propos des Philippines, et contre les conditions de la paix en général. La décision du cabinet est approuvée dans les sphères politiques et financières. Je comprends, cependant, que les délibérations des ministres ont dû être très longues. M. Sagasta, le duc d'Almodovar del Rio et M. Puigcerver ont eu beaucoup de difficultés à décider leurs collègues à accepter la plus petite indemnité.

Mort de M. l'abbé Brisset

M. le curé de Saint-Augustin est mort, en son presbytère, après une maladie qui, depuis longtemps, ne laissait plus d'espoir.

Dès ce matin le "Gaulois" consacre à ce vénérable prêtre une notice qui résume les principaux actes de sa vie sacerdotale. Nous citons :

M. l'abbé Brisset, curé de Saint-Augustin, est décédé hier soir à sept heures, en son presbytère de l'avenue Portalis, succombant à une douloureuse maladie dont il ressentit, l'an passé, les premières attaques. Depuis deux jours il avait le délire et ne reconnaissait qu'à de rares intervalles les personnes de son entourage. Depuis longtemps d'ailleurs il ne se faisait plus d'illusions sur la gravité de son état, mais il respectait celles d'un grand nombre de ses amis. Ceux-ci le croyaient presque guéri après la cruelle opération qui ne pouvait que prolonger sa vie de quelques semaines. Pendant ce temps, M. Brisset, loin des agitations de la capitale, se préparait tranquillement à la mort, dans ce chalet de l'Echo, d'où il est revenu, en effet, il y a une quinzaine de jours, pour mourir au milieu de ses paroissiens, à son poste.

Le curé de Saint-Augustin avait l'abord un peu froid, mais il laissait très vite deviner l'extrême honte de son cœur, et il ne tardait guère à en donner les preuves les plus convaincantes. Ce n'est pas trop dire qu'il sera regretté par tous ceux qui l'ont bien connu, riches ou pauvres, et surtout par son clergé dont il était le père ou l'ami, plus que le chef.

L'abbé Brisset était né en 1836, à Paris, d'une famille non moins inébranlable dans sa foi monarchique que dans sa foi catholique. Son père et sa mère, très répandus dans le monde des lettres, collaborèrent longtemps à un journal royaliste. L'enfant commença ses études sur les bancs de l'Université, au lycée Henri IV.

L'éducation donnée dans les lycées fait rarement éclore des vocations sacerdotales. C'est cependant au lycée que le jeune Brisset conçut le dessein de se faire prêtre. Il s'en ouvrit à ses parents, qui l'envoyèrent aussitôt au petit séminaire de Notre-Dame des Champs, où il fit sa rhétorique. L'un de ses maîtres, dans cette maison qui a donné au diocèse de Paris tant de prêtres éminents, fut l'abbé Foulon, qui devait mourir prince de l'Eglise et primat des Gaules.

Le cardinal Foulon a rendu souvent témoignage, dans la suite, de l'intelligence, de l'application et de la piété de cet élève, dont il avait avec bonheur guidé les premiers pas dans la carrière ecclésiastique.

M. Brisset quitta Notre-Dame des Champs pour aller faire sa philosophie à Issy. Il entra ensuite au grand séminaire de Saint-Sulpice, où il fut ordonné prêtre en 1859. D'abord vicaire à Saint-Gervais, puis à Sainte-Clotilde, c'est ce dernier poste qu'il occupait lorsque éclata la guerre franco-allemande. Il s'engagea comme ambulancier militaire et parcourut, à la fin de la campagne, toute l'Allemagne pour porter à nos soldats prisonniers les secours recueillis en France.

A son retour à Paris, on le nomma tour à tour second vicaire de Saint-Eugène, premier vicaire de Saint-Michel des Batignolles et, en 1882, curé de Saint-Jacques-Saint-Christophe de la Villette, où il succédait au saint abbé Cambier.

Saint-Jacques-Saint-Christophe est une paroisse pauvre et populeuse, qui a par conséquent plus de besoin qu'elle n'offre de ressources. L'abbé Cambier, apôtre plus qu'administrateur, y avait fait des dettes : l'abbé Brisset les paya. Bien plus, il acheva les œuvres commencées par son prédécesseur : fondation de l'école des frères, restauration de l'église, etc.

A la mort de M. Taillandier, survenue en 1887, l'abbé Brisset, qui venait de révéler des qualités administratives de premier ordre, fut transféré à la cure de Saint-Augustin. On l'ignore pas que cette paroisse est l'une des deux ou trois plus importantes du diocèse. L'archevêque de Paris ne pouvait la confier à un prêtre plus digne à tous égards.

La nomination de l'abbé Brisset fut accueillie avec joie par le clergé, qui connaissait ses mérites et qui savait, en outre, que M. Taillandier, mourant, l'avait demandé pour successeur à curé l'école des Frères de la rue de la Bienfaisance, avec la magnifique salle des fêtes où l'abbé Jouin, aujourd'hui curé de Saint-Médard, donna, il y a plusieurs années, devant l'élite aristocratique de Paris, la première représentation de la "Nativité". C'est également M. Brisset qui a fait placer à Saint-Augustin les vitraux de la coupole et qui a fait restaurer l'autel de la Vierge.

Il aimait son église, et l'une de ses grandes privations pendant sa maladie était de ne pouvoir plus y descendre pour célébrer la messe ou pour assister, de sa stalle, aux offices paroissiaux. Il aimait aussi ses paroissiens, et sa

Situations

Lucratives.

Etes-vous actuellement sans position, ou celle que vous occupez vous offre-t-elle peu de chances d'avancement? Avez-vous un fils, un frère, un ami, quelqu'un enfin à qui vous vous intéressez, qui ne sait quelle carrière choisir pour arriver au succès que chacun souhaite. Si oui, envoyez deux timbres de 3 cents à MM. Clément & Clément, Côte de la Place d'Armes, Montréal, pour leur brochure "Aux jeunes gens qui veulent réussir."

Cette brochure est une véritable révélation, car elle ouvre une carrière nouvelle à la jeunesse canadienne-française. L'auteur M. Alex. Clément, ancien secrétaire des honn. M. Mercier, Sir Adolphe Chapleau, et Sir Henri Joly de Lotbinière, amène à l'appui de sa thèse des renseignements et des arguments qui vont ouvrir les yeux d'un grand nombre, et surtout réjouir ceux qui croient toutes les carrières encombrées.

Qu'on ne retarde pas à faire venir cette brochure : ce sera, pour tous ceux qui le voudront, le point de départ de leur prospérité future.

Adressez Clément & Clément, Côte de la Place d'Armes, Montréal. Inclure deux timbres de 3 cents.

Mentionnez ce journal.

dernière pensée a été pour eux : "Dites-leur que je ne les oublierai pas quand Dieu m'aura appelé à lui et que je les recommanderai tout particulièrement à Notre-Seigneur." Les vœux de l'abbé Brisset ont pieusement recueilli ces paroles, si touchantes sur des lèvres sacerdotales que le mort a fermées pour toujours.

Ajoutons que M. l'abbé Brisset aimait à recevoir dans son presbytère nombre de personnages ecclésiastiques dont il fut l'ami fidèle et l'hôte pressé. C'est là que nous edmes l'honneur, il y a quelques mois, de voir Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, faisant halte à Paris, lors de son voyage à Rome.

Au pôle Nord

Le voyage du capitaine Bernier

Le capitaine Bernier, ancien gouverneur de la prison de Québec est de retour de Montréal, où il a donné une lecture sur son projet de se rendre au pôle nord.

Ce matin, il a eu une entrevue avec M. Charles Baillargé, ex-président de la société Géographique de cette ville, dans le but de trouver un local pour donner une lecture au public québécois, dans le courant de la présente semaine.

(En passant nous pouvons dire qu'il est tout probable que cette lecture sera donnée dans la grande salle du collège Morin.)

M. le capitaine Bernier depuis qu'il a donné sa conférence à Montréal, a reçu l'assurance de personnes influentes de la métropole qu'elles seraient disposées à souscrire un certain montant pour l'expédition proposée, pourvu toutefois que le gouvernement provincial vote un montant raisonnable. Le capitaine Bernier que nous avons rencontré ce matin, nous a dit qu'il avait l'assurance que le gouvernement fédéral mettrait un montant de \$25,000 à sa disposition.

Le capitaine Bernier croit qu'il pourra organiser son expédition et faire le voyage avec une somme de \$60,000.

Des listes de souscriptions seront ouvertes dès que le gouvernement provincial aura fait connaître le montant qu'il se propose de voter pour ce projet. L'on fera ensuite un appel aux principales villes et comme le capitaine Bernier est de Québec, nous devons battre la marche.

M. Charles Baillargé doit se mettre à l'œuvre pour former sans retard un comité d'organisation chargé de lever les fonds nécessaires pour cette expédition.

Tout sera sous le patronage de la Société Géographique de Québec. Le capitaine Bernier compte beaucoup aussi sur la générosité des marchands de Québec et Lévis.

La maison Carrier et Laine s'est engagée à construire gratis les bateaux en aluminium requis pour la dite expédition.

Nous espérons que tous ceux qui ont à cœur le projet du capitaine Bernier, assisteront à la lecture qu'il donnera bientôt en notre ville.

Nommé curé

L'abbé Antoine Pampalon, vicaire à St-Michel, est nommé curé de Cap-Rouge, en remplacement de M. le curé Marois, nommé curé d'Orléans à St-Thomas de Montmagny.

9 CORDES de bois solides en 10 HEURES



PAR UN HOMME avec la MACHINE A SCIER PLIANTE. Elle scie toutes sortes de bois sur n'importe quel terrain. Un seul homme peut scier plus avec cette machine que 2 hommes autrement.

Folding Sawing Machine Co., 64, Clinton Street, Y. R. 69, Chicago, Ill.

Naufrage du Portland

TOUS LES PASSAGERS AURAIENT PERI

Trents-quatre cadavres ont été r-péchés

Boston, 30.—Nonobstant les nombreuses dépêches reçues des divers points de la Nouvelle-Angleterre, il est difficile jusqu'à présent de faire un estimé des pertes totales causées par l'ouragan de dimanche.

Boston, 30.—On mande de North Truro que le vapeur "Portland" faisant le service entre Boston et Portland, a fait naufrage à 10 heures, dimanche matin, en vue du phare Highland et que tous les passagers et l'équipage ont péri à une courte distance du rivage.

Cette nouvelle a été apportée par un train spécial, vu que les communications télégraphiques ont été rompues entre le cap Cod et Boston.

Voici une liste partielle des passagers qui se sont embarqués à bord du "Portland", à Boston :

Oron Hooper, R. True Hooper, Isiah Frye, Mlle Ruth Frye, Mlle Maud Sykes, Mme Ezekiel Dennis, Mme Théodore Allen, Mlle Allen, Mlle Cole, de Springfield, Mass; Mlle Daniel Bounds, Fred. Sherwood, Mlle Rose, Mlle Ida McChrill, C. F. Wilson, de Bethel, Maine; hon. F. Dudley Freeman; O. Hetchell, de Boston; Mlle Sophie Holden, Mlle Helen Langthorne, Mlle Imma L. Plimpton, Charles River, C. W. Cole, Mlle Burns, Mlle Hutchinson, Charles Higgins, K. C. Hutchinson.

Mme George Chickering, Weymouth Mass., et sa soeur, et enfin Mme Wheeler, de Weymouth sud, Mass.

OBITUAIRE

Nous avons le vif regret d'apprendre la mort de Mme Emma Marquis, épouse du Dr F. C. A. Marquis, de St-Paul, Minnesota.

Mme Marquis est décédée lundi soir, à St-Paul, après quelques jours de maladie. Elle laisse un jeune enfant. Nos condoléances au Dr Marquis, qui est un ancien québécois bien connu et bien estimé.

VOULEZ-VOUS ESSAYER ?

Y a-t-il un homme qui refuserait l'offre de gagner un des 3434 prix de \$4 à \$10,000 pour 25c à \$1 ? La chance vous est offerte réellement. Envoyez une carte postale à The Canadian Royal Art Union, Ltd., 238 et 240, rue St-Jacques, Montréal, pour avoir plans et prospectus.

Pas de réciprocité

TANT QUE LE TATIF PREFERENTIEL EXISTERA

Washington, 29.—Dans une entrevue avec un journaliste, ce matin, le sénateur Chandler l'un des membres les plus importants du sénat américain, a déclaré que tout projet de réciprocité entre le Canada était impossible aussi longtemps que le tarif préférentiel existait.

La réorganisation du parti conservateur

IMPOSANTE ASSEMBLEE DE CONSERVATEURS

Une réunion imposante des conservateurs de la région de Montréal s'est tenue, lundi, aux salles du Club Conservateur pour procéder à la formation d'un conseil exécutif qui va prendre en main l'organisation et la direction du parti :

La salle était comble, dit la "Minerve," et c'est dommage que le jeune-insulteur de l'organe rouge n'ait pas été là pour constater l'unanimité et l'enthousiasme qui règne dans nos rangs.

Aucune motion pour censurer les chefs; aucun discours pour s'accuser de malversation, de boodlage et de trahison, comme tout dernièrement encore au Club Geoffrion, à l'adresse du maître même de la "Patrie", M. Israël Tarte.

C'était, au contraire, la réunion d'hommes de haute position sociale et professionnelle, de vaillants et dévoués lutteurs qui l'emportent en tout point sur la bande de chercheurs de places et de jobbers publics dont le "Soleil" et la "Patrie" sont les dignes et peu respectables organes.

Il s'y est fait de la besogne, d'excellente besogne.

Après avoir reconnu l'allégeance qu'ils portent aux chefs du parti, sir Charles Tupper et l'hon. M. Flynn, les membres du comité général ont formé le conseil exécutif des personnes suivantes: Les honorables F. L. R. Masson, A. R. Angers, Jos. Royal, L. O. Taillon, L. Beaubien, G. A. Nautel, Ths Chs Casgrain, P. E. Leblanc; MM. J. G. H. Bergeron, M. P.; F. D. Monk, M. P.; Joseph Marion, M. P. P.; Milton Macdonald, M. P. P.; L. M. Tellier, M. P. P.; Hormidas Jeanotte, ex-M. P.; Dr Séverin Lachapelle, ex-M. P.; J. E. Mollur, St-Jean; D. Parizeau, ex-M. P. P.; C. A. Cornélius, C. R.; Hormidas Laporte, échevin, et des présidents ou officiers de clubs conservateurs: F. J. Bisailon, C. R., président du Club Cartier; L. G. A. Cressé, président de l'Association Conservatrice de Montréal; Richmond de Martigny, président de l'Association de la division St-Louis; E. A. Côté, comptable; Arthur Plante, avocat, président de l'Association des Jeunes Conservateurs; Louis Masson, avocat; Rodolphe Monty, vice-président du Club des Jeunes Conservateurs; Joseph Lespérance, président du Club Flynn; L. J. Cédras, président du Club Conservateur de Maisonneuve; Azarie Lamarche, président du Conseil des ouvriers conservateurs; Abel Guibau, président des ouvriers conservateurs.

Il est entendu que ce comité se réunira le mardi soir, à 8 hrs, toutes les semaines, au numéro 132 de la rue St-Jacques, dans les salles du Club conservateur.

Les conservateurs de langue anglaise ont aussi décidé de former un comité semblable qui agira de concert avec le comité français dans les circonstances importantes.

La première réunion du comité français aura donc lieu demain.

Nous avons rarement vu rassemblées autant de sommités du parti à côté d'une phalange de jeunes lutteurs qui ne demandent qu'une chose: marcher à l'ennemi en rangs serrés et lui faire mordre la poussière à la première rencontre.

ST-PAUL DE CHESTER

Le Rév. M. Mailhot, curé, a fait la visite de la paroisse dernièrement, et en a profité pour faire le recensement que voici: 310 familles, formant 1900 âmes, sur lesquelles, il y a 1200 communiants. Comme on le voit, c'est une paroisse assez considérable. La prospérité n'est pas en arrière chez les paroissiens, car les changements opérés par le progrès, ont donné une vie toute nouvelle à cet endroit. Autrefois on y vivait du produit de la forêt; aujourd'hui, la culture est devenue en honneur. L'industrie laitière compte beaucoup d'adhérents et les revenus se sont chiffrés, l'année dernière à \$80,000.00, montant assez considérable. Il y a tout lieu de croire que ce chiffre sera élevé davantage, si on en juge par l'émulation qui règne parmi les cultivateurs dans la voie du perfectionnement de la fabrication et des troupeaux.

SI LE BABY FAIT SES DENTS

Ayez le soin d'avoir ce vieux remède si efficace, le Sirop de Mme Winslow, pour les dents des enfants. Il adoucit les gencives, allège la douleur, guérit les coliques et c'est aussi le meilleur remède.

Funérailles de M. Jos. Prémont

Les funérailles de M. Joseph Prémont, inspecteur d'écoles, ont eu lieu mercredi matin, à 9 1/2 heures, à l'église St-Jean-Baptiste, au milieu d'un immense concours de parents et d'amis.

Le deuil était conduit par MM. Jean Prémont, frère du défunt, J. Létourneau, professeur de l'école normale, et Lachance, régistrateur, ses beaux-frères, J. et G. Prémont, ses neveux et quelques autres parents.

Les porteurs des coins du poêle étaient MM. N. Lacasse, ancien professeur de l'École normale, C. E. Rouleau, rédacteur au "Courrier du Canada" et ancien professeur, Vien et Dubeau, inspecteurs d'écoles, J. Ahern et C. J. Magnan, professeurs de l'École normale.

Le cortège était très nombreux. Tout le corps enseignant y était représenté, ayant à sa tête l'honorable M. B. de Labryère, surintendant de l'Instruction publique, MM. P. de Cazes, secrétaire du comité catholique du conseil de l'Instruction publique, Parmelee, secrétaire du comité protestant, L. Lefebvre, A. Doré et les autres employés du département de l'Instruction publique. On y remarquait, outre les principaux citoyens du faubourg St-Jean, les élèves de l'École normale, les élèves des Frères des différentes parishes de la ville, qui formaient la baie de chaque côté de la rue St-Jean depuis la résidence du défunt jusqu'à l'église.

Les élèves des Soeurs de la Charité assistaient aussi à cette imposante cérémonie funèbre.

L'église était ornée de riches tentures de deuil, et était encombrée de fidèles.

M. l'abbé Nunesvais, directeur du Patronage, présida à la levée du corps. M. le curé Demers chanta la messe assisté de M. le curé Lemieux, de St-Férol, comme diacre, et de M. l'abbé Taschereau, comme sous-diacre.

C'est M. l'abbé T. G. Rouleau, principal de l'École normale, qui a chanté le libéra.

L'Union Musicale a chanté la messe de requiem harmonisée.

Au Graduel: "Miserere Mei," chanté par M. Cinq-Mars.

A l'Offertoire: "Silencio, de Palestina, par l'Union Musicale.

Après la messe: "Ego sum", air de la marche de Saül, par l'Union Musicale.

Assistaient au chœur MM. les abbés Bernier, chapelain du Bon Pasteur, Rouleau, principal de l'École normale, Lindsay, aumônier des Dames Ursulines, Nunesvais, directeur du Patronage, et Laplante, curé de Notre-Dame de la Garde.

Pendant le service divin, le Rév. M. Gagnon, curé de la paroisse de Ste-Famille, de l'Orléans, a dit sa messe à l'autel du Sacré-Coeur pour le repos de l'âme du regretté défunt.

L'office terminé, le cortège s'est dirigé vers l'église de Ste-Foye, où un libéra solennel a été chanté, présidé par M. le curé Scott.

La dépouille mortelle de M. Prémont, a été inhumée dans le cimetière de Ste-Foye.

MM. Vézina et Moisan, entrepreneurs de pompes funèbres, étaient chargés de la direction du cortège funèbre, et ils se sont très bien acquittés de leur tâche.

Nous réitérons à Mme Prémont et à la famille du défunt nos plus sincères condoléances.

Le désarmement

Le czar attend de grands résultats de la conférence

Londres, 29.—Le correspondant du "Times" à Paris dit: "Le "Matin" publie aujourd'hui une entrevue d'un politicien anglais avec l'empereur Nicholas. L'Anglais rapporte que le czar a parlé avec amertume des tentatives qui ont été faites pour brouiller l'Autriche et la Russie. Dans l'entrevue, il a été question surtout de la conférence du désarmement, dont le czar a parlé avec véhémence, déclarant qu'il voulait un dénouement pratique et tangible.

Sa Majesté a suggéré que les puissances s'engagent à ne pas augmenter leur armement pendant cinq ans. A l'expiration de cette période, elles auraient une autre conférence pour décider de ce qu'il y aurait à faire ultérieurement. Elles pourraient garder la même attitude, en cas de guerre en perspective. Par exemple, dans le cas de la récente difficulté au sujet de Fachoda, l'Angleterre aurait pu remettre sa cause aux Etats-Unis, et la France à la Russie. Si la question n'avait pu être ainsi réglée, on aurait pu la soumettre à un arbitrage, et dans tous les cas, le décal aurait amené la paix.

Le czar proteste avec indignation contre l'intention qu'on lui prête de vouloir mettre en conflit la France et l'Angleterre.

La marine française

Nouvelles constructions

Paris, 28.—M. Gérauld-Richard, député de la Seine, a écrit, dans la "Petite République" un article qui semble devoir créer un scandale. Il dit que la France a reculé devant l'Angleterre parce qu'elle était trop faible pour résister. Il dit qu'au point de vue de la marine, ni les navires, ni les défenses des côtes, ni les arsenaux ni les dépôts d'approvisionnement ne peuvent donner de résultat satisfaisant en cas de mobilisation. Il pose, à cet égard, une foule de questions concernant les vivres, le service des ambulances et des hôpitaux. Il demande entre autres choses, s'il est vrai qu'après deux heures de combat les cuirassés d'escadre seront obligés de rentrer au port, faute de munitions de réserve.

La marine française continue à déployer une grande activité pour ses armements. On peut en juger par ce fait qu'en 1899 quarante-huit navires de guerre de différentes classes seront construits, et en 1900, vingt et un. M. Judet, du "Petit Journal", attaque l'Angleterre et, en passant, les Etats-Unis. Il dit que, pendant les deux derniers siècles, elle s'est livrée à des attaques contre la France chaque fois que l'occasion s'en est présentée et toujours, évidemment, sans motif. "La façon d'agir des Etats-Unis à l'égard de l'Espagne dit-il, est le plus bel exemple des manières anglo-saxonnes."

D'après M. Jauret, si Dreyfus avait accepté sa condamnation avec résignation et était resté tranquille, la France aurait battu l'Angleterre et l'aurait chassée de ses possessions.

Aucune autre teinture ne se vend en un assortiment de couleurs si complet et si beau que les teintures Magnétiques. Prix 10 cents pour aucune couleur.

Maison Samuel Bédard 253 RUE SAINT-PAUL

PALAIS, QUEBEC

En face du Dépôt du C. P. R.

Offre à ses clients et au public en général, à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, un des plus grands choix de bagues, (bagues diamants), montres et bijouteries qui y ait à Québec. Les prix sont des plus bas, défiant toute compétition.

Outre les bas prix tout acheteur aura droit à 10 pour cent d'escompte.

Une visite est sollicitée et vous pouvez vous convaincre par vous-même de l'avantage que cette maison vous offre. l'avantage que cette maison vous offre. 30 nov.—1m.

PEAUX

— DE —

CHAMOIS

Articles de premier choix que nous garantissons avec plaisir

- No. 1 grandeur 9 x 13 pouces..... 06 cts
No. 2 grandeur 11 x 14 pouces..... 08 cts
No. 3 grandeur 12 1/2 x 16 pouces..... 14 cts
No. 4 grandeur 16 x 17 pouces..... 19 cts
No. 5 grandeur 18 x 18 pouces..... 21 cts
No. 6 grandeur 20 x 19 pouces..... 29 cts
No. 7 grandeur 22 x 21 pouces..... 33 cts
No. 8 grandeur 24 x 22 pouces..... 38 cts
No. 9 grandeur 25 x 20 pouces..... 43 cts
No. 10 grandeur 26 x 24 pouces..... 43 cts
No. 11 grandeur 27 x 25 pouces..... 52 cts

Nous donnons 10 % d'escompte sur ces prix pour l'achat d'une douzaine

J. E. LIVERNOIS

30 nov.—1m

La maladie

Il y a plusieurs cas de maladie dans notre ville et le changement subit de température est loin d'être favorable aux personnes faibles. C'est pourquoi nous ne saurions trop recommander la prudence et de ne pas négliger les précautions les plus minutieuses. Ayez immédiatement recours, dès les premiers symptômes de toux au Vin au Crésote de Hêtre pur de J. B. Morin. Impossible de trouver un remède plus efficace.

Dépôt général chez J. B. Morin, pharmacien, vis-à-vis la Congrégation St-Roch.

DECES

Ouellet.—A Kamouraska, le 23 Novembre courant, à l'âge de 59 ans, est décédé Dame Marie Ludgare Béchard, épouse de Cyrias Ouellet, entrepreneur, maître de Kamouraska.

Rochette.—Au faubourg St-Jean, le 24 Novembre 1898, à l'âge de 37 ans et 6 mois, Dame Widelmire Côté, épouse de Odina Rochette, forgeron.

Bouchard.—Le 23 du courant, à l'âge de 34 ans, sieur Auguste Bouchard, menuisier.

Pelletier.—Le 24 Novembre, est décédé accidentellement, sieur Joseph Magloire Pelletier, charretier, à l'âge de 22 ans et 11 mois.

Michaud.—A St-Roch, ce matin, à l'âge de 63 ans, Théotiste de Kœnig, épouse de feu Fabien Michaud.

Assolin.—Le 25 Novembre 1898, à l'âge de 71 ans, Madame Eléonore Plante, épouse de feu M. Clément Assolin, charpentier.

Noël.—A St-Sauveur, le 24 courant, est décédé à l'âge de 6 ans et 9 mois, David Noël, enfant bien-aimé de sieur Victor Noël.

Goulet.—Le 25 Novembre 1898, à l'âge de 13 ans et 8 mois, Joseph Arthur Alfred, enfant de Alfred Goulet, propriétaire du restaurant "Windor".

Huot.—A St-Roch, le 25 courant, à l'âge de 13 mois, Joseph Edmond Adélaïde, enfant de L. A. Huot, bourreux, 77, rue des Commissaires.

Guay.—A Québec, Vendredi, le 25 courant, est décédé à la résidence de son frère, Jos. Arthur Demers, 222, rue St-Olivier Dame A. R. Guay, à l'âge de 54 ans.

Laird.—A sa résidence, 12, rue Mont Carmel, au. e 11, le 26 Novembre, John Laird, âgé de 72 ans.

Berner.—A St-Roch, le 27 du courant, à l'âge de 7 ans et 8 mois, Joseph Noël Dorémathie, enfant bien-aimé de Edouard Bernier.

Martineau.—A St-Raymond, le 27 du courant, est décédé à l'âge de 82 ans, sieur Jean Louis Martineau, ancien marchand de cette ville.

Verrot.—Le 26 Novembre 1898, est décédé subitement, à l'âge de 71 ans, Dame Marie Gagnon, veuve de sieur Frs Xavier Verrot.

Langevin.—Le 26 Novembre 1898, à l'âge de 21 ans et 11 mois, Joseph Antonio Langevin, fils du sieur Antoine Langevin, menuisier.

Piannodon.—Le 28 Novembre, à l'âge de 5 mois, Marie Louise Jeanne, enfant de sieur Olivier Piannodon, employé au Bureau de Poste.

Hébert dit Cayen.—A St-Roch de Québec, le 28 Novembre, est décédé Dame Julie Emond, épouse de feu sieur Amable Hébert dit Cayen, à l'âge de 85 ans.

Lemieux.—Le 28 Novembre, à l'âge de 2 ans et 6 mois, Marie Zelli Antoinette, enfant bien-aimé de sieur Edmond Lemieux, barbier.

Froux.—A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 28 Novembre, est décédé à l'âge de 25 ans, Philippe Auguste Froux, de St-François de Beauce.

Drolet.—Au faubourg St-Jean, le 28 courant, est décédé à l'âge de 93 ans et 6 mois, Dame Madeleine Allard, veuve de feu Jean Baptiste Drolet. Elle était la mère de Abraham Drolet, enr, employé civil, et de Philippe Drolet, entrepreneur menuisier du faubourg St-Jean.

Feit.—Le 28 Novembre 1898, à l'âge de 17 mois et 2 jours, Philémon, enfant de M. Philémon Petit, ferblantier.

Huard.—A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 29 Novembre 1898, est décédé Dan G. Katio Waber, épouse de Joseph Huard, juvior, à l'âge de 34 ans.

Huot.—A Charlesbourg, le 29 Novembre 1898, à l'âge de 72 ans, Madame Angèle Laberge, épouse de feu Gaspard Huot.



CHEMIN DE FER QUEBEC - CENTRAL

HORAIRE D'AUTOMNE ET D'HIVER

LE ET APRES LUNDI, 3 OCTOBRE 1898, les trains voyageront comme suit:

ALLANT AU SUD
EXPRESS pour St-François, Mégantic, Sherbrooke, Portland, Boston, New-York et tous les endroits du Sud. Laisse Québec (traverse) 2:30 p.m., laisse Lévis 2:50 p.m.
ACCOMMODATION pour Beauce Jonet, et Sherbrooke, laisse Québec (traverse) 6:30 p.m., laisse Lévis 7:00 p.m.
MIXTE pour St-François, laisse Québec (traverse) 7:30 a.m., Lévis 8:15 a.m.

ALLANT AU NORD
EXPRESS de New-York, Boston, Sherbrooke, Mégantic, St-François et tous les endroits du Sud. Arrive à Lévis à 1:30 p.m., arrive à Québec (traverse) à 1:30 p.m.

ACCOMMODATION de Beauce Jonet, et Sherbrooke. Arrive à Lévis 7:15 a.m., arrive à Québec (traverse) 7:20 a.m.
MIXTE de St-François. Arrive à Lévis 6:45 p.m., arrive à Québec (traverse) 6:50 p.m. Les trains circulent tous les jours, le dimanche excepté. Le train d'accommodation laissant Québec Samedi soir, se rendra seulement qu'à Tring Jonc. et continuera pour Sherbrooke Lundi matin.

Churs Pullman attachés à l'Express sans changement de Québec à Springfield via Sherbrooke se raccordant à Sherbrooke avec les Pullman directement pour Boston. Churs directs directement sur l'Express de Québec à Boston. Un officier de Douane se tient à Québec et Lévis pour inspecter et sceller le bagage destiné à tous les endroits des Etats-Unis.

Pour autres informations s'adresser à R. M. Stoking, agent de la Cité et du District du chemin de fer Québec Central, 32, rue St-Louis, Québec, ou autres agents de la Compagnie. FRANK GRUNDY, J. H. WALSH Agent général. 8 octobre 1898